

Université de Montréal

**Jeunes amours aux âges avancés :  
exploration de la mise en couple chez les sexagénaires**

Par Chloé Dauphinais

Département de sociologie  
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales  
en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences (M. Sc.)  
en sociologie

Mai 2018

© Chloé Dauphinais, 2018

## Résumé

Les transformations survenues dans la conjugalité au cours des dernières décennies ont notamment mené à une diversification des trajectoires et des formes conjugales. Cette diversification s'étend désormais progressivement aux différents âges de la vie. Pourtant, la mise en couple est essentiellement étudiée lors de l'entrée à l'âge adulte laissant ainsi dans l'ombre le vécu des plus âgé·e·s. Qu'en est-il de cette expérience lorsqu'elle se déroule plus tardivement dans le parcours de vie? Ce mémoire porte sur le vécu des personnes ayant formé un nouveau couple lorsqu'âgées dans la soixantaine. Il a pour objectifs de : 1) décrire ces trajectoires conjugales de *remise en couple*; 2) comprendre quel sens ces partenaires donnent à leur relation; 3) explorer les rapports de genre qui s'y vivent. Pour ce faire, dix entretiens individuels de type récit de vie et de type compréhensif ont été réalisés auprès de partenaires dont les couples se sont formés lorsqu'ils et elles étaient âgé·e·s entre 61 et 68 ans. Les résultats montrent que contrairement à certains préjugés âgistes, les partenaires décrivent leur relation comme étant portée par des sentiments amoureux, parfois très intenses. Certes, les représentations sociales et les normes liées à l'âge teintent la description que font les participant·e·s de leurs récits conjugaux, mais cela ne signifie pas pour autant qu'ils et elles les endossent. Ces relations ont le potentiel d'être délivrées de certaines pressions sociales et d'être apaisées par les expériences du passé, mais ont néanmoins la contrainte d'allier deux mondes qui se sont construits séparément.

**Mots-clés :** Mise en couple, union libre, couple hétérosexuel, modes de cohabitation, vieillesse, parcours de vie, récits de vie, trajectoires conjugales, rapports de genre, âgisme

## **Abstract**

In the past few decades, transformations in conjugality have led to diversification of conjugal trajectories and forms. This diversification now progressively extends to different age categories. However, new partnerships are most often studied at the beginning of adult life, leaving out the experiences of older people. What about the formation of new partnerships when it happens later in life? This thesis deals with the lived experiences of people who have formed new partnerships in their sixties. Its objectives are: 1) describe the conjugal trajectories pertaining to such new partnerships; 2) understand the meaning which partners ascribe to their relationship; 3) explore gender relations which appear therein. To this end, ten individual life-stories and comprehensive interviews have been realized amongst partners that formed new relationships when aged between 61 and 68 years. Results show that contrary to certain ageist prejudices, partners describe their relationships as driven by feelings of love, sometimes very intense. Certainly, social representations and norms pertaining to age tinge the descriptions of conjugal stories by participants, but this does not mean that they endorse them. These relationships have the potential to be freed of certain social pressures and to benefit from past experiences but nevertheless face the challenge of allying two worlds that have been built separately.

**Keywords:** New partnerships, common-law unions, heterosexual couple, living arrangements, old age, life course, life stories, conjugal trajectories, gender, ageism

# Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des tableaux.....	vi
Remerciements .....	ix
Avant-propos .....	xi
Introduction.....	1
<b>Chapitre 1 Transformations dans la sphère conjugale depuis la seconde moitié du 20e siècle au Québec .....</b>	<b>6</b>
1.1 Un modèle matrimonial désarticulé .....	6
1.1.1 Des agents de changements : politiques et mouvements sociaux .....	7
1.1.2 L'émergence de nouveaux modèles conjugaux .....	10
1.2 Des vies amoureuses « complexifiées ».....	12
1.2.1 La modernité : une nouvelle donne pour les individus et les couples?.....	15
1.2.2 Le couple hétérosexuel : plus égalitaire? .....	18
1.3 Conclusion .....	21
<b>Chapitre 2 Représentations sociales, expériences et récits de la vieillesse.....</b>	<b>25</b>
2.1 Les représentations sociales de la vieillesse : au cœur des ambivalences .....	25
2.1.1 La retraite : de la « dépendance » au travail gratuit.....	28
2.1.2 L'âgisme : rapports aux autres et à soi.....	29
2.1.3 Désirs, corps et sexualité dans la vieillesse .....	32
2.2 Regarder « sa vieillesse » comme prolongement de sa vie.....	35
2.2.1 Récits du vieillir et de la vieillesse .....	36
2.3 Conclusion .....	38
<b>Chapitre 3 Conjugalité aux âges avancés : la remise en couple.....</b>	<b>40</b>
3.1 Couple et vieillissement : quelles réalités statistiques? .....	40
3.1.1 La conjugalité.....	41
3.1.2 Les couples en union libre .....	42
3.1.3 Les trajectoires conjugales.....	43
3.2 Couple et vieillissement : quels vécus? .....	44

3.2.1	La transition à la retraite .....	45
3.2.2	Le poids des années .....	46
3.2.3	La possible fin du couple .....	47
3.3	Remise en couple (imaginée ou vécue) .....	48
3.3.1	Former un nouveau couple : une expérience genrée.....	49
3.3.2	Se remarier ou pas : pourquoi? .....	50
3.3.3	Des couples à géométrie variable .....	52
3.4	Conclusion .....	56
<b>Chapitre 4</b>	<b>Problématique et méthodologie .....</b>	<b>58</b>
4.1	Retour sur la problématique.....	58
4.2	La question de recherche .....	59
4.3	Les objectifs de la recherche.....	60
4.4	Les approches.....	60
4.5	La méthodologie .....	62
4.5.1	Échantillonnage.....	63
4.5.2	Recrutement des participant·e·s.....	66
4.5.3	Entretiens de type récit de vie et de type compréhensif.....	66
4.5.4	Réalisation des entretiens.....	68
4.5.5	Traitement des données.....	69
4.6	Les limites de la recherche.....	72
<b>Chapitre 5</b>	<b>Au croisement des trajectoires : la conjugalité .....</b>	<b>73</b>
5.1	Les trajectoires individuelles .....	73
5.1.1	Trajectoires conjugales et familiales.....	75
5.1.2	Des existences multidimensionnelles .....	83
5.2	Fabriquer son nouveau couple .....	84
5.2.1	Se rencontrer... Et mettre en mots sa rencontre .....	85
5.2.2	La mise en couple .....	88
5.3	Conclusion .....	95
<b>Chapitre 6</b>	<b>Sens et expériences : amours adolescents, amours matures .....</b>	<b>97</b>
6.1	La mise en récit de son couple : une histoire d'âge ou d'expérience?.....	97
6.1.1	L'âgisme : entre rejet et intégration des normes.....	98

6.1.2	Nouvelles relations conjugales : entre changement et continuité .....	106
6.2	La conjugalité : récits de la quotidienneté .....	111
6.2.1	Les « incontournables » .....	111
6.2.2	Temps personnel et temps conjugal : quel équilibre ?.....	114
6.2.3	Les espaces : territoires partagés et frontières .....	118
6.2.4	Partager dans le couple ou partager sa vie? .....	123
6.3	Aimer, c'est être amoureux de son futur ?.....	125
6.3.1	Quand avenir rime avec vieillesse .....	126
6.3.2	Futur proche .....	128
6.3.3	Futur lointain.....	130
6.4	La mise en couple aux âges avancés : rapports de genre et parcours de vie.....	133
6.4.1	Opportunités et défis en tout genre pour le couple .....	133
6.4.2	Le temps passe, les opportunités restent .....	138
	<b>Conclusion générale .....</b>	<b>143</b>
	<b>Bibliographie .....</b>	<b>150</b>
	<b>Annexe 1 Tableaux statistiques des données de 2011 .....</b>	<b>i</b>
	<b>Annexe 2 Grille d'entretien.....</b>	<b>ii</b>
	<b>Annexe 3 Formulaire de consentement.....</b>	<b>v</b>

## Liste des tableaux

<b>Tableau 1</b>	Répartition en pourcentage de personnes âgées de 60 ans et plus en couple au Québec en 2016.....	44
<b>Tableau 2</b>	Répartition en pourcentage de personnes âgées de 60 ans et plus en union libre au Québec en 2016.....	45
<b>Tableau 3</b>	Augmentation relative du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus en union libre au Québec entre 2011 et 2016.....	46
<b>Tableau 4</b>	Résumé des caractéristiques des participant·e·s.....	68
<b>Tableau 5</b>	Répartition en pourcentage de personnes âgées de 60 ans et plus en couple au Québec en 2011.....	i
<b>Tableau 6</b>	Répartition en pourcentage de personnes âgées de 60 ans et plus en union libre au Québec en 2011.....	i

*Some day, some day men and women will rise, they will reach the mountain peak, they will meet big and strong and free, ready to receive, to partake, and to bask in the golden rays of love. What fancy, what imagination, what poetic genius can foresee even approximately the potentialities of such a force in the life of men and women. If the world is ever to give birth to true companionship and oneness, not marriage, but love will be the parent.*

- Emma Goldman, *Love and Marriage* (1914)

Je reconnais l'apport financier du Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale et de l'équipe de recherche en partenariat VIES (Vieillissements, exclusions sociales et solidarités) dans la réalisation de ce mémoire.

## Remerciements

Comment exprimer toute la gratitude que je ressens en écrivant ces dernières lignes? Je me suis gardée de les écrire jusqu'à la fin, pensant qu'ainsi elles ne pourraient qu'en être plus sincères.

Avant tout : je tiens à remercier les personnes qui ont si gracieusement accepté de partager leurs expériences. Je leur suis des plus reconnaissante pour leur participation et surtout pour l'ouverture et la générosité qu'ils et elles m'ont témoigné·e·s. Merci infiniment.

Durant mes années au département de sociologie, j'ai eu la chance de rencontrer et de côtoyer des personnes inspirantes. Merci à toutes ces personnes qui m'ont « donné ma chance » et m'ont encouragé à aiguiser mon regard sociologique, dont les professeur·e·s Christopher McAll, Marianne Kempeneers, Cécile Van de Velde et Yanick Noisieux.

À ma directrice de recherche, Isabelle Van Pevenage, je tiens à lui exprimer ma sincère reconnaissance ainsi que mon immense admiration (comme chercheure et comme formidable personne). Merci de m'avoir fait confiance, d'avoir cru en mon projet et en moi (et ce bien avant que je le fasse moi-même). Je retiendrai beaucoup de choses de cette expérience à la maîtrise, mais surtout le plaisir et les rires partagés ensemble. Encore, merci énormément.

Merci à mes collègues, camarades et ami·e·s de socio avec qui j'ai pu apprendre, échanger, débattre, fêter, décompresser et militer. Je me dois d'en nommer ici certain·e·s : Stéphane Handfield, Louis Rivet-Préfontaine, Amélie Robert, Annick Vallières, Eleonora Bogdanova et Julien Voyer. Merci de m'avoir accompagné dans cette aventure! Un merci tout particulier va aux féministes du comité femmes et sociologie sans lequel je peine à imaginer ces dernières années : ces solidarités et ces amitiés m'ont donné des ailes.

Et je ne peux que souligner toute la gratitude que j'ai pour Sophie Coulombe, Laurence Hamel-Roy et Sara Toulouse, qui sans leurs encouragements, leur soutien indéfectible et leur lumineuse amitié ce mémoire n'aurait jamais vu le jour. Merci mes chères amies, je lève mon verre (de bière) à vous!

Sans oublier les gens qui étaient là « bien avant », je remercie mes ami·e·s (de beau comme de mauvais temps) et ma famille Dauphinois-Gauvreau-Langelier-Durand-Lamarche-Gagnon (les p'tits nouveaux comme les plus vieux membres!). Que ce soit par des encouragements chaleureux, des moments de bonheur et de réconfort, des échanges sincères, une simple présence ou encore par les exemples de courage et de détermination que vous m'offrez, chacun·e à votre façon avez contribué à ce mémoire. Un merci tout spécial va à Fanny Poupard, Loryève D. Pigeon, Audrey Lemieux, Corinne Martin-Valois, Camille Martin-Émond, Dominique Dansereau et Alex Gagné pour leur précieuse amitié.

À mon complice de tous les jours, Louis-Guillaume Gagnon, je ne peux me résoudre à exprimer ici toute la reconnaissance et la gratitude que je lui porte. Merci pour ton amour qui me pousse à être une meilleure version de moi-même (c'est cliché mais vrai!). Merci pour ton aide inestimable qui m'a été tout simplement essentielle. *Merci pour tout.*

*À mon partenaire de route, avec amour.*



## Avant-propos

Certains sujets, dont ceux de l'amour, de l'intimité et du couple, s'avèrent pour le ou la sociologue particulièrement malaisés d'autant plus que ceux-ci sont compris comme des réalités plutôt personnelles. Pourtant, les aspirations et les expériences que nous prenons comme étant individuelles, comme celles de la vie intime, ont en réalité une teneur sociale et collective importante (Illouz, 2014). Comme l'une des personnes rencontrées dans le cadre de ce mémoire me l'a dit, l'Amour est un grand mystère. Certes, l'amour est mystérieux (et peut-être heureusement), mais il n'en demeure pas moins qu'il revêt un caractère profondément social. Les pensées féministes ont montré comment « ces hors champs du théorique, ces actes confinés à l'insignifiance du "privé" » (Lasvergnas, 1986 : 9) sont tout autant politique.

Selon Piazzesi (2014), la « nature » de l'amour n'a pas de définition qui est univoque et universelle. Les sociologues n'ont d'ailleurs pas, ou du moins peu, tenté d'en formuler une. Cela ne pose pas en soi problème aux individus qui dans leurs vies de tous les jours n'ont pas besoin de cette définition pour ressentir et exprimer leurs sentiments amoureux.

Les idéologies, comme l'idéologie amoureuse, concordent dans une certaine mesure avec nos propres subjectivités et c'est justement cette résonance qui les rend si effectives (Jackson, 1999 : 96). D'ailleurs, les sociologues sont tout aussi susceptibles d'être amoureux et amoureuses. Pour Jackson (1999), il est beaucoup plus facile de refuser de participer aux rituels romantiques, de résister aux pressions du mariage traditionnel et d'être cynique à l'idée du couple heureux jusqu'à ce que la mort les sépare, qu'il est facile d'éviter de tomber amoureux ou amoureuse.

Cela dit, dans ma vie amoureuse, j'arrive à ne pas toujours me questionner sur mes sentiments, mes comportements et mes désirs afin de savoir quelle est la part découlant du social. Impossible d'être toujours « en mode regard sociologique », il faut apprendre à décrocher... Surtout si l'on veut être en amour.

## Introduction

Chacun est pour soi l'unique sujet et nous nous étonnons souvent quand le sort commun devient nôtre : maladie, rupture, deuil. Je me rappelle mon ébahissement quand, sérieusement malade pour la première fois de ma vie, je me disais : « Cette femme qu'on transporte sur une civière c'est moi. » Cependant les accidents contingents s'intègrent facilement à notre histoire parce qu'ils nous atteignent dans notre singularité : la vieillesse est un destin, et quand elle se saisit de notre propre vie, elle nous laisse stupéfaits. « Que s'est-il donc passé ? La vie, et je suis vieux » écrit Aragon. Que le déroulement du temps universel ait abouti à une métamorphose personnelle voilà ce qui nous déconcerte.

– Simone de Beauvoir, *La vieillesse* (1970)

Je me souviens qu'adolescente je trouvais inconcevable qu'on puisse oublier son âge. Je me disais que les adultes devaient vraiment avoir peur de vieillir pour en arriver à perdre le compte de leurs années. Et pourtant, me voilà dans la vingtaine, déjà en train d'oublier mon âge. Ainsi, nos expériences personnelles se cumulent sans nous indiquer le nombre de nos années, les événements surviennent et marquent le temps qui passe inexorablement. Les années s'enchaînent, mais comment s'en saisir ? Vieillir est un processus continu et ne se présente pas soudainement à un moment précis de son existence. Selon de Beauvoir (1970), notre propre vieillesse apparaît plus facilement aux autres qu'à nous-mêmes, contrairement à la maladie. Depuis, de nombreuses recherches en sociologie du vieillissement ont porté sur le rapport entretenu par les personnes elles-mêmes aux expériences liées à la vieillesse.

Le cours de sociologie du vieillissement que j'ai suivi à l'Université de Montréal, dans le cadre de mon baccalauréat, a été pour moi l'un des cours qui m'a le plus stimulée au début de mes études universitaires et qui m'a permis de faire le plus aisément des liens entre la théorie et la réalité sociale. L'idée de ce projet de mémoire s'est posée sur mon parcours académique, au début de ma maîtrise à l'automne 2015. C'est en fait au croisement de plusieurs intérêts sociologiques que la mise en couple en lien avec le temps de la vieillesse m'est parue comme un sujet à explorer, dont ceux des âges de la vie, de l'intimité et des rapports de genre.

Au cours des dernières décennies, les transformations survenues dans la sphère conjugale ont été nombreuses dans les sociétés occidentales. Ainsi, l'on observe une complexification des trajectoires conjugales qui s'opère depuis la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle (baisse de la nuptialité, augmentation des séparations et des divorces, augmentation des unions

libres, cumul d'unions plus fréquent). Ces changements observés dans la conjugalité ont intéressé les sociologues, si bien que le champ de la sociologie de l'intimité a connu un engouement au cours des dernières décennies. Cependant, l'intérêt porté aux modalités et relations conjugales s'est particulièrement focalisé sur les jeunes adultes, laissant ainsi dans l'ombre les expériences des groupes plus âgés.

Plus récemment, de nouvelles représentations de « l'âge de la retraite » ont émergé en lien avec l'allongement de la vie adulte. Ces représentations découlent d'une valorisation de la période de la retraite qui est désormais perçue comme une période favorable à l'épanouissement de soi (Caradec, 2004 ; Van de Velde, 2015). Ces nouvelles représentations de la retraite rendent la présence d'un·e conjoint·e d'autant plus nécessaire (Caradec, 2004), le couple faisant l'objet d'une forte valorisation. Malgré les changements survenus dans la conjugalité au cours des dernières décennies, le couple continue d'être synonyme de bonheur et de réussite (Kaufmann, 1993).

Un nombre croissant d'adultes plus âgés adopte des manières moins traditionnelles de vivre leurs relations amoureuses, c'est-à-dire hors des liens du mariage (Barusch, 2008). En vieillissant, les personnes sont influencées certes par leur vécu, cependant elles vieillissent aussi en relation avec leur contexte de vie présent. Les représentations portées par les individus peuvent changer au gré des expériences et des transformations sociales. D'ailleurs, les représentations de l'amour et du couple ne sont pas seulement influencées par le présent, mais ne sont pas non plus figées dans le passé (Lemieux, 1996). Ainsi, nous redéfinissons l'amour au cours de nos vies afin que cette conception soit compatible avec nos trajectoires de vie, nos proches et nos cultures (Barusch, 2008).

La vie intime des personnes âgées a longtemps été ignorée dans le milieu de la recherche, mais aussi plus largement dans les productions culturelles. Dans la pensée occidentale, la passion a été associée à la jeunesse, tout comme la sexualité. La vieillesse est quant à elle davantage synonyme de passivité et d'incapacité. Par conséquent, longtemps les sentiments passionnés et les désirs charnels ont été pensés comme incompatibles avec la vieillesse (Trincaz, 1998). Néanmoins, au cours de ces dernières années, j'ai pu constater un certain engouement dans les sphères médiatiques et culturelles (documentaires, articles de journaux et de revues,

séries télévisées) pour les relations amoureuses vécues par les « personnes âgées »<sup>1</sup>. Ce champ de recherche a aussi connu une certaine effervescence, bien qu'assez limitée, notamment dans la littérature scientifique francophone : depuis une dizaine d'années, les relations amoureuses vécues plus « tardivement »<sup>2</sup> ont suscité un certain intérêt dans le domaine de la recherche, notamment en Europe et plus récemment en Amérique du Nord (Connidis, Borell et Ghazanfaraeeon, 2017). Les recherches portant sur des thèmes relatifs à la formation d'un nouveau couple chez les groupes plus âgés de la population sont encore peu nombreuses.

Les possibilités de former un nouveau couple se sont multipliées en lien avec l'augmentation de l'espérance de vie, la propagation d'idées et de représentations nouvelles ainsi que les transformations survenues dans la sphère conjugale. De plus, les trajectoires conjugales des personnes âgées continueront de se complexifier avec les baby-boomers qui atteignent aujourd'hui les 65 ans et plus.

Les bouleversements survenus dans la sphère conjugale au Québec dans les dernières décennies sont le fruit de nombreux mouvements sociaux et forces politiques. Ils ont été notamment influencés par les revendications du mouvement des femmes des années 1960 et 1970 (Lamoureux, 1992). La famille connaît alors une importante remise en question issue de la pensée féministe et les rapports de genre se sont retrouvés au cœur des transformations de la sphère intime.

Qu'en est-il du couple et de ses transformations au-delà de l'entrée à l'âge adulte? Dans le cadre de ce mémoire, je propose d'explorer l'expérience de la mise en couple chez les sexagénaires. Ce sujet étant encore peu traité, j'ai adopté une méthodologie qualitative de type compréhensive afin d'explorer ces vécus qui sont encore peu connus. Plus spécifiquement, il s'agira de comprendre comment se vivent et s'expriment les relations conjugales formées plus tardivement.

---

<sup>1</sup> L'utilisation du terme « personnes âgées » a été choisi dans le cadre de ce mémoire en raison, notamment, de son emploi courant au Québec. Il réfère à un groupe de personnes plus âgées dont le seuil est au Canada généralement fixé à 65 ans. Évidemment, cette catégorisation ne rend pas compte de la diversité et tend à homogénéiser les représentations des personnes que l'on considère âgées. L'emploi de ce terme agit comme point de repère.

<sup>2</sup> Les auteur·e·s réfèrent généralement aux personnes qui sont âgées de 50 ans et plus.

Mon étude se limite aux couples hétérosexuels<sup>3</sup>. Le couple hétérosexuel, hors des liens du mariage, est ici le lieu d'observation des rapports hommes-femmes<sup>4</sup>. Dans le cadre de ce mémoire, j'ai réalisé dix entretiens de type récit de vie et de type compréhensif auprès de partenaires dont les couples se sont formés dans la soixantaine. L'approche des parcours de vie adoptée dans le cadre de ce projet est par ailleurs tout indiquée pour rendre compte de ma problématique. Considérer les trajectoires de vie est d'autant plus important aux âges avancés que la vieillesse est en grande partie le résultat du temps qui passe. Cela permet de « penser la vieillesse en amont » (Lagrange, 2009) et donc éviter de la penser comme une période circonscrite de la vie.

Cette recherche vise à poser un regard sur des expériences qui ne sont pas souvent prises en compte en sociologie afin d'aller au-delà des représentations âgistes et d'ainsi approfondir notre compréhension de la conjugalité. En fait, s'intéresser au couple à différents moments du parcours de vie est nécessaire si l'on veut comprendre la conjugalité et ses expériences puisque le couple ainsi que la mise en couple ne se limitent pas au début de l'âge adulte.

Par ce projet, je cherche à dépasser les idées et représentations préconçues sur les relations intimes aux âges avancés. J'espère que ma recherche parviendra à nuancer notre conception des relations amoureuses vécues plus tard dans le parcours de vie<sup>5</sup>. Après tout, ce sont nos propres expériences futures auxquelles nous nuisons lorsque nous entretenons des préjugés âgistes. Nous sommes peut-être ces personnes qui tomberont amoureuses, qui formeront un couple aux âges avancés, à notre tour... À moins d'être déjà ces personnes...

---

<sup>3</sup> Lorsqu'il est question de couple hétérosexuel, il faut souligner que les catégories sexuelles comme « hétérosexuelle » sont enracinées dans une conception hétéronormative des rapports sociaux. Cela présuppose alors une division sexuelle et ne pourrait exister sans la possibilité de se définir ou d'être défini par d'autres en fonction d'un genre, c'est-à-dire que l'hétérosexualité réfère nécessairement aux catégories hommes et femmes.

<sup>4</sup> L'utilisation des catégories « femmes » et « hommes » ne saurait en aucun cas être confondue avec une réalité naturelle qui voudrait qu'il existe des hommes et des femmes dans leur essence. Les différences de genre évoquées dans ce mémoire réfèrent plutôt à une féminité et une masculinité socialement construites, non pas à des différences naturelles. Ces comparaisons sont faites dans un esprit de généralisation sociologique et ne sont non pas l'insinuation d'une dichotomie absolue (Jackson, 1999).

<sup>5</sup> L'expression « parcours de vie » ne désigne pas uniquement l'approche ou le paradigme scientifique, mais aussi un concept qui réfère à une structure d'âge et c'est en sens qu'elle est employée lorsqu'elle est employée seule. Dans le cas contraire, j'emploie « approche des parcours de vie ».

## *Plan du mémoire*

Le premier chapitre porte sur la diversification des modèles conjugaux ainsi que les changements survenus dans la sphère intime et plus particulièrement conjugale. Les mutations déclinées dans ce chapitre se concentrent sur la situation québécoise à partir de la décennie 1960.

Le deuxième chapitre s'intéresse quant à lui à certaines représentations sociales du vieillissement et de la vieillesse et plus particulièrement celles qui présentent la vieillesse comme étant incompatible avec les sentiments passionnés et les désirs charnels. Par le fait même, les préjugés âgistes sont abordés, tant ceux liés à l'injonction au « vieillissement réussi » que ceux liés à une perception de la vieillesse comme état de dépendance.

Le troisième chapitre présente une revue de littérature portant la conjugalité aux âges avancés, ainsi qu'un bref portrait statistique. La remise en couple après 50 ans est plus particulièrement abordée à la lumière des quelques études produites sur le sujet.

Le quatrième chapitre est composé d'une présentation de la problématique ainsi que de la méthodologie. Après avoir exposé la question de recherche ainsi que les objectifs de ce mémoire, les approches adoptées, le déroulement de ma collecte de données ainsi que le déroulement de mon analyse sont exposés.

La présentation des résultats et des analyses se divise quant à elle en deux chapitres. Le cinquième chapitre présente un portrait des trajectoires individuelles des participant·e·s ainsi que celles de leur couple actuel. Ce portrait constitue la trame de mon analyse. Le chapitre six développe les analyses et se divise essentiellement en trois parties : la première porte davantage sur les thèmes liés à l'âge et aux parcours de vie; la seconde porte sur la vie conjugale quotidienne et ses différents aspects; la troisième partie porte sur les postures et discours des participant·e·s concernant leurs projets conjugaux et l'avenir.

# **Chapitre 1 Transformations dans la sphère conjugale depuis la seconde moitié du 20e siècle au Québec**

Dans les dernières décennies, la sociologie de l'intimité a connu un engouement, auquel plusieurs sociologues, dont Anthony Giddens, Irène Théry, Jean-Claude Kaufmann et François de Singly, ont contribué. Plus près de nous, les travaux de Renée B. Dandurand, Denise Lemieux et, plus récemment, Hélène Belleau se sont intéressé·e·s aux changements survenus en lien avec la diversification des modèles conjugaux dans les sociétés occidentales. Les incertitudes entourant le choix du ou de la conjoint·e ainsi que le caractère désormais plus fragile et incertain des trajectoires conjugales ont complexifié l'étude de la conjugalité.

Dans le cadre de ce chapitre, j'aborde le champ de la sociologie de l'intimité en me concentrant davantage sur les mutations de la sphère conjugale survenues au Québec. À l'instar de nombreuses sociétés occidentales, les modèles conjugaux s'y sont diversifiés et se sont transformés au courant du 20<sup>e</sup> siècle. D'abord, les transformations survenues en lien avec l'institution matrimoniale québécoise, et ce, à partir de la décennie 1960 sont traitées. Puis, le contexte et les mouvements sociaux qui sont au fondement de la désarticulation du système matrimonial ainsi que l'influence de celle-ci dans les changements des modèles conjugaux sont présentés. Ensuite, la question de l'instabilité conjugale à l'époque contemporaine – un des thèmes importants identifiés par la sociologie du couple – est abordée. Pour finir, le sujet du couple hétérosexuel comme lieu de reproduction des rapports de genre est présenté.

## **1.1 Un modèle matrimonial désarticulé**

Jusqu'à l'aube des années 1960, le mariage était le principal mode de régulation de la mise en couple et de l'entrée à l'âge adulte au Québec, l'Église catholique étant alors la seule institution responsable des rituels du mariage (B. Dandurand, 1992).

Toutefois, cette réalité change radicalement à partir des années 1960. Au Québec comme ailleurs, on assiste à une progression rapide du divorce et à une baisse importante des taux de

nuptialité<sup>6</sup>. Si le Québec ne fait pas figure d'exception puisque ces mutations s'observent ailleurs en Occident (Deville, 1994 ; Théry, 1993), la situation québécoise nécessite d'être comprise au regard de certaines particularités, ce qu'a permis le livre précurseur *Le mariage en question* (1988) de Renée B. Dandurand (Belleau, 2011). La chercheuse y soutient que ce n'est pas seulement le mariage qui a connu un désintérêt entre 1965 et 1985, mais bien, de manière plus importante, l'institution matrimoniale comme « système » qui s'est vue transformée. La perte d'influence de l'Église catholique est l'un des facteurs ayant contribué à la désarticulation du système matrimonial.

La progression de l'État-providence dans la décennie 1960 a eu une incidence importante sur la vie familiale, notamment par le biais de mesures juridiques qui sont venues réguler la sphère familiale. En effet, le droit familial a connu une période de changements qui s'est étendue sur plusieurs décennies. D'ailleurs, soulignons qu'en 1968, le Québec adopte la *Loi concernant le mariage civil*, loi qui témoigne de la volonté de l'État de s'approprier de responsabilités qui avaient jusque-là été celles de l'Église.

Si l'on observe une désaffection quasi généralisée envers la religion, le mariage civil peine à provoquer un engouement (Belleau, 2011). En effet, dès les années 1970, le choix de l'union libre devient de plus en plus fréquent. À la fin du 20<sup>e</sup> siècle, ce mode d'union devient une « quasi-norme » et le choix majoritaire des individus formant un premier couple (Lapierre-Adamcyk, Le Bourdais, et Marcil-Gratton, 1999). L'union libre est devenue un mode alternatif de conjugalité et non plus un mode marginal, contestataire ou anormal comme autrefois (Belleau, 2011).

### **1.1.1 Des agents de changements : politiques et mouvements sociaux**

Au Québec, le mariage a longtemps constitué le fondement de la famille, consacrant l'aspect irrévocable et monogame du couple. Cela s'inscrivait dans un ordre plus large, commun

---

<sup>6</sup> Les taux de divortialité ont augmenté de manière exceptionnelle entre la fin de la décennie 1960 et la fin de la décennie 1980 au Québec, en passant de 8% à près de 50%. Et, encore aujourd'hui, environ un mariage sur deux se termine en divorce (Institut de la statistique du Québec, 2015). Le nombre de mariages célébrés par année a augmenté pour atteindre un sommet en 1970 avec 50 000 mariages célébrés cette année-là, avant de diminuer de moitié durant les trois décennies (Institut de la Statistique du Québec, 2015)(Institut de la Statistique du Québec, 2015).

à d'autres sociétés catholiques : les lois religieuses prescrivaient « depuis le 12<sup>e</sup> siècle en Occident, la norme du mariage comme lien légal du couple cohabitant dans le même ménage et comme préalable requis à toute naissance » (B. Dandurand, 1987 : 80). Et, si l'on peut recenser quelques cas de couples ou de familles qui ne souscrivaient pas à ce modèle, ce dernier était très largement suivi, constituant la norme jusque dans les années 1960.

De grandes réformes de la société québécoise vont alors être entamées, durant cette période particulière que plusieurs historien·ne·s considèrent aujourd'hui comme « La Révolution tranquille ». Il s'agit d'une période de grands changements, notamment politiques, opérés principalement par un processus accéléré de modernisation de l'État québécois et mû par une nouvelle classe politique. Cette dernière a radicalement changé la vision de la famille – auparavant régie par la morale catholique – et dorénavant soumise à une laïcité légitimée par la science et le droit (B. Dandurand, 1992).

Les réformes introduites par l'État québécois se sont déployées en concordance avec la propagation d'idées et de styles de vie nouveaux provenant d'Amérique du Nord et d'Europe. Ces nouveaux courants de pensée et modèles de comportements ont été influencés par divers mouvements sociaux, dont la révolution sexuelle, la contre-culture californienne, la contestation étudiante et les différents mouvements identitaires (B. Dandurand, 1988). Ce sont ces mouvements sociaux qui ont entraîné un éclatement des normes et des cadres établis, se concrétisant par une libéralisation des mœurs, notamment quant à la contraception, l'avortement, l'homosexualité et le divorce (B. Dandurand, 1987).

### ***Femmes et luttes féministes***

Le mouvement des femmes des années 1960 et 1970 a également transformé les modèles conjugaux et familiaux au Québec. Une importante remise en question de la vision étroite et essentialiste de la famille est issue des réflexions fondamentales de la pensée féministe (B. Dandurand, 1990). Les revendications des femmes et leurs gains sont multiples, allant d'un meilleur accès au marché du travail au contrôle de leur fécondité, en passant par la création d'infrastructures permettant une meilleure conciliation travail-famille. Ces changements vont permettre aux femmes d'accéder à une autonomie économique, ce qui a profondément modifié le paysage conjugal et familial, contribuant alors à contrer l'hégémonie du mariage (Lamoureux,

1992). Quant au contrôle sexuel et contraceptif acquis par les femmes, il est à la base de la diversification des modes de conjugalité (Belleau, 2011). Ce sont ces changements qui font dire à Lamoureux que « si aujourd’hui le mariage n’incite pas à l’asservissement des femmes, ni à leur disparition symbolique » (1992 : 6), c’est avant tout le résultat d’une longue lutte politique et sociale.

Entre les années 1960 et 1980, le modèle conjugal dominant de la société industrielle nord-américaine passe de celui de ménagère-pourvoyeur à celui du double soutien de la société de consommation (B. Dandurand, 1992). La fin du modèle traditionnel reléguant les femmes mariées à la sphère domestique depuis les débuts de l’industrialisation représente une modification majeure. Depuis l’industrialisation, la main-d’œuvre féminine avait été davantage composée de célibataires, et les femmes mariées y étaient exceptions (B. Dandurand, 1990 ; Lamoureux, 1992). De cette participation accrue au marché du travail, de nouvelles revendications entourant l’organisation du travail afin de favoriser une conciliation entre la vie familiale et le marché du travail sont apparues dans le paysage politique. Ce sont des militantes du Front national de libération des femmes qui ont à la fin des années 1960 créé les premières garderies (Lamoureux, 1992), ce qui a mené en 1997 à la création du réseau des centres de la petite enfance (CPE) (les garderies à 5\$) ainsi qu’à la création du Régime québécois d’assurance parentale (RQAP) en 2006, aussi revendiqué par des femmes.

Dès la décennie 1980, le mariage ainsi que la maternité ne représentent plus des barrières – tout en demeurant des obstacles – à la vie professionnelle des femmes. Cette insertion est encouragée par les sollicitations de la société de consommation et par l’offre de travail accrue en provenance du secteur tertiaire (B. Dandurand, 1992). Ce nouveau modèle, bien qu’il ait diminué l’écart entre les rôles conjugaux, ne l’a pas supprimé.

La conjugalité s’est trouvée au cœur de ces transformations, notamment en lien avec l’acquisition par les femmes d’une plus grande autonomie financière, légale, mais aussi politique et sexuelle, ainsi qu’en lien avec la désaffection du mariage<sup>7</sup>. Ces changements dans

---

<sup>7</sup> C’est lors de la refonte complète du droit familial que l’on tentera de faire disparaître l’ensemble des articles de la loi discriminatoires à l’endroit des femmes et des enfants (Joyal, 1987 dans B. Dandurand, 1992).

la sphère conjugale, à la fin du 20<sup>e</sup> siècle, ont été « des plus subits et des plus spectaculaires » (B. Dandurand, 1992). L'union matrimoniale comme sanctification du couple et comme mode d'entrée à l'âge adulte, plus particulièrement pour les femmes, a perdu de sa force d'attraction, et ce sur une très courte période. Le mariage, devenu dissoluble et n'étant plus l'unique façon de former une union, a laissé place à une plus grande diversité de situations familiales. De cet assouplissement des normes de l'édification du couple, et plus largement de la conjugalité, ont émergé de nouvelles façons légitimes de faire couple.

### **1.1.2 L'émergence de nouveaux modèles conjugaux**

Le système matrimonial, depuis les années 1960, s'est désarticulé (B. Dandurand, 1988) en raison de la disparition de la cohérence normative qui le soutenait (Belleau, 2011). Le mariage ne constitue plus inévitablement le fondement de l'union : « alors qu'il fallait auparavant attendre le mariage avant de vivre en couple, aujourd'hui l'engagement qu'il soit religieux, légal ou simplement consensuel vient plutôt confirmer l'existence d'un lien d'intimité déjà en partie édifié. » (Bernier, 1996 : 46)

La cohabitation qui n'était pas permise hors du mariage a graduellement été acceptée comme une transition des jeunes couples vers le mariage. Puis, ce type d'union en est venu à le substituer. Les transformations survenues dans la sphère intime ne signifieraient alors pas une désaffection de la relation conjugale comme en témoigne, notamment, la montée de l'union libre. L'union libre ne constitue plus seulement une étape initiale de la mise en couple, mais est également devenue une modalité conjugale permanente (Bernier, 1996 ; Lapierre-Adamcyk, Le Bourdais et Marcil-Gratton, 1999 ; Belleau, 2011). Le mariage n'étant plus un passage obligé, lorsque ce type d'union est choisi, il semble donc qu'il le soit de plus en plus librement. Malgré cela, le mariage a tout de même conservé une partie de sa portée symbolique d'autrefois. En fait, les significations qui lui sont associées sont plus diverses et revêtent pour les individus un caractère privé tout en entretenant certaines représentations plus « mythiques » (Belleau, 2011). Les unions aujourd'hui apparaissent fondées sur le sentiment amoureux (Bernier, 1996) ce qui n'était auparavant pas la norme.

Le mariage n'est plus le marqueur de l'entrée dans la vie conjugale, mais celui-ci est demeuré un projet conjugal valorisé par certain·e·s. En outre, la question du mariage continue

de se poser pour les couples contemporains. Une majorité des personnes âgées entre 20 ans et 40 ans vivant en couple au Québec sont aujourd'hui des couples en union libre, tandis que dans l'ensemble de la population, l'on dénombre davantage de couples mariés. Cela s'explique en partie par le fait qu'une part des personnes plus âgées s'est mise en couple à une époque où l'union libre était moins populaire, mais aussi parce qu'une partie des couples en union libre se marie avec le temps (soit après plusieurs années d'union libre). Au Québec, lorsque l'on observe les statistiques des enfants nés hors des liens du mariage, on constate que ces naissances ont augmenté de manière importante, si bien que le mariage n'est plus le seul cadre acceptable pour mettre un enfant au monde (Lapierre-Adamcyk, Le Bourdais et Marcil-Gratton, 1999). En 2011, la proportion avait atteint 63% des naissances (Le Bourdais, Lapierre-Adamcyk et Roy, 2014). Cela semble indiquer que l'union libre tend à constituer une forme d'engagement à long terme tout comme le mariage.

Simultanément à la désaffection du mariage, la monoparentalité a aussi connu une augmentation considérable. Avant la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, les familles monoparentales étaient essentiellement liées, dans les sociétés occidentales, aux expériences du veuvage ou à celles des mères célibataires. Bien que ce phénomène eût préalablement existé, il n'était pas nommé comme tel : on parlait de veufs et de veuves, de « filles-mères » et marginalement de personnes séparées, mais non de familles monoparentales. C'est une nouvelle forme de monoparentalité qui est apparue avec l'augmentation des séparations et des divorces (B. Dandurand, 1987). Dans les décennies 1970 et 1980 au Québec, ce type de ménage, conjugué plus souvent qu'autrement au féminin, a connu une augmentation notoire (B. Dandurand, 1992). Cette tendance de la monoparentalité au féminin s'est maintenue substantiellement dans les dernières décennies (Corbeil et Descarries, 2003) et, encore aujourd'hui, les familles monoparentales comptent plus de femmes à leur tête que d'hommes<sup>8</sup>.

Malgré l'augmentation des divorces permise par l'assouplissement du contexte légal et moral, « mettre un terme à une union ne signifie pas pour autant abandonner tout espoir de renouer un jour avec la vie de couple ou de reconstituer une famille. » (Corbeil et Descarries,

---

<sup>8</sup> Les données de ce rapport, tirées du recensement de 2006, indiquent que 78% des familles monoparentales québécoises sont dirigées par des femmes (Dallaire, Migneault et Marchand, 2011).

2003 : 20) On voit apparaître les familles recomposées. La famille recomposée est généralement décrite « comme désignant la situation de personnes mariées ou vivant en union de fait ayant une garde permanente, partagée ou occasionnelle d'un ou de plusieurs enfants issus d'une précédente union. » (Saint-Jacques et al., 2009 : 27) La famille s'inscrit donc moins dans la stabilité, mais elle n'est pas disparue. La structure de ces types de famille varie, ainsi que les trajectoires des personnes qui les composent, ce qui en fait une réalité complexe et multiple.

La famille demeure fortement valorisée par la population québécoise, et ce en dépit des transformations des modes de conjugalité (Corbeil et Descarries, 2003). Le lien conjugal, continuant d'exercer une force d'attraction, maintient une certaine organisation du social. Selon les données du recensement canadien de 2016, la majorité de la population québécoise de 15 ans et plus vit en couple. De plus, selon les mêmes données, la part de personnes vivant en couple augmente graduellement dans la vingtaine et la trentaine alors que celles-ci amorcent leur vie conjugale.

## **1.2 Des vies amoureuses « complexifiées »**

Dans cette section, ce sont les impacts, notamment sur le couple ainsi que sa formation, de ces changements survenus dans la sphère conjugale qui sont abordés. Les études démontrent que ceux-ci n'ont pas mené à la fin du couple, contrairement aux prédictions répétées au cours des dernières décennies (Corbeil et Descarries, 2003), mais bien à une diversification des modes de conjugalité et des trajectoires conjugales.

Les représentations sociales du couple, dont celles concernant le mariage, se sont transformées parallèlement à la diversification des modes de conjugalité. L'idée du couple a conservé sa puissance en étant à la fois le lieu privilégié de la sexualité, de l'attachement amoureux et, de plus en plus, un mode de groupe d'entraide (Bernier, 1996). Malgré une désaffection du mariage et le phénomène de précarisation du couple, cela n'empêche donc pas que le couple soit aussi l'objet d'une forte valorisation qui « s'apparente par moment à une religion » (Lemieux, 2003 : 61). Ainsi, bien loin d'être abandonnées, au contraire, les attentes envers la vie conjugale se sont accrues et un travail constant est désormais nécessaire au maintien de la relation conjugale.

Le contexte de libéralisation de la sexualité a contribué à la formation du couple par étapes graduelles (Lemieux, 1996), en brisant le lien entre mariage et sexualité. Cela ne se pose pas seulement au contexte québécois, mais plus largement dans les sociétés occidentales. Dans son ouvrage *Sociologie du couple* (1993), Kaufmann a exposé le caractère désormais progressif de la formation du couple ainsi que l'incertitude du lien en raison de la possibilité nouvelle de se désengager. Selon cet auteur, le couple est devenu une réalité moins institutionnalisée et donc moins stable. Dès la mise en couple, les « étapes » seraient plus imperceptibles : la formation du couple présentant dorénavant un « arasement des seuils » (Kaufmann, 1993). La vie de couple commence alors bien avant l'étape de la cohabitation, ce qui peut apparaître aujourd'hui évident, mais qui était nouveau, à l'époque, dans l'étude de la conjugalité. Ainsi, de nouvelles incertitudes se sont immiscées dans la vie conjugale, notamment en ce qui concerne la collectivisation des équipements et des objets, les partenaires étant portés à attendre avant d'établir cet aspect plus matériel de la relation. Cela, par crainte de briser un lien conjugal neuf ou fragile et, aussi, afin de mettre ce lien à l'abri du quotidien (Kaufmann, 1993).

Pour Kaufmann (1993), un paradoxe se présente dorénavant dans la mise en couple puisque le lien conjugal est à la fois précipité par la précocité sexuelle tout en étant repoussé dans la consolidation de celui-ci. L'entrée en couple permet désormais aux jeunes de repousser les engagements ce qui « présuppose une légèreté conjugale, tant du point de vue des engagements, du degré d'intégration, que celui du poids de l'organisation des habitudes, des équipements et des objets scellant l'union » (Kaufmann, 1993 : 24). Le couple ne débute plus uniquement à la cohabitation, c'est pourquoi les partenaires peuvent s'accommoder de différentes formes de cohabitation durant cette phase où une intimité amoureuse se développe en dehors de la vie commune (Bernier, 1996). Ces processus de formation du couple désinstitutionnalisés s'inscrivent « dans un monde où les étapes ne sont pas fixées d'avance mais sont construites au fur et à mesure par les protagonistes au moyen de beaucoup de paroles échangées, de discussions [...] et se font au prix de beaucoup d'efforts. » (Lemieux, 2003 : 73). Ce processus fait dire à Kaufmann que « le couple commence désormais à petits pas » (1993 : 82).

Dans son article « La formation du couple racontée en duo » (2003), Lemieux s'intéresse à ces nouvelles frontières qui délimitent le couple. Elle met en évidence la multiplication des

étapes et des modalités du lien conjugal. L'auteure souligne la différence entre ce qui était auparavant l'étape de fréquentation qui précédait le mariage et ce qui est apparu comme des étapes graduelles de la formation du couple. De même, Kaufmann (1993) propose des jalons d'étapes du cycle conjugal. La sexualité est fondatrice du lien, le premier matin sonne quant à lui l'heure du premier bilan et, par la suite, suit l'installation des premiers objets chez le ou la partenaire. Le plus souvent, il s'agit de la brosse à dents. Enfin, lorsque les partenaires décident de faire vie commune, l'espace domestique devient alors le lieu de nouvelles habitudes et références communes. Selon l'auteur, la mise en commun des meubles, mais surtout l'acquisition de biens collectivisés resserrent l'union en y engageant davantage l'avenir puisqu'il devient alors jour après jour plus difficile de se retirer. Malgré tout, les partenaires doivent s'investir tout au long de la vie à deux au sein du couple contemporain, car le lien n'est dorénavant plus indissoluble. Ainsi, l'engagement pour la vie qui était présent dans le mariage traditionnel s'est transformé vers un engagement au quotidien (Kaufmann, 1993).

Concernant le choix de ces formes d'union, dans son ouvrage *Quand l'amour et l'État rendent aveugle : le mythe du mariage automatique* (2011), Belleau rend bien compte de la confusion entourant les caractéristiques et particularités juridiques de chacune. Selon ses travaux, il semble que le mariage et l'union de fait sont souvent vus comme interchangeables pour les conjoint·e·s. Bien que l'union libre soit un modèle conjugal qui tend à se substituer au mariage, cette alternative n'est évidemment pas sans implications légales puisque les couples en union de fait sont traités différemment lors de la séparation que les couples mariés (Le Bourdais, Lapierre-Adamcyk, et Roy, 2014). De plus, l'union libre ne signifie pas pour les conjoint·e·s qui l'adoptent un refus de l'engagement, et les couples mariés ne sont pas nécessairement plus « traditionnels » dans leur organisation. Il appert que les différences entre les perceptions des couples mariés de ceux en union libre ne soient pas si différentes (Belleau, 2011).

Nous pouvons nous demander si l'absence du lien légal facilite la dissolution des couples en unions libre? Ces unions sont-elles davantage instables? Les données semblent l'indiquer, puisque selon certaines données ces couples sont significativement plus susceptibles de vivre une séparation que les couples mariés (Le Bourdais et al., 2000). Cette instabilité s'explique par les caractéristiques des personnes qui font le choix de ce type d'union ainsi que par la présence

moins importante de normes sociales et le manque d'institutionnalisation entourant ce mode d'union (Le Bourdais, Neill et Marcil-Gratton, 2000 ; Le Bourdais, Lapierre-Adamcyk et Roy, 2014). Cependant, ce risque de séparation corrélé au type d'union est plus marqué dans le reste du Canada qu'au Québec, où cette forme d'union est plus stable (Lapierre-Adamcyk, Le Bourdais, et Marcil-Gratton, 1999; Le Bourdais, Neill, et Marcil-Gratton, 2000).

### **1.2.1 La modernité : une nouvelle donne pour les individus et les couples?**

Ces « turbulences » marquant la vie conjugale ont fait l'objet d'attention en sociologie depuis un certain moment déjà. Les transformations survenues à l'intérieur du couple et dans les représentations de la vie amoureuse et conjugale ont intéressé les chercheur·e·s, notamment pour comprendre leurs effets. Plusieurs sociologues soutiennent que le processus d'individualisation dans la modernité a fait croître l'idéal de la vie à deux en raison du besoin d'intimité partagée plus grand. En effet, les attentes grandissantes qu'ont les individus envers leurs vies amoureuses expliquent, du moins en partie, l'instabilité conjugale croissante (Beck, 2001; De Singly, 2005; Illouz, 2014). L'« idéalisation de l'amour dans la modernité », est-elle réellement à mettre en lien avec une peur de la solitude et moins dans l'amour et le fondement matériel qui se tiennent dans le couple, tel que le suggère Beck (2001 : 253)? Selon cet auteur, l'autre, idéalisé ou non, comble le vide : « La surenchère est l'envers des pertes que la modernité a apportées. » (Beck, 2001 : 253)

Dans son ouvrage *The Transformation of Intimacy : Sexuality, Love and Eroticism in Modern Societies* (1992), Giddens étudie l'impact de la modernité sur la vie intime. En y décrivant les changements sociaux de la fin du 20<sup>e</sup> siècle, Giddens y aborde une transformation dans la nature de l'intimité et de l'identité personnelle. Il développe les modèles de « l'amour convergent » et de la « relation pure ». « L'amour convergent » réfère à l'idée que les partenaires amoureux se doivent désormais pleinement l'un à l'autre et doivent alors s'ouvrir totalement à leur partenaire, tandis que la « relation pure » réfère à une intimité singulière, soit une intimité fondée sur une dynamique de confiance mutuelle où chacun·e des partenaires se doit d'être satisfait·e de la relation pour la poursuivre. La « relation pure » se doit d'être comprise comme un idéal-type de la relation conjugale. Désormais, le couple est davantage porté par des attentes relationnelles en lien avec la reconnaissance, l'authenticité et l'égalité (Giddens, 1992).

Dans son article *Intimacy transformed? A critical look at the pure relationship'* (1999), Jamieson élabore une critique du modèle de la « relation pure » tel que formulé par Giddens. La « relation pure » se compose de deux partenaires égaux. L'autonomie de chacun·e des partenaires est ainsi requise afin que ceux et celles-ci puissent négocier et communiquer sur la nature de leur relation où l'engagement n'est plus tenu pour acquis telle que décrite par Giddens. Jamieson soutient que la « relation pure » ne peut se passer comme il le fait d'une compréhension matérielle : « the pure relationship seems to be near impossibility for domestic partnerships [...] that are necessarily embroiled in financial and material matters over and above the relationship » (Jamieson, 1999 : 490). Malgré cette « quête émotive », le concept de « relation pure » ne nous renseigne ni sur le couple en tant qu'institution, ni en tant que pratique. Pour Jamieson (1999), l'analyse proposée par Giddens est optimiste et s'approche d'une théorie davantage psychologique que sociologique en mettant l'accent sur le conflit intérieur, l'insatisfaction personnelle et les déceptions vécues dans la relation. On peut en effet se questionner sur les effets d'un discours prenant des allures thérapeutiques en valorisant le partage d'une intériorité (intimité, ouverture) et qui, par moment, proviennent (et renforcent) également des stéréotypes genrés (Jamieson, 1999).

En résumé, bien que Jamieson ne rejette pas l'optimisme de Giddens, elle soutient que la réalité empirique s'avère plus nuancée que la transformation de l'intimité annoncée. Les recherches sur les couples hétérosexuels continuent de montrer des rapports inégaux où les hommes ont plus de pouvoir. Cependant, celles-ci continuent aussi de montrer comment malgré ces inégalités, les partenaires font sens de leur relation comme étant collaborative, égale, intime et de soin mutuel (Jamieson, 1999). Pour Jamieson, il est possible que des idéaux nouveaux concernant le couple et l'intimité se diffusent et influencent les expériences de l'intimité dans les sociétés contemporaines. Toutefois, il est important de s'intéresser aux expériences vécues et à leur matérialité, et non seulement à leur face idéale, afin de voir comment dans le présent ces expériences ne se sont peut-être pas transformées si radicalement et profondément, tout en ne présupant pas qu'elles le seront nécessairement dans le futur (Jamieson, 1999).

Par ailleurs, l'émancipation des femmes dans les dernières décennies a mené à de nouveaux espaces de liberté, notamment en termes de droits, dans le secteur de la formation et de l'éducation ainsi que dans celui de la sexualité (Beck, 2001). Les biographies individuelles

se composent désormais de contradictions et de ruptures, entre autres, puisque ces nouveaux espaces de liberté, particulièrement pour les femmes, sont précaires (Beck, 2001). Par exemple, le désir des femmes continue à se heurter entre marché du travail et maternité et entre indépendance économique et vie conjugale. Sur le marché du travail, l'individu contemporain est censé être autonome et libre afin de satisfaire à une certaine mobilité alors même que, dans le couple et la vie familiale, c'est la stabilité qui est davantage privilégiée. Si les projets de vie s'inscrivent désormais dans un champ des possibles plus grand, cet éventail de choix met cependant les couples face à des échanges, des arrangements, des erreurs et des conflits nouveaux (Beck, 2001).

### ***Attentes amoureuses accrues : amours fragilisés?***

Dans son ouvrage *Pourquoi l'amour fait mal : l'expérience amoureuse dans la modernité* (2014), Illouz déplace l'angle d'analyse de la souffrance amoureuse, comprise comme individuelle, pour identifier les causes institutionnelles du malheur amoureux. Selon elle, ce n'est pas la souffrance amoureuse qui est un phénomène inédit, mais bien les manières par lesquelles nous en faisons l'expérience. Selon Illouz (2014), l'impact de la modernité sur la formation de l'identité consiste précisément en une mise à nu des attributs psychiques des individus, cela en plus de conférer à ces derniers une importance cruciale dans la détermination des destins, à la fois amoureux et sociaux de chacun·e. Les souffrances, dont les souffrances amoureuses, en deviennent alors individualisées. Il y aurait des tensions entre la volonté d'autonomie de l'individu moderne et son désir d'une vie intime lui procurant du réconfort. Autrement dit, les structures sociales seraient en quelque sorte responsables du fait que nous voulons des « biens » contradictoires : l'amour et l'autonomie, l'attention et l'indépendance (Illouz, 2014).

La fragilisation des relations conjugales n'est pas signe d'une désaffection du couple dans la modernité ; au contraire, plusieurs auteur·e·s ont montré comment le couple est un lien d'appartenance pour les individus. Les attentes envers le couple sont d'autant plus importantes que celui-ci est porté par des idéaux d'égalité, d'affection et d'épanouissement. Le couple dans la modernité est un vecteur de l'identité, offrant une valeur sociale (Illouz, 2014) ou encore une reconnaissance de son « soi » (de Singly, 2005) et la relation conjugale stable est une force

constitutive de l'identité (Beck, 2001). La conjugalité, dans la modernité, s'est vue marquée par des conceptions ambivalentes voire contradictoires.

## 1.2.2 Le couple hétérosexuel : plus égalitaire?

Ce sont des féministes qui ont éclairé le rôle central du concept d'amour dans l'idéologie familiale par le maintien de la monogamie hétérosexuelle et du mariage patriarcal (Jackson, 1999). Au-delà du mariage et du couple, l'amour sert peut-être lui aussi à nous lier d'une manière plus subtile et de façon plus générale à l'ordre social. Tel que le désormais célèbre slogan « le personnel est politique » (Hanisch, 1969) l'évoque, la pensée féministe s'est intéressée aux relations intimes vécues par les femmes puisque leurs problèmes individuels ont été pensés comme des résultantes de leur statut politique d'opprimées. L'hétérosexualité<sup>9</sup> a été discutées et débattues autant comme institution, pratique et expérience. L'étude de l'hétérosexualité ne se limite pas à ce qui se passe sous les draps, mais bien aussi à qui récurse la toilette et qui rappelle à sa tendre moitié de téléphoner à sa mère le jour de son anniversaire. Les féministes se sont moins intéressées à l'amour romantique qu'à l'institution du mariage et au système hétéronormatif qui sous-tendaient celle-ci, bien qu'il apparaisse clair que l'amour romantique et ses représentations sociales ont été institutionnalisés à travers la relation hétérosexuelle et la monogamie (Jackson, 1999). Le mariage et la vie conjugale ont été éclairés par les études féministes comme des lieux où s'opèrent de profondes inégalités sociales.

Les critiques féministes adressées à l'amour ne sont donc ni récentes, ni inédites. Plusieurs auteures ont vu dans le mariage un piège, permettant la subordination d'un genre à un autre. Un échange inéquitable a été dénoncé autant par rapport à la charge de travail domestique que de travail émotionnel<sup>10</sup> dans la sphère conjugale (Jackson, 1999). Et pourtant, le couple contemporain, empreint de l'idéologie de l'amour romantique, a été décrit par nombre de sociologues comme le résultat d'une relation égalitaire entre un homme et une femme.

---

<sup>9</sup> Pensons notamment aux études sur la sexualité et au développement du concept d'hétéronormativité (voir les travaux de Gayle Rubin, Adrienne Rich, Monique Witting).

<sup>10</sup> Hochschild définit le travail émotionnel comme étant l'acte par lequel sont contrôlées et modifiées les émotions, en vue d'« évoquer » ou de « façonner » un sentiment. Cette action consiste en un effort de gestion émotionnelle qui se doit d'être comprise comme un « travail », avec les dimensions économiques qui lui sont propres. (Hochschild, 2003).

Les critiques de l'amour hétérosexuel développées par des féministes comme Simone de Beauvoir et Shulamith Firestone, et plus tard par Monique Wittig notamment, voient dans l'hétérosexualité une idéologie légitimant l'oppression des femmes et les enfermement dans des relations exploitantes limitant leur accomplissement en dehors de ce lien (Jackson, 1999). Plusieurs féministes ont mis en doute le potentiel du couple hétérosexuel d'être un lieu de changement social, considérant son inscription dans la structure patriarcale de nos sociétés.

Les relations intimes ne se vivent pas en vase clos et sont, elles aussi, sujettes aux rapports de pouvoir. La division entre sphère privée et sphère publique est arbitraire et renforce le rapport d'appropriation (Guillaumin, 1978). Cette conception permet aux hommes de s'approprier le travail et le corps des femmes en niant le caractère politique des relations personnelles (Guillaumin, 1978). Le domicile est un espace de pouvoir patriarcal où peut être exploité le travail domestique d'autrui ainsi que le lieu où sont commises la grande majorité des violences sexuelles.

Par ailleurs, la culture de la romance ainsi que le langage amoureux participent à la construction des émotions et du sens socialement partagé qu'elles portent. Des différences genrées significatives sont parties prenantes de cette culture. L'imagination est une pratique sociale et culturelle organisée et institutionnalisée qui façonne la vie émotionnelle et a un impact sur comment les individus saisissent leur vie quotidienne. Dans l'imaginaire de la société de consommation, « l'histoire d'amour » impose la division de genre, exigeant que les hommes et les femmes rejouent continuellement ces différences, tout en « promettant de les abolir dans l'utopie de l'intimité asexuée » (Illouz, 2014 : 79). Les imaginaires collectifs pèsent lourd sur nos expériences amoureuses : par des produits culturels, à travers la culture de masse et le développement de nouveaux médias, des attentes se sont construites entourant la vie sexuelle et amoureuse, en créant du désir, de l'envie et des émotions à propos de scénarios et émotions à venir, comment les mettre en actes et quelles émotions ressentir (Illouz, 2014).

Jamieson (1999) rappelle que, dans la réalité de tous les jours et à l'aide de recherches empiriques, nous pouvons constater un portrait totalement différent de l'analyse que propose Giddens abordée plus haut concernant les transformations de l'intimité dans la modernité. Les relations intimes demeurent structurées par des inégalités sociales et le couple hétérosexuel par

des rapports de genre : empiriquement, l'intimité et les inégalités continuent de coexister dans les relations amoureuses. Jamieson (1999 : 491) écrit :

While agreeing with Giddens's rejection of the more pessimistic account at the century's end, I note that the creative energies of many social actors are still engaged in coping with or actively sustaining old inequalities rather than transforming them.

Elle questionne la portée empirique de la pensée de Giddens concernant la possibilité pour les individus d'être libres et égaux dans la « modernité avancée ».

Dans le même ordre d'idées, il est important de se souvenir que les rapports de pouvoirs matériels sont inégaux entre les hommes et les femmes, que les femmes ont historiquement été dépendantes des hommes et que le travail émotionnel et physique accompli par les femmes profite aux hommes (Jackson, 1999). Ces rapports de pouvoir étant dissimulés en quelque sorte derrière l'idéologie romantique du couple, mais aussi au fondement même des récits romantiques diffusés ainsi que ceux que nous construisons nous-mêmes de nos propres expériences romantiques et domestiques, les inégalités entre hommes et femmes dans le couple hétérosexuel ne sont pas toujours vues comme telles.

Ainsi, le travail domestique effectué dans la sphère familiale peut nous permettre aussi de saisir les rapports de genre. Depuis la seconde moitié du 20<sup>ième</sup> siècle, la transformation graduelle de l'économie industrielle vers une économie des services dans les sociétés occidentales ainsi que les mouvements féministes ont favorisé la participation croissante des femmes au marché du travail. Un changement important concerne plus spécifiquement les femmes mariées qui avaient été essentiellement exclues de celui-ci dans la société industrielle. Dans son ouvrage *La société du risque* (2001), Beck écrit : « Si l'on parle de la famille, il faut aussi parler de travail et d'argent, si l'on parle du couple, il faut aborder la question de la formation, de la profession, de la mobilité [...] » (Beck, 2001 : 218). Il met en évidence le caractère interdépendant des sphères sociales et des individus. Ainsi, il souligne que les inégalités sociales entre les hommes et les femmes doivent être prises en compte lorsqu'on s'intéresse au couple hétérosexuel, et ce, au-delà de la sphère intime pour comprendre ce qui s'y joue en son centre.

Le travail domestique représente aujourd'hui une double tâche pour les femmes car celles-ci, occupant maintenant pour la plupart des emplois rémunérés, continuent de réaliser la

plus grande part des tâches ménagères au sein des ménages (Hochschild, 1989). Au Québec, l'on observe un meilleur partage des tâches ménagères entre les hommes et les femmes dans les dernières décennies. Cependant, des écarts importants demeurent : en 2010, les femmes consacrent en moyenne 28% plus de temps qu'un homme aux tâches domestiques (Couturier et Posca, 2014). Les responsabilités familiales incombant plus souvent et plus lourdement aux femmes sont encore nombreuses. Bon nombre d'études continuent d'en faire la démonstration et, bien que le Québec fasse meilleure figure que d'autres sociétés occidentales grâce notamment à certaines mesures politiques, les écarts entre la situation des femmes et des hommes demeurent notoires. Par exemple, les femmes sont beaucoup plus nombreuses, soit près de dix fois plus, à travailler à temps partiel que le sont les hommes (Couturier et Posca, 2014).

Les problèmes dans les relations conjugales contemporaines apparaissent aux individus comme des difficultés relationnelles vécues dans le privé. Ainsi, le divorce se vit comme une expérience personnelle; pourtant, aux yeux des sociologues l'augmentation du taux de divorce nous indique des transformations sociales. Cela dit, les oppositions entre les hommes et les femmes dans la sphère de l'intime sont politiques. Les rapports inégalitaires vécus entre hommes et femmes dans le couple sont en lien tant avec l'idéologie amoureuse que, plus largement, les rapports de pouvoir présents dans l'ensemble de l'organisation sociale. Les rôles sociaux genrés dans le couple « sont adoucis, abolis, renforcés ou dissimulés par l'amour qu'hommes et femmes se portent » (Beck, 2001 : 240). L'amour justifie l'inégalité tout en donnant l'illusion qu'il peut la sublimer.

### **1.3 Conclusion**

En conclusion, les changements survenus dans la sphère de la vie intime se sont inscrits dans des mouvances sociales plus larges, et la désarticulation du système matrimonial québécois ne se résume pas qu'à la désaffection de la société pour la religion. Les nouveaux courants de pensée et les mouvements sociaux de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle ont également contribué à l'éclatement des mœurs et de la cohérence normative qui avait jusque-là soutenu la prégnance du mariage comme mode d'entrée en conjugalité. Depuis la décennie 1960, les changements

survenus tels que l'accès à la formation pour les femmes ainsi qu'au marché du travail, le développement de techniques de contraception et le déploiement de politiques familiales nouvelles ont modifié le paysage familial. De nouvelles représentations collectives ont émergé de ces transformations et ont favorisé une diversification des styles de vie. Ces transformations ont eu des effets particulièrement sur les âges de la vie des femmes (Lemieux, 1996). Pensons, par exemple, au mariage qui ne représente plus comme autrefois l'unique (ou presque) seuil d'entrée à l'âge adulte pour les femmes. L'assouplissement des normes entourant le mariage, et évidemment la conjugalité, a permis de normaliser des modèles qui avaient été peu présents puisque fortement réprimés auparavant.

Les trajectoires conjugales, complexifiées et multiples, présentent de nouvelles possibilités, mais aussi de nouvelles contraintes. De plus, les changements dans les mentalités et les idéaux ne s'opèrent pas nécessairement au même rythme que les changements de comportements et de situations. En effet, les situations conjugales présentent des continuités en même temps qu'on y observe des transformations. Ainsi, les transformations dans l'intimité annoncées par des sociologues, comme Giddens (1992), se doivent aussi d'être confrontées à la réalité empirique. Il est évident que des transformations peuvent être observées, même statistiquement, dans le vécu de la conjugalité. Néanmoins, il semble que certaines situations n'aient que peu ou pas changé.

Si l'on reprend l'étude du couple hétérosexuel contemporain, il est évident que le portrait de deux individus autonomes, libres et égaux est à nuancer, notamment par une prise en compte des rapports de pouvoir qui s'articulent au sein du couple (liés à des structures qui lui sont extérieures). Les hommes et les femmes dans les relations hétérosexuelles continuent d'être influencé·e·s par des stéréotypes genrés et évitent généralement de poser leur regard sur certaines inégalités lorsqu'ils et elles font sens de leurs expériences d'amoureux·euses, de partenaires, de pères et de mères (Jamieson, 1999). Les récits et pratiques des couples présentent-ils certains changements quant aux rôles sociaux « traditionnels » liés aux genres ? Oui, très certainement. Toutefois, ce n'est pas l'égalité qui est atteinte, puisque des écarts continuent de s'observer (Lemieux, 2003).

Tel que le suggère Piazzesi (2014), la sociologie abandonne une « vision de l'intimité amoureuse qui croit à la fiction d'intimité dans laquelle tout ce qui compte est un couple de deux

individus unis par un sentiment intense » (2014 : 11). Les relations amoureuses doivent être comprises dans des structures sociales plus larges, qui viennent poser des limites et contraintes à nos choix, comme elles offrent aussi des opportunités et des possibles (Caradec, 1996a ; Connidis, 2006). La prise en compte des rapports de pouvoir dans la sphère intime ne doit pas nous amener à ne penser ceux-ci qu'en termes économiques, mais bien aux différentes formes de pouvoir qui s'y jouent (Duncombe et Marsden, 1993).

L'amour et la conjugalité continuent d'être très présents dans le domaine idéologique, particulièrement dans les représentations de la réussite et du bonheur. En effet, la vie amoureuse présente pour chacun·e des rapports plus complexes au monde social que nous aimerions peut-être le penser. L'amour s'inscrit dans et participe à l'ordre social. Pour comprendre les relations conjugales, le point de vue sociologique doit dépasser les lieux communs sur l'amour. Comme l'écrivent Duncombe et Marsden : « For although romantic imagery may often disguise exploitation, people experience feelings of love as powerfully 'real' in ways which have very real consequences for their lives. » (1993 : 237). Si l'on prétend que l'amour rend aveugle, les sociologues ne peuvent se permettre d'être aveugles à ces expériences complexes (Piazzesi, 2014).

Malgré l'importance que revêtent l'amour et l'intimité dans nos vies et dans l'organisation sociale, ces thèmes ont été abordés principalement chez les jeunes adultes. Les recherches portant sur la mise en couple et la conjugalité ne se sont pas intéressées aux groupes plus âgés de la population. Cela n'est pas tellement étonnant si l'on regarde les histoires et produits culturels mettant en scène des rencontres amoureuses et la romance, puisque ceux-ci présentent presque uniquement des « êtres non ridés ». Dans la culture occidentale, la passion se voit réservée aux plus jeunes. D'ailleurs, lorsque l'on s'intéresse à l'intimité amoureuse, il apparaît clair qu'à l'instar des autres sphères de la vie, les normes associées à la jeunesse et la vieillesse diffèrent de manière significative. Quels effets ont ces normes liées à l'âge et les représentations qui en découlent sur le vécu et les expériences amoureuses des individus? Le prochain chapitre aborde la question des représentations sociales de la vieillesse et du vieillissement afin de mieux comprendre pourquoi les discours sur l'intimité amoureuse se

concentrent sur les jeunes adultes et, donc, pourquoi « l'âge de la vieillesse » semble être incompatible avec les désirs passionnels et les sentiments amoureux.

## **Chapitre 2 Représentations sociales, expériences et récits de la vieillesse**

Dans la pensée occidentale, contrairement à la jeunesse qui est associée à la sexualité, la beauté et la performance, la vieillesse est associée davantage à la mort, la perte d'attractivité et à l'incapacité. Cette conception de la vieillesse n'est pas inédite dans le domaine idéologique : « longtemps, la vieillesse a été pensée comme non compatible avec l'amour et la sexualité : l'âge était censé délivrer des sentiments violents, des passions et des désirs de la chair » (Trincaz, 1998 : 180). Les discours sur l'âge et l'amour découlant de cette conception entretiennent des préjugés à l'égard des expériences intimes et leurs potentialités aux âges avancés. Cependant, au cours des dernières décennies, de nouveaux discours sur l'amour et la sexualité dans la vieillesse ont gagné en importance.

Dans ce chapitre, il est question des représentations sociales de la vieillesse et du vieillissement et de leurs constructions ainsi que de leurs effets sur les expériences individuelles. Plus spécifiquement, les deux images de la vieillesse (soit celle de la dépendance et celle du « vieillissement réussi »), l'âgisme et la sexualité sont abordés dans ce chapitre. Cette mise en perspective de la construction sociale de la vieillesse permet de mieux saisir pourquoi celle-ci est considérée comme étant incompatible avec les relations intimes et le désir sexuel. Pour finir, la vieillesse est explorée comme temporalité particulière au sein des âges de la vie.

### **2.1 Les représentations sociales de la vieillesse : au cœur des ambivalences**

Les représentations de la vieillesse dans les sociétés occidentales sont aujourd'hui ambivalentes. Les représentations sociales de la vieillesse contemporaine présentent des stéréotypes contradictoires. Par exemple, la sagesse et la démence peuvent être des caractéristiques toutes deux associées à la vieillesse ou encore le fait d'être docile et d'être malcommode. Les images contradictoires de la vieillesse ont mené à des attitudes à son égard qui le sont tout autant, pouvant osciller entre respect et dénigrement (Trincaz, 1998).

Bien que nous vieillissions à tous les jours, et ce, dès notre naissance, le vieillissement est associé à des signes corporels spécifiques tels que les cheveux blancs, les rides ou encore des signes indiquant des problèmes de santé, notamment des atteintes cognitives ou une diminution de la mobilité. Plus tôt dans la vie, le processus de vieillissement est appelé « croissance », « développement », « maturation » (Billette, Lavoie, Séguin et Van Pevenage, 2012). Le mot vieillissement est connoté négativement puisqu'associé à la vieillesse comprise comme une période de déclin physique et mental. Dans les sociétés valorisant la beauté physique et liant celle-ci à la jeunesse, le corps vieux se voit alors déprécié sur le plan esthétique, mais aussi sur le plan de la performance, étant vu comme une « machine usée » (Trincaz, 1998).

Malgré ces perceptions plus négatives, la vieillesse en Occident est aussi vue comme une période de sagesse pour laquelle les individus méritent le respect (Trincaz, 1998). Pourtant, dire à une personne qu'elle est vieille risque peu d'être reçu comme un compliment. La sagesse attribuable à l'expérience acquise semble associée à certains individus, rôles ou positionnements sociaux et moins aux personnes âgées de manière générale. Par exemple, le rôle de grands-parents, et plus précisément celui du « grand sage », est valorisé dans les représentations sociales de la vieillesse puisqu'on y voit une utilité sociale, mais n'est pas un rôle accessible à tous et à toutes.

L'image de la vieillesse contemporaine peut être comprise comme étant organisée entre deux pôles imaginaires, soit d'un côté la « vieillesse épanouie » et de l'autre la « vieillesse ingrate » (Caradec, 2001). Le pôle plus positif présente l'image de la personne retraitée active, mobile, autonome et utile à la société et à ses proches, tandis qu'à l'autre extrémité se trouve l'image de la personne devenue dépendante et n'attendant plus rien de la vie sauf peut-être la mort (Caradec, 2007). Bien que certaines représentations puissent paraître moins déplorables, il n'en demeure pas moins qu'elles présentent un portrait déformé de la réalité, car les expériences dans la vieillesse sont, en effet, aussi nuancées et diversifiées que celles des individus dans l'ensemble de la société (Caradec, 2001). Cette polarisation laisse donc dans l'ombre la diversité des expériences vécues par de la majorité des personnes ainsi représentées (Caradec, 2004).

### ***Pôle négatif***

Les sociétés occidentales conçoivent principalement la vieillesse comme un déclin, une déchéance, notamment, car le regard biomédical a contribué à associer le vieillissement à des dégradations physiques. La médecine en Occident, à travers les siècles, a participé à cette conception de la vieillesse comme déclin, et ce, dès le 5<sup>e</sup> siècle av. J.-C avec Hippocrate (Trincaz, 1998). Celui-ci est d'ailleurs le premier à avoir comparé les étapes de la vie humaine aux saisons et ainsi la vieillesse à l'hiver (de Beauvoir, 1970). La gériatrie, médicalisant la vieillesse, a ensuite contribué à son tour à cette vision plus pessimiste de la vieillesse en faisant du corps vieux un corps malade (Caradec, 2001). De nos jours, dans les sociétés occidentales, la vieillesse est perçue en soi comme un problème médical et individuel qui se doit d'être évité (Calasanti et Slevin, 2001). Mais, les préjugés envers la vieillesse ne sont pas que liés au corps : les représentations et les discours apocalyptiques concernant le vieillissement de la population (Gee et Gutman, 2000) ont aussi mené à un climat social d'exclusion des personnes âgées (Bickel et Cavalli, 2002).

### ***Pôle positif***

L'allongement de l'espérance de vie a fortement contribué à modifier le parcours de vie. De manière générale, il est possible d'observer un abaissement de l'âge de cessation de l'activité professionnelle et une amélioration de l'état de santé et des conditions de vie (Bickel et Cavalli, 2002). De plus, le développement de la société de consommation a permis à ces « nouvelles » générations de retraité·e·s de se consacrer davantage à des loisirs. Ce nouvel âge est désormais connu sous le terme de troisième âge et a eu comme effet de repousser la vieillesse dans le quatrième âge (Bickel et Cavalli, 2002). Le troisième âge, se posant en opposition avec la vieillesse, aspire en quelque sorte à une nouvelle jeunesse (Caradec, 2001). Cet « âge d'or » est un temps privilégié pour les activités, et non pas un temps d'inactivité : les individus y adoptent ainsi des styles et activités de vie qui avaient été associés surtout à la jeunesse comme les études et les voyages (Van de Velde, 2015). Or, ce ne sont pas que de nouvelles représentations de la vieillesse qui sont apparues, mais aussi de nouvelles réalités.

### **2.1.1 La retraite : de la « dépendance » au travail gratuit**

La vieillesse, dans de nombreux pays, s'est vue institutionnalisée par des nouvelles politiques sociales mises en place dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. L'histoire de la retraite moderne est liée aux sociétés industrielles qui ont d'abord voulu développer une protection pour l'invalidité, mais, par la suite, la retraite s'est vue transformée en une sorte de récompense pour services rendus (Caradec, 2001). Le seuil de la vieillesse a alors été pensé davantage par rapport à l'admissibilité au régime de pension de vieillesse et, donc à un âge chronologique (variable selon les pays), et non plus en termes d'incapacité physique. Ainsi, les politiques de retraite en sont venues à instituer une « dépendance » basée sur l'âge (Calasanti et Slevin, 2001). La perception négative des personnes âgées est ainsi en partie liée aux développements de ces programmes publics (Bickel et Cavalli, 2002).

La dépendance associée à la vieillesse semble être l'une des représentations les plus tenaces en Occident et, particulièrement en ce qui concerne les femmes âgées (Quéniart et Charpentier, 2010). Elle semble être l'un des principaux enjeux entourant le vieillissement de la population (Caradec, 2001). Dans les sociétés qui valorisent davantage la jeunesse, incitant sur la performance, l'autonomie et la rentabilité, les représentations de la vieillesse comme dépendante et impotente agissent donc comme de sérieux repoussoirs.

Depuis la décennie 1980, dans les sociétés postindustrielles, le vieillissement de la population a été présenté comme un problème à régler, voire comme un fardeau social (Calasanti et Slevin, 2001). Les prédictions catastrophiques concernant le vieillissement démographique ont mené à voir les personnes bénéficiant des systèmes publics comme étant dépendantes (King, 2006). Des inquiétudes vis-à-vis le financement public des retraites, mais aussi du système de santé et services sociaux ont alors vu le jour (Gee et Gutman, 2000), contribuant aux perceptions négatives à l'égard des personnes âgées.

Dans une économie capitaliste, ce sont les travailleur·euse·s salarié·e·s qui voient leur travail reconnu, et la valeur d'un individu est donc calculée en fonction de sa production. Si les personnes âgées sont bien souvent poussées hors du marché du travail, elles sont littéralement utilisées comme réserve de travail, c'est-à-dire que l'on s'attend à ce qu'elles effectuent un travail gratuit : « Adults in virtually all race and class-based communities look to old people,

and most especially to old women, as family members ready to tend those in need » (King, 2006 : 55). En effet, les personnes âgées et retraitées continuent d'effectuer du travail dans la sphère familiale et domestique : un travail invisible comme l'ont déjà décrié des féministes. Dans la famille, le travail effectué par les personnes âgées, spécialement celui de grands-parents, est attendu comme une expression d'amour.

La durée potentielle des années à la retraite ayant augmenté au cours des dernières décennies, cela a motivé les retraité·e·s à développer de nouvelles pratiques afin de tenter d'acquérir de nouveaux rôles sociaux actifs (Guillemard, 2002). Ainsi, les retraité·e·s s'impliquent dans différentes sphères de la société, notamment, par des activités bénévoles<sup>11</sup>.

### 2.1.2 L'âgisme : rapports aux autres et à soi

Le terme *âgisme* est apparu en 1968 aux États-Unis, utilisé par Robert Butler, pour décrire le système de discrimination des personnes âgées. La définition connue est :

Ageism can ben seen as a process of systematic stereotyping of discrimination against people because they are old, just as racism and sexism accomplish this for skin color and gender. Old people are categorized as senile, rigid in thought and manner, old-fashioned in morality and skills... Ageism allows the younger generations to see older people as different from themselves, thus they subtly cease to identify with elders as human beings. (Butler, 1975 : 35)

L'âgisme opère dans les cultures qui valorisent la jeunesse et procède à une exclusion des personnes âgées en entretenant des préjugés négatifs envers les personnes jugées vieilles. Ce système a pour effet non seulement d'opérer une distinction entre les âges de la vie, mais également de les hiérarchiser. L'âgisme influence l'organisation sociale puisqu'il agit comme une oppression structurante tant au niveau du marché du travail que des politiques sociales de l'emploi et de la retraite (King, 2006).

Le refus de nombreuses personnes d'être étiquetées comme vieilles montre la force du préjugé négatif qui entretenu envers la vieillesse en raison de l'âgisme qui subsiste (Calasanti et

---

<sup>11</sup> Au Québec, un peu plus de la moitié des personnes âgées de 55 ans et plus s'impliquaient au sein d'une association en 2008 (Fleury, 2012) et la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus à faire du bénévolat était de 24% en 2013 (Gravel, 2013). De plus, il est à noter que pour les personnes âgées de 65 ans et plus qui s'y engagent, le nombre d'heures consacré est en moyenne beaucoup plus important que pour les autres groupes d'âge.

Slevin, 2001). La distanciation engendrée par l'âgisme, entre un « nous » et un « eux », séparant personnes « jeunes » et personnes « vieilles », permet plus aisément de ne pas voir dans la vieillesse d'un individu son humanité. Même la vieillesse et la « vraie vieillesse » se voient distinguées, cette dernière étant repoussée aux confins de la vie, en étant associée à la fragilité et à l'incapacité.

Par ailleurs, l'apparence de jeunesse, qui peut s'ancrer dans le corps comme dans le style de vie, est plus accessible à certaines personnes qu'à d'autres. Cette apparence « jeune » confère à certains individus d'un même groupe d'âge des privilèges que d'autres n'ont pas, ce qui rend la compréhension de l'âgisme d'autant plus complexe. Comme le souligne Calasanti et Slevin (2001), il est possible d'éviter en partie l'âgisme dans les interactions de la vie quotidienne, notamment en ayant « l'air jeune », ou du moins en ayant les qualités suffisantes pour être associé à la jeunesse. Évidemment, le fait d'avoir l'air plus jeune que son âge ou « suffisamment » jeune ne tient pas que de la génétique, ni du mérite, comme certaines personnes le croient, mais bien aussi du pouvoir économique, par le biais de la consommation ainsi que, plus largement, par les conditions de vie (Calasanti et Slevin, 2001). L'absence de discrimination âgiste vécue par un individu peut aussi passer par sa communauté et le statut social offert par celle-ci. C'est donc dire que l'expérience de l'âgisme interagit avec différents privilèges : tandis que certains cumulent des privilèges les protégeant de certaines discriminations âgistes, d'autres cumulent des désavantages qui les poussent vers l'exclusion sociale.

Une plus grande pauvreté<sup>12</sup> est présente chez les groupes les plus âgés de la population, ce qui s'explique en partie par les politiques liées à l'emploi et au revenu, et donc, à un âgisme institutionnel (Bytheway, 2005). Cette pauvreté est essentiellement due à l'exclusion du marché du travail des personnes âgées qui serait mise en place par des politiques, certes, mais aussi par des normes informelles (King, 2006). Les individus peuvent se retirer du marché du travail

---

<sup>12</sup> Au Québec, pour la période de 2012 à 2015, les personnes âgées de 65 ans et plus affichaient un taux de faible revenu (après impôt) d'environ 15% comparativement à 11% pour la population de 25 à 54 ans (Données tirées de Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, Fichiers maîtres adaptés par l'Institut de la statistique du Québec).

évidemment par choix, mais ces choix s'inscrivent dans un climat social où les personnes âgées sont perçues comme n'étant plus aptes à l'emploi.

### ***Bien vieillir : un âgisme renouvelé?***

En lien avec l'allongement de l'espérance de vie, la période de retraite se voit davantage valorisée en étant perçue comme propice à l'épanouissement de soi. Cette nouvelle période amène cependant une nouvelle injonction pour les « jeunes » retraité·e·s, soit celle d'être actif et active ainsi que disponible (Van de Velde, 2015). Désormais, il faudrait maintenir un certain niveau de performance dans son vieillissement pour être reconnu·e et avoir du succès. Cette notion de « vieillissement réussi » a pour effet de rendre responsables les individus de leur vieillissement en plus de mener à un déni des vulnérabilités liées à l'expérience de la vieillesse (Caradec, 2001). Les injonctions liées à cet âge de la vie s'inscrivent en concordance avec celle de la société qui est tournée vers la productivité et la performance, de sorte que les images positives de la vieillesse présentent une vieillesse tournée vers une quête de bien-être. La valorisation, à travers la séparation entre troisième et quatrième âges, de caractéristiques positives qui étaient auparavant l'apanage de la vie adulte rétablit l'image d'une partie des personnes âgées tout en contribuant à stigmatiser et exclure celles qui ne répondent pas à ces nouveaux standards. Toutefois, l'âgisme rappelle aussi aux personnes âgées de se conformer à leur âge en leur rappelant de ne pas non plus totalement adopter les codes sociaux des jeunes sous peine d'être jugées grotesques. L'ambivalence dans les normes sociales de la vieillesse laisse peu de marge de manœuvre aux individus pour être eux-mêmes.

La sociologie du vieillissement a montré comment derrière l'injonction du « bien vieillir » et du « vieillir jeune » se jouent de profondes inégalités sociales, en exposant comment l'âgisme met en opposition la catégorie des « bons vieux », qui se garderaient suffisamment « jeunes » et en santé, à celle des « mauvais vieux », qui seraient dépendants et malades. En ce sens, « vieillir jeune » est une injonction qui témoigne d'une volonté de faire disparaître la vieillesse. De même, il y a une forme d'âgisme dans le fait que tous les âges soient socialement construits, mais que pourtant ce n'est que la vieillesse que l'on cherche à faire disparaître (Calasanti, 2008).

### 2.1.3 Désirs, corps et sexualité dans la vieillesse

Les représentations ambivalentes de la vieillesse touchent également celles de la sexualité. Jusqu'à récemment les gérontologues s'étaient peu intéressé·e·s à l'intimité et la sexualité des personnes âgées (Barusch, 2008). Cet intérêt marque sans doute un changement notable puisque pendant longtemps la vieillesse a été perçue comme incompatible avec la sexualité, la séduction et la passion (Trincaz, 1998 ; Connidis, 2006). Ce changement n'est toutefois pas si étonnant si l'on considère les représentations sociales de la vieillesse désormais plus ambivalentes (Caradec, 2001) : certains discours plus positifs se popularisent dernièrement, dont, par exemple, l'idée que « l'amour n'a pas d'âge ».

Bien que cela tende à changer, le « coup de foudre », l'amour « fou », les désirs passionnels sont dans les productions culturelles réservées aux plus jeunes adultes, excluant ainsi les plus âgé·e·s de ces représentations. Le désir sexuel dans la vieillesse est nié, voire méprisé et l'intériorisation de ce mépris peut avoir comme effet de déposséder les personnes âgées de leurs désirs (Lagrange, 2011). Ainsi, de nombreuses personnes âgées en viennent elles-mêmes à un certain renoncement sexuel, validant alors les préjugés âgistes concernant leur désintérêt pour la sexualité. Les femmes sont particulièrement touchées par ces préjugés : la ménopause ayant longtemps été vue comme marquant la fin du désir sexuel féminin<sup>13</sup>, les femmes se trouvent plus rapidement exclues du « marché de la sexualité » que les hommes. Ainsi, le « désir des vieilles devient risible, comme leurs amours, puisque la société n'attend plus d'elles qu'elles jouent le jeu de la séduction » (Lagrange, 2011).

#### *Genre et corps vieillissants*

L'enjeu du corps est saillant dans les expériences de l'avancée en âge : « How we experience our aging bodies is thus complex, influenced by structural, institutional, and cultural forces and the myriad interactions that occur in the overlapping and discrete contexts in which we live » (Holstein, 2006 : 315). La retraite est associée à un risque majeur de « laisser-aller », ce contre quoi les individus doivent lutter (Gestin, 2003). Les discours normatifs prescrivent

---

<sup>13</sup> Cela s'explique notamment par le fait que la sexualité des femmes a été pensée en fonction de leur fertilité.

aux femmes de « conserver » leur forme, leur minceur et leur beauté tandis qu'ils prescrivent aux hommes de « rester » en forme, forts et virils. Le modèle du « vieillir-jeune » et les normes liées aux corps présentent des différences genrées, tout comme les expériences qui en découlent : alors que les hommes mûrissent, les femmes se fanent.

Le vieillissement des corps des femmes apparaît comme une expérience d'autant plus douloureuse qu'elles sont socialement davantage objets que sujets. Les femmes ont été et sont encore intrinsèquement liées à leur corporéité (Clair, 2015). La beauté associée à la culture féminine représente un devoir auquel les femmes sont contraintes (Remaury, 2000). Il semble qu'il en aille de même pour les femmes âgées, qui doivent se plier à des nouvelles normes; ne pouvant plus espérer être associées au modèle de beauté, elles doivent retarder ou masquer les signes du vieillissement. Les normes de beauté construisent pour les femmes âgées le diktat du paraître jeune, ce qui passe par une opération de travestissement du corps (Lagrange, 2009). Subséquemment, en tâchant de ne pas paraître leur âge, elles peuvent résister aux représentations négatives de la vieillesse afin de « rester dans la vie » (Marchand, Quéniart et Charpentier, 2010).

La résistance des femmes aux images négatives de la vieillesse a mené à « de nouvelles normes aussi contraignantes, voire aussi oppressives que les anciennes » (Gestin, 2003 : 187). Selon Holstein (2006), suite aux luttes féministes, l'agentivité d'un nombre de femmes s'est accrue dans plusieurs milieux et, ironiquement, cela semble s'être accompagné d'autant plus d'attentes envers le corps des femmes. À travers les époques, « la femme » a été un objet de désir et les techniques du corps se sont développées pour devenir de plus en plus sophistiquées et accessibles, en grande partie dû à l'essor du capitalisme. Ces techniques n'ont pas libéré les femmes de leur corporéité. Bien au contraire, elles doivent répondre à des standards de la culture dominante qui s'imposent avec force. Ainsi, les femmes doivent user des moyens à leur disposition pour correspondre aux standards de beauté ou à tout le moins s'en rapprocher le plus possible (Remaury, 2000).

Dans une culture qui valorise la jeunesse et responsabilise les individus pour leur apparence, le contrôle des corps vieillissants devient un terrain lucratif pour le marché de la consommation. La nouvelle fascination pour une vieillesse supposément plus positive par le « maintien » de sa forme physique et de sa santé, par le biais d'efforts individuels, a certes

repoussé le paradigme de la vieillesse comme un déclin. Toutefois, cela a eu comme effet de stigmatiser davantage les personnes âgées qui, elles, vivent des pertes physiques et cognitives. Par ailleurs, pour les personnes ayant le privilège de se « garder jeune » en bénéficiant notamment des moyens économiques pour le faire (voyages, loisirs, produits cosmétiques, conditionnement physique, etc.), le danger de stigmatisation reste présent, car les personnes disposant de ces moyens mais n'en faisant pas usage courent le risque d'être jugées négativement comme « se laissant aller » (Calasanti, 2008 : 156). Les droits à vieillir, et ce, de manière hétérogène se voient minés par cette norme de « l'éternelle jeunesse » (Gestin, 2003).

### *Sexualité*

En regard des relations intimes, les préjugés âgistes présentent les personnes âgées comme guère intéressées aux liaisons amoureuses, surtout hors du mariage (Connidis, 2006). Les produits culturels comme les films, les émissions de télévision et autres, ont plus souvent qu'autrement présenté les personnes âgées comme peu attirantes et sexuellement indésirables, ce qui contribue à perpétuer le stéréotype voulant que celles-ci sont asexuées (Wada, Hurd Clarke et Rozanova, 2015). Les représentations concernant la sexualité des femmes âgées et des hommes âgés diffèrent et se voient distancées de la sexualité des adultes en étant perçues comme à part de la normalité.

Par ailleurs, conséquemment à la diffusion de nouvelles représentations, en lien avec les normes d'une vieillesse « réussie » et « épanouie », la sexualité des personnes âgées commence à être représentée autrement. Selon une étude sur les représentations sociales de la sexualité aux âges avancés (Wada, Hurd Clarke et Rozanova, 2015), les résultats montrent néanmoins que de manière générale des représentations voulant que les personnes de 50 ans et plus soient intéressées par la sexualité et peuvent s'épanouir dans des activités sexuelles sont diffusées par les médias canadiens<sup>14</sup>. Il faut cependant nuancer le potentiel émancipateur de ces représentations, puisqu'elles ont aussi comme effet de renforcer l'injonction du « vieillir jeune » et « vieillir bien » en soutenant la vision que pour réussir son vieillissement il est important d'être engagé dans une sexualité active. De plus, cette injonction à maintenir une sexualité

---

<sup>14</sup> Cette étude présente l'analyse des articles de revues et de journaux canadiens parus entre 2009 et 2011.

« performante » passe notamment par le biais de la médicalisation<sup>15</sup>. Il y a fort à parier que ces représentations déstigmatisent la sexualité dans la vieillesse uniquement pour certaines personnes, un groupe duquel les plus âgées et les plus « fragiles » en sont probablement encore exclues.

En conclusion, concernant les relations intimes, il semble que l'amour et la vieillesse ne soient dorénavant plus forcément vus comme étant incompatibles. Les représentations de la vieillesse sont aujourd'hui ambivalentes, ainsi les représentations moins misérabilistes de cet âge de la vie, ouvrent de nouvelles brèches. Les perspectives amoureuses aux âges avancés se sont étendues. De plus, il est plausible de penser qu'avec les baby-boomers, qui depuis quelques années déjà atteignent et continuent d'atteindre « l'âge de la retraite », des transformations dans les trajectoires conjugales continueront de s'observer aux âges avancés. Et, plus il y a de personnes qui vivent plus longtemps, et plus les limites en lien avec l'âge devraient diminuer, puisque chaque jour des personnes étendent les possibilités de l'avancée en âge (Barush, 2008).

## **2.2 Regarder « sa vieillesse » comme prolongement de sa vie**

Le développement des sociétés industrielles s'est accompagné d'une nouvelle forme d'organisation sociale basée sur l'âge (Cavalli, 2007 ; Kohli, 2009). Les sociologues ont alors pensé les parcours de vie comme standardisés sur le mode d'une partition en trois étapes autour du travail salarié, soit la jeunesse comme une période de formation, l'âge adulte voué à l'activité productive – et j'ajouterais reproductive pour les femmes – et la vieillesse caractérisée par la retraite ainsi que la prise en charge par les générations suivantes. Cette tripartition stricte des âges, dite traditionnelle, s'est entre autres effritée par une pluralité des transitions entre travail et retraite : sortie précoce, préretraite, retrait progressif, maintien en emploi, réinsertion tardive ou post-carrière. Les repères qui avaient délimité la période de la vieillesse se sont assouplis et

---

<sup>15</sup> Notamment par la prise de *Viagra* chez les hommes ayant des difficultés érectiles, mais aussi chez les femmes par les traitements hormonaux de la ménopause. Selon Gestin (2003), les femmes ménopausées sont confrontées à des « injonctions paradoxales » qui leur demandent d'être dans un « éternel féminin » (intemporalité, refus du biologique) ou alors dans un « état de crise permanent » (perte de la féminité).

les trajectoires de vieillissement se sont pluralisées (Marchand, Quéniart et Charpentier, 2010); il est désormais question d'un brouillage des âges (Van de Velde, 2015). L'âge adulte continue à servir de référence, mais les transitions apparaissent moins nettes, voire comme étant réversibles (Van de Velde, 2015). Cela invite à rompre avec une vision segmentée des âges de la vie afin d'envisager la vieillesse autrement.

Ainsi, l'expérience du vieillissement se présente à divers moments du parcours de vie et sous des allures différentes, mais ne se présente pas brusquement à un âge chronologique précis. L'ensemble du parcours de vie est composé de changements et de tournants marquants et donc de transitions qui peuvent être, elles, plus ou moins marquées. Ces événements marquants ne sont pas nécessairement les mêmes ou du moins n'ont pas la même intensité selon les âges de la vie. Par exemple, les problèmes de santé présentent un tournant marquant dans la seconde moitié de la vie, non pas tant par rapport à la nature chronique de la maladie, mais davantage par rapport à son caractère handicapant (Lalive d'Épinay et Cavalli, 2007).

Les trajectoires de vieillissement sont très diverses et il existe une grande disparité des situations dans la vieillesse, qui se trouve ainsi traversée par de profondes inégalités. Pour comprendre l'origine de ces inégalités, il faut saisir qu'on vieillit, dans une certaine mesure, comme on a vécu. L'on vieillit aussi comme son environnement actuel permet de le faire, puisque le vieillissement est aussi un phénomène relationnel, qui dépend alors plus largement du contexte de vie présent, plus ou moins riche en soutien (Caradec, 2001).

### **2.2.1 Récits du vieillir et de la vieillesse**

Dans une perspective compréhensive, de plus en plus de sociologues se sont intéressé·e·s aux pratiques sociales des personnes dans la vieillesse et, plus récemment, à la perception qu'ont ces personnes de leur propre vie. Des recherches récentes en sociologie du vieillissement nous ont montré que les récits du vieillir sont divers, notamment les manières de se définir ainsi que de se situer dans les temps du parcours de vie (Membrado, 2010). On peut situer ces récits sur un continuum opposant une acceptation apaisée de la vieillesse et un refus de la vieillesse par une complète mise à distance (Caradec, 2004). Le sentiment subjectif de l'être vieux ou vieille peut s'appuyer sur des éléments déclencheurs comme un « manque d'envie », une hospitalisation, l'aggravation d'un problème de santé ou le décès d'un proche (Caradec, 2004, :

157). Les personnes se percevant en rupture avec leur vie passée s'identifient plus facilement comme vieilles tandis que celles observant et insistant sur la continuité de leur vieillissement affirment quant à elles ne pas se sentir vieilles. Les témoignages sont rarement nets et révèlent souvent « des négociations plus ou moins réussies entre le sentiment intime, personnel de l'avancée en âge et l'incorporation du regard des autres » (Membrado, 2010). Les récits des personnes se considérant vieilles, ou à tout le moins acceptant par moments cette étiquette, décrivent une impression de ne plus être soi en contrastant le « avant » et le « maintenant », et certaines vont même jusqu'à parler de perte d'énergie vitale (Barthe, Clément et Drulhe, 1990). Certaines personnes se déclarent vieilles comme si cela constituait un changement d'état suite à une rupture vécue avec leur « vie passée » (Membrado, 2010).

Les continuités et les changements se présentent aussi dans les croyances et les valeurs avec l'avancée en âge. Les expériences vécues dans la vieillesse peuvent influencer considérablement la vision du monde portée par les individus, bien que certaines croyances fondamentales puissent se maintenir dans le temps (Hoogland, 2015). Il faut comprendre que les personnes âgées sont des acteurs sociaux et ne sont pas que des sujets passifs. Les personnes âgées ne sont pas témoins des changements sociaux, mais y participent aussi. La volonté de s'engager et de prendre des actions se déploie dans la vie de nombreuses personnes âgées qui s'impliquent dans des causes et des groupes divers (Quéniart et Charpentier, 2010). Comme quoi, contrairement à certains préjugés âgistes qui présentent les personnes âgées comme forcément conservatrices, le désir de changer le monde n'a pas d'âge.

De nombreux récits du vieillir soutiennent le rejet des étiquettes « vieux » et « vieille », notamment par la stratégie de la mise à distance (Caradec, 2004 ; Marchand, Quéniart et Charpentier, 2010). Cette stratégie consiste à opposer un « nous » de personnes qui ont un vieillissement actif et autonome à un « eux » représentant les malades et les dépendant·e·s et, donc, où les « eux » ne sont surtout pas « nous ». Cette étrangeté de l'Autre dans la vieillesse, déjà exprimée par Simone de Beauvoir dans son ouvrage *La vieillesse* (1970), serait un sentiment d'altérité envers la vieillesse qui a un effet déconcertant lorsqu'elle devient nôtre. C'est l'idée que la vieillesse se vit comme une dialectique entre le rapport à son être et la perception d'autrui sur sa personne. Il semble que cette représentation de la vieillesse comme étant le vécu de l'Autre serait celle d'une majorité encore aujourd'hui (Membrado, 2010).

De manière similaire, l'étude de Marchand, Quéniart et Charpentier (2010) sur les représentations sociales et les expériences des femmes âgées a révélé que pour accepter leur vieillesse, les femmes rencontrées devaient y voir une congruence entre l'image de soi et son image corporelle. Cette congruence leur permet d'intégrer l'idée du temps qui passe et particulièrement la limite inéluctable de sa propre vie. Il semble que cet apprivoisement de la finalité de l'existence est davantage présent dans les témoignages des femmes octogénaires.

Pour mieux saisir les expériences de la vieillesse et la manière dont elles peuvent être influencées par d'autres positionnements sociaux, il est important de s'intéresser aux continuités et aux ruptures dans les trajectoires de vie et au sens qu'y accordent les individus dans leurs propres récits de la vieillesse, celui-ci étant façonné par les circonstances qui la précèdent. La vieillesse se doit donc d'être comprise au regard du passé ou, comme l'écrit Membrado, « les expériences de fin de parcours s'éclairent au regard des trajectoires antérieures » (2010 : vii).

## 2.3 Conclusion

Tout comme les femmes sont désavantagées et opprimées en raison du sexisme et les personnes racisées le sont en raison du racisme, les personnes âgées vivent des discriminations âgistes (Bytheway, 2005), qui marquent leurs expériences de la vieillesse. Dans cette culture « anti-âge », bien présente en Amérique du Nord, Calasanti dénonce le rapport négatif entretenu individuellement avec un sort qui pourtant nous attend nous-même :

Unlike other forms of discrimination that grant people lifelong positions of privilege or subordination, ageism oppresses the people we will become, cuts off our options for collective action now, and arms us for battles we cannot win alone, while leading us to ignore that which binds us. (Calasanti, 2008 : 157)

L'âgisme est notamment intériorisé à travers les représentations contradictoires de la vieillesse. Ces représentations, entre celle de la dépendance et celle du vieillissement réussi, ont pour effet de rendre ces expériences inconfortables, notamment en y attribuant des jugements normatifs et en les opposant entre elles. De plus, l'organisation sociale amène les individus à intérioriser certaines normes de la vieillesse. Dans un tel contexte, les individus sont presque inévitablement amenés à vouloir se distancier de la vieillesse et de ses étiquettes. La mise à distance des étiquettes de la vieillesse peut être aussi comprise comme une façon de maintenir d'autres

identités sociales (Marchand, Quéniart et Charpentier, 2010). La vieillesse devient pour plusieurs personnes un phénomène à subvertir par divers moyens, voire par tous les moyens possibles.

Les structures et les normes sociales ont des effets sur les expériences individuelles et les aspirations personnelles en posant des limites et en offrant des possibilités. Les représentations de la vieillesse peuvent nous marquer jusque dans nos rapports les plus intimes; amoureux et sexuels certes, mais même dans celui entretenu avec notre propre corps. Dès lors, il apparaît moins étonnant que les recherches sur la conjugalité aient surtout porté sur les expériences des plus jeunes. La diversification actuelle des parcours conjugaux incite à repenser à la mise en couple au-delà de l'entrée à l'âge adulte, pouvant survenir à différents moments du parcours de vie. Par conséquent, le prochain chapitre porte sur les recherches qui se sont intéressées aux expériences conjugales aux âges avancés ainsi qu'aux quelques études sur la remise en couple après 50 ans.

## **Chapitre 3    Conjugalité aux âges avancés : la remise en couple**

Les contes de fées se terminent généralement par « ils vécurent heureux jusqu'à la fin des temps ». Dans la réalité, cette « fin heureuse » est devenue d'une longévité inégalée considérant l'espérance de vie. Mais les couples dans la vieillesse font également face à de nouvelles réalités. En effet, les changements survenus dans la sphère conjugale au cours des dernières décennies n'influencent pas uniquement le début de l'âge adulte, mais ont des effets sur les trajectoires conjugales, et ce, tout au long de l'existence.

Les rôles et les expériences des personnes âgées sont peu considérés dans l'étude des nouveaux modèles conjugaux. Ces omissions sont de moins en moins défendables, notamment considérant que les personnes âgées d'aujourd'hui ont été nombreuses à être les préceuses de ces transformations survenues dans la sphère intime (Chazanfareon et Borell, 2004). Et, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, cela s'avère particulièrement vrai au Québec, où ces changements ont eu lieu très rapidement. Certaines des personnes âgées d'aujourd'hui sont les « rebelles » d'hier et sont donc au fondement des changements sociaux du passé. Si, dans les dernières années, le thème de la conjugalité aux âges avancés est apparu dans les recherches en gérontologie sociale, cet intérêt est encore timide et mérite davantage d'attention.

Dans ce chapitre, un portrait statistique de la conjugalité aux âges avancés est d'abord présenté. Ensuite, le sens de cette expérience est abordé en mobilisant des recherches qualitatives. Enfin, diverses manières de se remettre en couple aux âges avancés sont exposées.

### **3.1 Couple et vieillissement : quelles réalités statistiques?**

Quels sont les modes de conjugalité des groupes plus âgés de la population? En 2014, Statistique Canada produit un document intitulé « Nouvelles tendances dans le mode de vie et la conjugalité des personnes âgées d'aujourd'hui et de demain » (Milan, Wong et Vézina, 2014).

Les résultats portent sur les trajectoires conjugales de la population âgée et « future »<sup>16</sup> au Canada en utilisant les données du recensement de 2011.

Par ailleurs, afin de dresser un portrait non seulement plus à jour, mais également spécifique au Québec, je présente des résultats basés sur les données brutes de Statistique Canada des recensements 2011 et 2016<sup>17</sup>. En bref, le portrait statistique exposé ici est issu à la fois de l'article de Milan et ses collègues (2014) et des descriptions statistiques que j'ai effectuées<sup>18</sup>.

### 3.1.1 La conjugalité<sup>19</sup>

En se référant aux données présentées dans le tableau 1, il est possible de constater que la vie conjugale est une réalité vécue par une majorité de la population âgée de 60 ans et plus.

**Tableau 1: Répartition en pourcentage de personnes âgées de 60 ans et plus en couple au Québec en 2016 (%)**

	<b>60–64 ans</b>	<b>65–69 ans</b>	<b>70–79 ans</b>	<b>80 ans et plus</b>
<b>Hommes</b>	70,66	72,70	73,79	66,38
<b>Femmes</b>	64,14	60,39	51,73	26,65
<b>Ensemble</b>	67,33	66,35	62,12	43,14

Tableau effectué sur la base des données brutes du recensement de 2016 de Statistique Canada.  
En ligne : <https://goo.gl/53ZvQf>

Au Québec, la proportion de personnes âgées en couple diminue constamment avec l'âge, plus particulièrement chez les personnes de 80 ans et plus, les femmes étant plus touchées

<sup>16</sup> Au Canada, la catégorie statistique des « personnes âgées » est composée des personnes âgées de 65 ans et plus et les futures personnes âgées sont les personnes de 55 à 64 ans. Lors du recensement de 2011, les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient 15% de l'ensemble de la population.

<sup>17</sup> Au Canada, la recherche sociodémographique a recours à des sources variées pour saisir le phénomène de l'union libre. Cependant, sa définition reste variée selon Lapierre-Adamcyk et Le Bourdais (2007) puisque dans les enquêtes menées au Canada, ce sont les répondant·e·s qui doivent reconnaître s'ils sont ou ont été en union libre. De plus, même la distinction entre couples cohabitants et non cohabitants n'est pas aussi clair que les statistiques le laissent croire puisqu'il est possible que les partenaires cohabitent même si chacun a, par exemple, conservé sa propre résidence.

<sup>18</sup> Je tiens à souligner l'apport de Louis-Guillaume Gagnon pour la réalisation de ces descriptions statistiques. Merci.

<sup>19</sup> Les statistiques sur la vie conjugale incluent autant les couples mariés que les couples en union libre.

par cette diminution (tableau 1). Après 80 ans, moins d'une personne sur deux vit encore en couple. C'est le cas d'une seule femme sur quatre.

Notons, qu'entre 2011 et 2016, les proportions des groupes plus âgés de la population en couple sont demeurées relativement stables (voir l'annexe 1 pour les données de 2011). Ainsi, bien que la majorité des personnes âgées vivent en couple, c'est une réalité qui concerne davantage les hommes âgés et les femmes de moins de 80 ans.

### 3.1.2 Les couples en union libre

L'on observe dans les dernières décennies une augmentation considérable du nombre de partenaires en union libre parmi la population plus âgée, bien que cela soit dans une moindre mesure que chez les plus jeunes (Milan, Wong et Vézina, 2014). Au Canada, de l'ensemble des personnes âgées en couple, 6% seulement étaient en union libre en 2011. Ce phénomène est plus important au Québec qu'au Canada : 44% des personnes âgées en union libre du pays vivent au Québec alors que la province ne regroupe que 25% de l'ensemble des personnes de ce groupe d'âge (Milan, Wong et Vézina, 2014).

**Tableau 2: Répartition en pourcentage de personnes âgées de 60 ans et plus en union libre au Québec en 2016 (%)**

	<b>60–64 ans</b>	<b>65–69 ans</b>	<b>70–79 ans</b>	<b>80 ans et plus</b>
<b>Hommes</b>	18,55	14,40	10,35	5,44
<b>Femmes</b>	15,05	9,96	5,67	1,66
<b>Ensemble</b>	16,76	12,11	7,87	3,23

Tableau effectué sur la base des données brutes du recensement de 2016 de Statistique Canada.

En ligne : <https://goo.gl/53ZvQf>

Au Québec, selon les données du dernier recensement (tableau 2), une minorité de la population plus âgée vit en union libre. Toutefois, il est possible de constater que ce mode de conjugalité est plus présent chez les groupes moins âgés (17% chez les 60 à 64 ans comparativement à 3% chez les 80 ans et plus).

**Tableau 3: Augmentation relative du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus en union libre au Québec entre 2011 et 2016 (%)**

	<b>60–64 ans</b>	<b>65–69 ans</b>	<b>70–79 ans</b>	<b>80 ans et plus</b>
<b>Hommes</b>	49,01	61,15	81,77	61,93
<b>Femmes</b>	40,42	50,67	72,86	53,29
<b>Ensemble</b>	33,91	43,76	67,53	48,83

Tableau effectué sur la base des données brutes des recensements de 2011 et 2016 de Statistique Canada. En ligne : (2011), <https://goo.gl/sH6d5A>, (2016) <https://goo.gl/53ZvQf>

Comme le montre le tableau 3, l’union libre a augmenté de manière importante entre 2011 et 2016 au Québec. Cette tendance est observée depuis les années 1980 et s’est intensifiée depuis le début des années 2000 (Milan, Wong et Vézina, 2014). L’on peut donc s’attendre à observer une augmentation du nombre de personnes âgées en union libre dans les prochaines années.

### 3.1.3 Les trajectoires conjugales

En vieillissant, les personnes âgées en couple seront confrontées à la dissolution de leur union d’une manière ou d’une autre, par une séparation ou un divorce ou encore par le décès du ou de la partenaire. Pour les personnes âgées de 65 ans et plus qui ont été mariées au moins une fois et dont le premier mariage a pris fin, ces dissolutions ne se caractérisent pas de la même manière pour les hommes et les femmes. En 2011 au Canada, dans le cas des femmes la dissolution de l’union a été causée par le décès du partenaire dans 65 % des cas, tandis que pour les hommes âgés le divorce et la séparation représentaient 61% des dissolutions (Milan et Bohnert, 2012). Toujours en 2011 au Canada, ce sont 12 % des personnes âgées de 65 ans et plus qui sont divorcées ou séparées, soit trois fois plus qu’en 1981(Milan, Wong et Vézina, 2014).

Les tendances de 2011 au Canada montrent que les personnes âgées ont pour la majorité maintenu la même relation conjugale durant leur vie en couple (Milan, Wong et Vézina, 2014). En effet, ce sont 74% des personnes âgées qui vivent encore dans leur première union, comparativement à 60% pour le groupe des 55 à 64 ans. Les unions multiples sont plus nombreuses chez les 55 à 64 ans avec environ 33% de ces personnes ayant formé deux unions

ou plus au cours de leur vie, et ce, sans écart significatif entre les hommes et les femmes. Parallèlement, ce sont 26 % des hommes et 19% des femmes dans la population des 65 à 74 ans qui ont formé plus d'une union durant leur vie.

En résumé, les données statistiques nous montrent que les personnes âgées vivent en majorité en couple, et plus spécifiquement les hommes âgés ainsi que chez les femmes âgées de moins de 80 ans. Ces couples âgés sont plus souvent mariés. Cependant, l'union libre est une modalité conjugale en augmentation rapide. De plus, bien que la majorité des personnes âgées soient encore dans leur première union conjugale, les unions multiples sont aussi en croissance. Ce phénomène est observé de manière plus importante chez les 55 à 54 ans c'est-à-dire les « futures personnes âgées ».

Maintenant que la conjugalité aux âges avancés a été abordée par un portrait statistique, il est pertinent de s'intéresser à ces réalités sous l'angle des études qualitatives. Sachant qu'une majorité des personnes âgées sont en couple, nous pouvons nous demander si la vieillesse pose des défis particuliers aux couples. Bien que la vieillesse présente des expériences multiples, est-ce que la conjugalité peut être influencée par celle-ci? Par ailleurs, les catégories statistiques ne cachent-elles pas des réalités plus complexes?

### **3.2 Couple et vieillissement : quels vécus?**

Le couple, contrairement aux relations avec les parents, les enfants ou encore même les ami·e·s, est généralement amené à passer plus de temps ensemble durant la vieillesse que plus tôt dans la vie. Aussi, les pertes qui peuvent survenir en vieillissant tels que le cumul de deuils, la perte de mobilité, la perte de certains rôles sociaux, consolident pour certaines personnes l'interdépendance dans leur couple et peuvent ainsi potentiellement modifier la nature du lien. Ainsi, le couple peut être soumis à différentes pressions spécifiques (transition à la retraite, longévité du couple, veuvage).

### 3.2.1 La transition à la retraite

La retraite peut être vécue par certaines personnes comme une rupture biographique, qui peut toutefois être apaisée par une transition conjugale réussie (Caradec, 1996a). Le couple est le lieu privilégié de la reconstruction identitaire au moment de la retraite selon Caradec (1996a, 2004). Cependant, lorsque les partenaires empruntent des constructions identitaires divergentes, le moment de la retraite peut aussi être source d'éloignement.

Les travaux de Caradec, notamment son ouvrage *Le couple à l'heure de la retraite* (1996a), ont été très novateurs sur le sujet du « couple âgé » qui avait jusque-là reçu très peu d'attention. La discipline sociologique, particulièrement, n'avait pas investigué la conjugalité en lien avec la vieillesse et notamment la transition à la retraite. L'organisation de la vie quotidienne du couple lors de la transition à la retraite nécessite pourtant certains changements afin de trouver un nouvel équilibre. Caradec (2001) suggère que le couple est alors amené à négocier une nouvelle « bonne distance » qui satisfait à la fois la volonté de rapprochement conjugal et le besoin d'indépendance personnel des deux partenaires. Ce nouvel équilibre ne concerne pas uniquement l'espace domestique, mais aussi plus largement la gestion des activités extérieures. Lors de cette période, certains couples adoptent des attitudes plus fusionnelles où l'ensemble des activités se font en commun tandis que d'autres adoptent des attitudes davantage indépendantes. Sinon, le risque pour les partenaires nouvellement retraité·e·s est de se fatiguer l'un de l'autre voire à se « tomber sur les nerfs » (Connidis, 2006)

À l'instar de la vie familiale, la vie amoureuse a traditionnellement été un travail de femmes (Barusch, 2008). Toutefois, à l'heure de la retraite, les priorités et les responsabilités changent, certes en ce qui concerne le travail rémunéré, mais cela a évidemment des effets sur les autres sphères de la vie. Dans son étude sur les histoires d'amour aux âges avancés menée aux États-Unis, Barusch (2008) soutient que ces différences genrées peuvent se réduire avec la liberté provoquée par la disparition de certaines contraintes liées à la vieillesse. Plusieurs gérontologues ont aussi observé que l'avancée en âge puisse créer un « brouillage » dans les rôles genrés (Barusch, 2008). Il est possible que les effets de cohorte et de génération aient une incidence considérable dans les rapports de genre vécus dans le couple - puisque la socialisation différenciée entre les genres est aussi marquée par le contexte sociohistorique – une hypothèse qui vient à tout le moins nuancer les résultats de Barusch.

### 3.2.2 Le poids des années

L'engagement dans une relation conjugale sur le long terme pose inévitablement des défis. L'engagement en soi peut être source de tensions puisque le désir d'autonomie des partenaires et le désir d'être en couple ne sont pas toujours aisément conciliables (Barusch, 2008). De plus, les représentations culturelles du sentiment amoureux posent en elles-mêmes problème, en ce sens où la passion est vue comme éphémère, mais l'amour, lui, durable et immuable. Cette conciliation ne s'avère pas chose facile pour les couples, et ce, d'autant plus avec l'augmentation de l'espérance de vie qui a pour effet d'ajouter des années à ces relations amoureuses qui se doivent de durer « jusqu'à la fin des temps » (Barusch, 2008). Malgré la possibilité de dissolution des unions aujourd'hui, les histoires d'amour qui durent « toujours » demeurent un idéal qui façonne les imaginaires collectifs et les attentes des individus.

Pour les personnes âgées qui sont encore dans leur première union, est-ce que celle-ci leur offre satisfaction conjugale ? Est-ce qu'un mariage qui s'inscrit dans le temps est nécessairement un mariage heureux ? Certes, les expériences des mariages qui perdurent ne sont pas représentatives des mariages en général puisque les relations plus difficiles risquent moins de s'être maintenues dans le temps (Connidis, 2006). Toutefois, la longévité d'un mariage n'est pas non plus nécessairement corrélée à un mariage heureux puisque, pour diverses raisons, certaines personnes vont maintenir une union insatisfaisante même si la séparation est aujourd'hui possible. De plus, la qualité de la relation peut varier au cours du parcours de vie et aussi en lien avec des événements perturbateurs qui peuvent survenir.

L'étude de Jong Gierveld et ses collègues (2009), menée au Pays-Bas, concernant la solitude chez des conjoint·e·s âgé·e·s entre 64 ans et 92 ans, montre qu'un peu plus d'une personne sur cinq ressent un sentiment de solitude de modéré à élevé. L'étude montre que la satisfaction conjugale ainsi que le soutien offert et reçu par le ou la partenaire ont une influence significative sur le vécu de la solitude. Le sentiment de solitude est davantage présent chez les personnes rapportant des conflits concernant les finances, le partage des tâches ménagères, l'attention du partenaire ainsi que l'évaluation de la qualité de leur vie sexuelle ou l'absence de celle-ci. Le sentiment de solitude vécu par ces partenaires dans des « couples âgés » est principalement lié à la qualité du lien avec le ou la partenaire bien que d'autres facteurs

influencent évidemment ce sentiment, dont, le fait de ne pas avoir d'enfant ou, pour les personnes qui en ont, la fréquence des visites ainsi que la qualité du lien avec les enfants.

### **3.2.3 La possible fin du couple**

Deux évènements peuvent mettre fin au couple : la mort du ou de la conjoint·e ou la séparation. Bien qu'après 50 ans, les divorces soient moins nombreux que le veuvage, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un phénomène considérable, et en augmentation dans la plupart des sociétés occidentales (Brown, Lin, Hammersmith et Wright, 2016). L'expression « divorce gris » a d'ailleurs été inventée pour qualifier celui-ci.

Selon l'étude de Caradec (1996a), la longévité de la relation conjugale rend l'épreuve de la rupture plus difficile, car même pour les couples où l'attachement affectif est le plus affaibli voire absent, il n'est certainement pas facile de quitter son ou sa conjoint·e après plus de 30 ans de vie commune. L'auteur identifie deux éléments qui aident l'un des partenaires à mettre fin à une relation jugée insatisfaisante : le soutien extérieur et la peur de soi. Pour ce qui est du soutien extérieur, les enfants semblent jouer un rôle important surtout pour les femmes en soutenant ou même entraînant la décision. Sinon, de manière bien différente, la peur de soi semble aussi jouer un rôle déterminant dans cette décision. Par cela, Caradec réfère à une perte de contrôle ressentie par l'individu sur ses actions, poussé à bout par le partenaire. Ces personnes ont eu peur de commettre des gestes irréparables et cette crainte les amènerait à mettre fin à la relation.

Tout comme les séparations conjugales, le veuvage nécessite de l'adaptation et de la réorganisation, et ce, dans différentes sphères de la vie quotidienne (Caradec, 2001 ; Barusch, 2008 ; Martin-Matthews, 2011). Le processus d'ajustement nécessite du temps, mais les études montrent que la majorité des personnes veuves s'y adaptent relativement bien (Martin-Matthews, 2011). Pour beaucoup de personnes, le veuvage est une crise, c'est-à-dire un point tournant du parcours de vie et potentiellement encore plus lorsque le décès du ou de la conjoint·e survient après 50 ans (Lalivie d'Épinay et Cavalli, 2007). Le ou la conjoint·e survivant·e doit procéder à une reconstruction des liens sociaux, ce qui pour certain·e-s signifie le repli sur soi. Pour d'autres, le décès du ou de la conjoint·e vient au contraire favoriser le resserrement de certains liens ou encore la création de nouveaux liens (Caradec, 2001). Les expériences du veuvage sont donc multiples. Pour certaines personnes, le veuvage peut alors être vécu comme

une perte de sens de son existence; dans d'autres cas, les personnes font preuves d'une profonde résilience (Martin-Matthews, 2011).

De nos jours, la durée du veuvage est souvent plus courte qu'auparavant, et son incidence dans la vie est plus tardive (Martin-Matthews, 2011). Mais, même si le veuvage est plus tardif, il est l'une des expériences marquantes liées au vieillissement.

### **3.3 Remise en couple (imaginée ou vécue)**

Comme mentionné dans le premier chapitre de ce mémoire, le couple constitue pour les individus un socle identitaire important. Et étant donné les nouvelles représentations de la retraite comme une période d'épanouissement et de réalisation de soi, il n'est pas étonnant que la présence du ou de la conjointe soit de plus en plus valorisée, y compris aux âges avancés (Caradec, 2001). Cela se confirme notamment par l'expansion du phénomène de formation d'un nouveau couple à l'âge de la retraite. Tomber amoureux et amoureuse est ainsi devenu possible, voire encouragé par ces nouvelles représentations de la retraite. Il n'en demeure pas moins que des défis particuliers peuvent alors se poser, et entre autres, comme nous allons le voir, les craintes face à l'anticipation de problèmes de santé ou de deuils à faire (Barusch, 2008).

Les études portant sur la mise en couple et les étapes de la conjugalité se sont focalisées sur les groupes moins âgés de la société. Qu'en est-il des étapes de la conjugalité aux âges avancés ? Les chercheur·e·s s'étant intéressé·e·s à la formation du couple plus tôt dans les parcours de vie font état de la création de la cellule conjugale qui passe par une mise en commun. Cette mise en commun des objets, des meubles et des habitudes du quotidien participe à la cristallisation du couple qui préalablement est dans une « légèreté conjugale » (Kaufmann, 1993 : 54).

Avant d'aborder les résultats de recherche sur la remise en couple aux âges avancés, notons que deux cas de figure peuvent se présenter. Certaines recherches s'intéressant à ce sujet portent sur des personnes ayant vécu cette expérience tandis que d'autre sur le désir à des personnes veuves et divorcées de 50 ans et plus de former un nouveau couple.

### 3.3.1 Former un nouveau couple : une expérience genrée

Les opportunités et les contraintes de la remise en couple pour les hommes et les femmes ne sont pas les mêmes sur le « marché des partenaires » aux âges avancés (de Jong Gierveld, 2004). Les hommes sont en bien « meilleure position » : les hommes âgés forment plus souvent des couples avec des femmes plus jeunes que l'inverse et les femmes âgées sont aussi plus nombreuses que les hommes du même âge. Ainsi, les femmes âgées ont moins de « prospects » (de Jong Gierveld, 2004).

Certaines croyances concernant la remise en couple après le veuvage sont pensées différemment pour les hommes et pour les femmes. Les deux croyances les plus répandues sont que les hommes âgés « remplacent » leurs épouses plus rapidement que les femmes âgées et que les femmes « s'en tirent mieux » seules dans le veuvage, ce qui expliquerait pourquoi elles désirent moins trouver un nouveau partenaire (Stevens, 2004). Selon une étude de Stevens (2004) s'intéressant aux attitudes et pratiques des veufs et veuves, certains éléments confirment ces croyances et d'autres les réfutent.

Utilisant les données démographiques de nombreux pays occidentaux, l'auteur montre qu'en effet les veufs sont significativement plus nombreux à se remarier que les veuves, et ce, même dans les catégories de personnes plus âgées puisque les veufs se remarient plus souvent que les veuves moins âgées. Par ailleurs, l'analyse qualitative de ces expériences, issue d'entretiens réalisés au Pays-Bas, tend à montrer que les veufs auraient plus tendance à ressentir de la solitude que les veuves lorsqu'ils ne s'engagent pas dans une nouvelle relation. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les maris auraient davantage tendance à se fier et s'appuyer exclusivement sur leur épouse pour ce qui est de la création et du maintien des liens sociaux.

Toutefois, l'idée que les hommes *remplacent* leurs épouses est une croyance qui doit être nuancée selon Stevens (2004) pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle soulève que de nombreux veufs décident de ne pas se remarier, optant pour d'autres types de relations amoureuses, restant donc, en quelque sorte, fidèle à leur défunte épouse. Ensuite, parmi les veufs qui s'engagent dans de nouvelles relations, nombreux sont ceux qui soulignent la distinction à faire entre leur nouvelle relation et leur ancien mariage. Ils mentionnent également que la remise en couple serait pour contrer le sentiment de solitude et pour maintenir une certaine

indépendance vis-à-vis de leurs enfants. Enfin, pour les veufs qui étaient engagés dans de nouvelles relations, le fait d'être important pour une autre personne pouvait donner un sens renouvelé à leur existence.

L'étude de Davidson (2004) porte sur les choix et les contraintes entourant la remise en couple à la suite du veuvage tout en observant les effets de genre sur ces choix et ces contraintes. Cette étude a été menée au Royaume-Uni auprès de personnes âgées récemment veuves. Les personnes rencontrées vivaient seules, n'étaient pas remariées, mais certains hommes vivaient de nouvelles relations amoureuses. Les résultats de cette recherche montrent que les femmes envisagent moins le remariage que les hommes. Les motifs donnés étaient relativement variés, cependant, la réponse la plus fréquente donnée par les femmes était de ne pas vouloir s'occuper à nouveau d'un homme. Elles se disaient ne pas être attirées par les responsabilités qui peuvent accompagner une relation amoureuse avec un « vieux » et plus particulièrement un « vieux » avec qui elles n'auraient pas passé leur vie. Une autre réponse fréquente donnée par les femmes était qu'aucun homme ne pourrait remplacer leur mari. Dans le cas des hommes, le fait qu'aucune autre femme ne pourrait prendre la place de leur épouse était aussi souvent mentionné, toutefois, cela ne semblait pas empêcher le désir ou la formation d'un nouveau couple. Les veufs étaient plus désireux de vouloir essayer une nouvelle relation et certains étaient même déjà dans une relation amoureuse (Davidson, 2004).

Les personnes âgées, et plus particulièrement les femmes, envisageraient des modes de remise en couple autres que le remariage considérant le fardeau impliqué (et éprouvé) dans ce type d'arrangement (de Jong Gierveld, 2004). Il est aussi possible que le fait d'avoir « goûté » à une plus grande liberté, une plus grande indépendance, pousserait ces femmes à ne pas chercher à se remettre en couple ou du moins à se remarier. De Jong Gierveld (2004) soutient que les personnes âgées, et probablement encore plus les femmes, font face à des dilemmes importants lorsque se négocient les formes d'engagements conjugaux, notamment au regard de leur situation actuelle.

### **3.3.2 Se remarier ou pas : pourquoi?**

Les études portant sur la remise en couples aux âges avancés (Caradec, 1996b ; Caradec, 2004 ; Koren, 2011) indiquent que le choix du remariage n'est pas toujours simple et que les

motifs derrière ces choix conjugaux sont variés. Caradec (1996b) soutient ainsi que les raisons entourant le refus de se remarier ne sont pas uniquement d'ordre « pragmatique » par exemple ne pas perdre sa pension de réversion<sup>20</sup> ou encore pour ne pas déplaire à ses enfants. Il soutient que des raisons davantage « symboliques » sont aussi évoquées. Nous avons enfin vu que les femmes âgées peuvent être plus réticentes à se remarier en raison de la division traditionnelle des rôles genrés, conscientes qu'elles ont du risque de devenir aidante (Connidis, 2006).

En France, Caradec a réalisé une recherche sur les formes de la vie conjugale de couples s'étant formés après 50 ans et, pour ce faire, il a réalisé 60 entretiens auprès de partenaires (1996b; 2004). Il propose des pistes de réflexion concernant les étapes de conjugalité aux âges avancés. Il semble que les trajectoires amoureuses passées ont des influences importantes sur les modalités conjugales adoptées.

Caradec (2004) montre que des représentations en tension de la conjugalité peuvent être vécues à l'intérieur du couple et chez un même individu. Ces tensions concernent, entre autres, la question du mariage. L'auteur soutient que les interrogations ne peuvent se réduire à des aspects financiers, bien que ceux-ci y jouent un rôle considérable. Il observe également une logique de fidélité au mariage qui recouvre deux formes. Dans une première forme, les participant·e·s ont une fidélité à un mariage particulier, donc à leur union passée. Ainsi, pour ces personnes, le mariage étant un acte de grand amour, il ne peut se vivre qu'une seule fois. Il est alors impossible de penser à se remarier. Dans une seconde forme, la fidélité s'exprime envers l'institution matrimoniale, le mariage est envisagé comme la seule façon de vivre une relation conjugale sérieuse. Les individus peuvent (et doivent) se remarier afin de rester fidèles à leurs convictions personnelles. Les résultats montrent que les modes de conjugalité adoptés par ces nouveaux couples ainsi que les tensions qui s'y vivent sont complexes et que des divergences s'observent non seulement à l'intérieur d'un couple, mais aussi d'une même personne.

Choisir de ne pas se marier avec son ou sa partenaire est socialement envisageable aujourd'hui, même pour la population plus âgée, et particulièrement au Québec si l'on compare

---

<sup>20</sup> La pension de réversion est une mesure fiscale en France similaire à la rente de conjoint survivant au Québec.

les données aux autres provinces canadiennes. L'union libre n'est plus une simple étape vers un incontournable mariage. Ceci semble d'autant plus vrai aux âges avancés puisque les implications liées à cette décision sont plus nombreuses et peuvent la rendre plus complexe.

Il faut toutefois attirer l'attention sur le fait que le choix de se remarier ou pas n'a pas nécessairement de lien avec la nature même de la relation. En effet, s'intéressant aux sentiments exprimés par des partenaires de couples formés après 50 ans, mariés ou non, Caradec (2004 : 86) nous dit :

« Les entretiens réalisés avec de nouveaux conjoints âgés permettent de s'inscrire en faux contre la représentation traditionnelle de l'incompatibilité de l'amour et de la vieillesse, mais aussi de nuancer les propos qui pourraient faire croire que le désir et la passion sont au fondement de sa formation. »

Toutefois, il ajoute que le sens accordé à ces relations paraît davantage relever de la « grande amitié » et moins du « Grand Amour » ou du « coup de foudre ». Certaines personnes rencontrées parlent d'un sentiment plus serein et débarrassé de la pression accordée à la performance sexuelle. Le sentiment apaisé décrit par une majorité de ces nouveaux partenaires s'apparente selon lui à de l'amitié. Cela dit, certaines personnes envisagent cette nouvelle relation conjugale, vécue de manière plus apaisée, comme un amour d'autant plus profond, puisque détachée de l'effervescence et de l'étourdissement amoureux. L'auteur soutient que bien que cette distinction entre les sentiments de la remise en couple aux âges avancés (amitié et amour profond) et un amour-amoureux soit pertinente, cela n'est évidemment pas toujours le cas. En effet, quelques personnes lui affirmeront vivre une véritable expérience amoureuse, évoquant parfois un réel coup de foudre.

### **3.3.3 Des couples à géométrie variable**

Concernant les couples formés aux âges avancés, Connidis (2006) souligne comme le font de nombreux auteurs que l'union libre ne doit pas être perçue comme un indicateur de déclin du couple, mais au contraire qu'il faut la voir comme une alternative au mariage. Plus encore, l'union libre favorise un rapport plus égalitaire entre les partenaires, ce qui au long terme peut contribuer à améliorer la satisfaction conjugale selon Connidis (2006). Ceci dit, force est de reconnaître que l'observation des modalités d'engagements des couples en union libre nous

porte à interroger les modes de cohabitation de ces couples. Quels sont les arrangements qui sont négociés entre les partenaires quant au lieu de résidence et à son partage au quotidien ?

### *Des modes de cohabitation conjugale*

Dans son article, « Les formes de la vie conjugale de jeunes couples "âgés" », Caradec (1996b) observe divers modes de cohabitation. Il distingue les couples à double résidence de ceux à résidence unique.

Pour les couples qui choisissent une seule résidence, de nombreux défis se posent. La majorité des participants soulignent la difficulté du passage de deux domiciles vers un seul. Le choix de la résidence et plus tard celui des meubles sont ainsi évoqués. Caradec va jusqu'à proposer l'expression de la « guerre des meubles » (1996) pour référer aux conflits qui peuvent survenir à ce sujet. Certaines personnes ayant déménagé chez leur nouveau ou nouvelle partenaire soulignent les difficultés de s'installer dans un nouvel environnement, que ce soit à l'échelle d'une ville, d'un quartier ou encore d'un logement. De plus, l'auteur constate que, pour les personnes dont le passé conjugal n'a pas été heureux, la mise en commun résidentielle est facilitée, les deux partenaires étant moins attachés à leurs souvenirs.

En ce qui concerne le choix du domicile, il semble que celui-ci soit le plus souvent influencé par le statut de la propriété ou la grandeur du logement. Les personnes locataires déménagent chez les personnes propriétaires et les personnes vivant dans les plus petits logements aménageant dans les plus grands. Ceci dit, une autre option peut être de s'installer dans un nouveau domicile.

Dans les couples à double résidence, se sont deux types d'arrangement qu'observent Caradec : la « cohabitation intermittente » et la « cohabitation alternée ». La cohabitation intermittente est caractérisée par la succession « de périodes de vie conjugale et de vie solitaire », les partenaires ne vivant pas constamment ensemble. Dans certains cas, ces périodes se succèdent quotidiennement alors que d'autres sont hebdomadaires. La cohabitation alternée est quant à elle caractérisée par une vie conjugale qui se déroule continuellement sous un toit commun, mais en alternant de résidence. Les périodes passées à l'une ou l'autre résidence peuvent elles aussi varier en termes de durée (Caradec, 1996b).

Qu'ils aient choisi une cohabitation intermittente ou alternée, les partenaires de couples à double résidence mentionnent toutes et tous un attachement important envers leur domicile. Notamment invoqué, l'argument voulant que conserver celui-ci leur permette de garder une relation privilégiée avec leurs enfants ou leurs petits-enfants.

Cela dit, les motivations des couples diffèrent selon qu'ils vivent en cohabitation intermittente ou alternée. En effet, pour les personnes qui optent pour une cohabitation intermittente, le souci d'éviter les agacements du quotidien ainsi que la préservation de l'indépendance se retrouve au cœur de leur justification. Du côté des couples qui choisissent l'alternance, si vivre ensemble ne pose pas de problème, cela ne signifie pas que le désir d'indépendance soit absent de leurs discours. Toutefois, ces couples évoquent davantage les aspects matériels, et notamment le fait de ne pas avoir à dépendre de l'autre dans le futur. Enfin, les partenaires des couples en cohabitation alternée soulignent également le plaisir et le « luxe » de pouvoir changer de cadre domestique ensemble, tel qu'on le fait lorsque l'on part en vacances (Caradec, 1996b).

Dans son étude, Caradec identifie donc différents modes de cohabitation, y compris pour les couples « non-cohabitants ». D'autres recherches ont mis en évidence que la double résidence pourrait être davantage associée à un mode de conjugalité, les couples Vivant Chacun Chez Soi (VCSS), entendant par là qu'il s'agit d'un mode de « faire couple » au même titre que l'union libre.

### ***Couple « non-cohabitant », couple vivant chacun chez soi (VCCS)***

Le mode de vie des couples qui ne « cohabitent pas » tend aujourd'hui à être considéré comme une forme conjugale. Ce mode de conjugalité (VCCS), mieux connu dans la littérature anglo-saxonne sous la désignation *Living Apart Together (LAT)*, est défini comme : « the establishment of lasting intimate relationships which do not include a mutual home » (Chazanfareeon et Borell, 2004 : 2). Une autre définition proposée est la suivante : « relationship is defined as a partner relationship in which the partners continue to live in their own homes, and intermittently share households, be it during the weekends or otherwise » (de Jong Gierveld, 2004 : 102).

Un nombre grandissant de personnes choisissent de ne pas vivre avec leur partenaire tout en vivant une relation conjugale « stable », un phénomène qui a particulièrement été relevé en Europe (Connidis, 2006 ; Chazanfareon et Borell, 2004 ; de Jong Gierveld, 2004). Au Canada, les seules données qui peuvent être utilisées pour dresser un portrait des personnes qui sont dans un tel type d'arrangement conjugal sont celles des Enquêtes sociales générales de 2001 et 2011. Selon ces données, seules 7% des personnes de 20 ans et plus vivent en *VCCS* en 2011. Il s'agit principalement des jeunes adultes, soit 31% des 20 à 24 ans et 17% des 25 à 29 ans. Pour les autres groupes d'âge, les proportions varient essentiellement entre 2% et 5%. En 2011, les 60 ans et plus sont 2% à vivre en couple *VCCS*, mais la particularité tient au fait que chez les plus jeunes adultes, plus de 80% envisagent vivre avec leur partenaire un jour tandis que chez les 60 ans et plus ce n'est le cas de 30% (Turcotte, 2013b).

Ce mode de conjugalité est assez hétérogène, puisqu'il présente des expériences et des réalités diverses. Comme l'ont montré les études de Caradec (1996b) et Chazanfareon et Borell (2004), les partenaires peuvent par exemple vivre sur la même rue ou à des centaines de kilomètres de distance. Et, comme nous l'avons vu, le temps passé ensemble ainsi que la fréquence à laquelle les partenaires se voient peuvent tout autant varier. Ceci étant dit, l'une des expériences communes de cette forme conjugale est au niveau du contact téléphonique quotidien, les partenaires indiquant avoir un ou plusieurs contacts téléphoniques avec leur partenaire chaque jour (Caradec, 1996b ; Chazanfareon et Borell, 2004). Aussi, toujours selon ces études, toutes les personnes rencontrées conçoivent leur relation comme une relation significative et stable.

Les motifs entourant ce type d'arrangement conjugal sont évidemment multiples, certains relevant d'un choix, d'autres de la contrainte (Chazanfareon et Borell, 2004). Toutefois, les auteur·e·s ont observé une différence marquée entre les femmes et les hommes. L'importance d'avoir son propre chez-soi et d'être libre de certaines responsabilités qu'elles associent au mariage sont deux motifs liés mentionnés par les femmes de cette étude. Fait intéressant, les femmes présentent des réponses moins ambiguës et plus unanimes (Chazanfareon et Borell, 2004). Par conséquent, les auteur·e·s suggèrent que les femmes seraient davantage à l'origine de l'adoption de ce type d'arrangement.

Pour comprendre les couples *VCCS*, l'on peut les comparer avec les relations maritales. Aujourd'hui, le mariage est basé la plupart du temps sur l'amour romantique et l'attirance. Il inclut par ailleurs un sens d'obligation morale entre les partenaires. Mais il n'en demeure pas moins que les époux et épouses sont également liés par des « investissements conjoints » (maison, enfants, réseaux sociaux, engagements à long terme, etc. et variant de degré selon les couples). Ces « investissements » peuvent faire en sorte que même lorsque le mariage perd une certaine intensité affective et morale, le couple maintient malgré cela leur union. Les couples *VCCS* sont eux aussi basés sur l'amour mutuel, l'attraction et développent aussi des engagements moraux ; le type de sentiment et leur intensité ne sont pas (nécessairement) différents parce qu'ils sont vécus à l'extérieur d'une relation maritale ou, plus largement, « cohabitante ». Cependant, les relations *VCCS* ne partagent pas les fondements structurants du mariage, notamment, au niveau légal. Jouissant d'une relation intime et profitant d'une autonomie plus grande, le fondement de cette forme conjugale serait le soutien émotionnel. De plus, les relations *VCCS* peuvent permettre aux divorcé·e·s, veufs et veuves âgé·e·s de vivre des relations intimes épanouissantes tout en leur qui offrant un degré d'autonomie important. Cette spécificité revêt une dimension particulière pour les femmes, puisque les relations *VCCS* peuvent rendre moins structurante la division des rôles traditionnels genrés dans le couple et ainsi (du moins partiellement) libérer les femmes de certaines injonctions liées par exemple à l'entretien ménager (Chazanfareeon et Borell, 2004).

### **3.4 Conclusion**

Nous venons de le voir : la diversification des modèles conjugaux s'étend progressivement aux différents âges de la vie. Bien que le nombre de personnes âgées ayant des relations amoureuses hors des liens du mariage est relativement peu élevé, il n'en demeure pas moins que ce phénomène augmente rapidement. Et il y a tout lieu de croire que cette tendance se maintiendra, notamment du fait de l'arrivée des baby-boomers. Le temps de la retraite devient, lui aussi, à l'instar des autres âges de la vie, le théâtre de nouveaux possibles (Van de Velde, 2015). La remise en couple, les unions libres, la sexualité hors de la conjugalité, le « dating » sont autant de réalités qui ne sont plus l'apanage des jeunes adultes. Par ailleurs, Caradec (1996b) soutient que les différents modes de cohabitation conjugale doivent continuer

à être étudiés afin de mieux comprendre s'il s'agit de formes conjugales stables ou s'il s'agit davantage d'étapes menant au mariage.

Cette diversification des formes conjugales et résidentielles doit être comprise non seulement par des motivations individuelles, mais aussi à un niveau plus structurel. Stevens (2004) soutient en effet que :

« Variations in partnerships may increase as baby-boomers grow older and widowed people become more sexually active due to long-term effects of the sexual revolution and further development of medication in support of sexual activity in later life. Awareness of alternatives to a traditional marital relationship, such as LAT relationships, may tip the balance in the process of weighing the advantages and risks of engaging in new partnerships » (p. 62).

Ainsi, il ne faut toutefois pas oublier que les formes de conjugalité adoptées, quoi qu'en disent les individus lorsqu'ils se racontent, sont influencées par le contexte sociohistorique dans lesquels elles se déploient. Nos choix conjugaux s'inscrivent nécessairement dans les structures sociales et sont donc des réponses à des contraintes et des opportunités (Caradec 1996b ; Connidis 2006). D'ailleurs, comme nous l'avons vu, le genre semble particulièrement important dans la compréhension de ces expériences. Ainsi, les transformations récentes de la conjugalité ouvrent de nouvelles possibilités. Celles-ci permettant aux individus qui se remettent en couple plus tardivement de gérer différemment les défis que pose cette expérience.

Dans le cadre de ce mémoire, je m'intéresse aux expériences conjugales vécues hors des liens du mariage et se formant plus tardivement dans le parcours de vie. Ainsi, en explorant ces expériences, les normes conjugales et les préjugés âgistes sont au cœur de mon enquête. Le prochain chapitre présente la problématique de recherche ainsi que la méthodologie utilisée.

## **Chapitre 4 Problématique et méthodologie**

Ce chapitre présente ma démarche de recherche. En premier lieu, je réalise un bref retour sur ma problématique et présente ensuite ma question, mes objectifs et mes approches de recherche. En second lieu, j'expose l'ensemble de ma démarche méthodologique et conclus en abordant les limites de ma recherche.

### **4.1 Retour sur la problématique**

Tel qu'abordé dans les chapitres précédents, la formation d'un nouveau couple chez les groupes plus âgés de la population est un phénomène en croissance qui mérite l'attention des chercheurs. En effet, les changements survenus dans la sphère conjugale au cours des dernières décennies au Québec ainsi que l'allongement de l'espérance de vie permettent aujourd'hui d'envisager de former un nouveau couple plus tardivement, mais aussi d'envisager ces relations dans des formes conjugales moins traditionnelles, c'est-à-dire hors du mariage.

Les trajectoires conjugales se sont complexifiées et multipliées au cours des dernières décennies en lien avec la désarticulation du système matrimonial. Les changements survenus dans la sphère intime (baisse des taux de nuptialité, augmentation des taux de divortialité, augmentation de l'union libre) se sont déployés en concordance avec les mouvements sociaux des années 1960 et 1970 (B. Dandurand, 1988 ; B. Dandurand, 1990). Aujourd'hui, le mariage n'est plus l'unique mode de conjugalité et ne présente alors plus un passage obligé (Bernier, 1996 ; Belleau, 2011). Néanmoins, le couple continue de faire l'objet d'une forte valorisation. Paradoxalement, cette valorisation participe à l'instabilité des relations conjugales, notamment parce que l'on attend plus de celles-ci.

Les changements survenus dans la conjugalité ainsi qu'à l'intérieur du couple ne sont pas que l'apanage des jeunes adultes, bien que les études en sociologie du couple aient négligé les expériences des personnes plus âgées. Cela n'est pas si étonnant si l'on considère les préjugés âgistes concernant les relations amoureuses des personnes âgées. Celles-ci sont vues comme étant peu séduisantes, asexuées et guère intéressées aux relations intimes hors des liens du

mariage (Connidis, 2006). Inversement, de nouvelles représentations montrant la retraite comme une période d'accomplissement de soi et un allongement de la vie adulte a contribué à ouvrir l'éventail des possibles, dont celui de la vie amoureuse (Caradec, 2004 ; Van de Velde, 2015).

Les structures sociales posent des limites à nos choix en créant des barrières et des opportunités, et ce, même en ce qui concerne le fait de s'engager ou non dans certains types de relations intimes. Ainsi, la vieillesse présente des défis comme des occasions pour la formation comme pour le maintien de relations intimes (Connidis, 2006). La conjugalité dans la vieillesse a souvent été décrite comme une protection contre la solitude. Toutefois, cette même conjugalité dans la vieillesse peut mener à une expérience de proche aidance, expérience liée à de l'isolement et de la solitude (Turcotte, 2013a ; Dykstra et Gierveld, 2004). La remise en couple peut être recherchée afin d'atténuer le sentiment de solitude et de recréer un lien d'interdépendance, notamment pour ne pas dépendre de ses enfants. En plus, être important pour une autre personne contribue à donner du sens à sa vie (Stevens, 2004 : 60). Cela est peut-être d'autant plus vrai en vieillissant, en raison de l'exclusion sociale vécue par les personnes âgées dans différentes sphères de la société. De nouveaux modèles conjugaux offrent la possibilité aux personnes veuves et divorcées de vivre leurs relations intimes autrement et, entre autres lorsque cela est désiré, de vivre des relations avec un degré important d'autonomie (Chazanfareon et Borell, 2004).

En somme, les possibilités et les désirs de former un couple dans la soixantaine sont peut-être plus nombreux aujourd'hui, et ce, pour les hommes comme pour les femmes bien que celles-ci, selon plusieurs études, ont plus de réticences (Davidson, 2001 ; Dykstra et Gierveld, 2004 ; Stevens, 2004). Aussi, le remariage n'est plus du tout l'unique option pour les personnes âgées veuves et divorcées. Des manières moins traditionnelles de faire couple gagnent en popularité dans les groupes plus âgés de la population.

## **4.2 La question de recherche**

Par mon projet de recherche, je propose d'explorer l'expérience de la mise en couple chez les sexagénaires. Plus spécifiquement, la question qui guide ma recherche est la suivante :

*Comment se vivent et s'expriment les rencontres et la quotidienneté de couples hétérosexuels en union libre lorsque ceux-ci se sont formés dans la soixantaine ?*

Cette question de recherche est une question de départ pour l'analyse de mes résultats. Considérant le peu de recherche en sociologie sur la formation du couple au-delà de l'entrée à l'âge adulte, cette recherche se veut avant tout de type exploratoire.

### **4.3 Les objectifs de la recherche**

Trois objectifs découlent de ma question de recherche ainsi que de ma revue de littérature:

1. décrire les trajectoires conjugales de la remise en couple dans la soixantaine;
2. comprendre le sens que ces partenaires donnent à leur relation;
3. explorer les rapports de genre liés à cette expérience sociale.

### **4.4 Les approches**

Deux perspectives sont privilégiées dans ce mémoire. Tout d'abord, *l'approche des parcours de vie*, considérant qu'elle favorise une compréhension de la dimension temporelle et du contexte sociohistorique de l'existence humaine (Cavalli, 2007). Les parcours de vie contemporains sont pensés comme étant davantage déstandardisés<sup>21</sup> en raison d'une plus grande instabilité, dont l'entrée et la sortie du marché du travail seraient les moments les plus précaires (Cavalli 2007). Cette approche se fonde sur l'hypothèse que les parcours de vie ne sont désormais plus linéaires et marqués par une succession de seuils et d'âges à traverser – comme ils ont pu l'être pensés par le passé –, mais désormais compris comme comprenant des crises et des bifurcations, voire des aller-retour (Van de Velde, 2015). Selon Van de Velde (2015), la

---

<sup>21</sup> Cavalli (2007) insiste sur la distinction entre standardisation et institutionnalisation du parcours de vie. Selon lui, les trajectoires de vie peuvent être déstandardisées sans se voir désinstitutionnalisées. L'idée de déstandardisation se rapporte à la plus grande variabilité apparue entre les parcours individuels, tandis que l'idée de désinstitutionnalisation du parcours de vie renvoie à des changements survenus dans l'encadrement normatif des existences individuelles. Cavalli (2007) propose que tout en s'étant individualisé, le parcours de vie demeure essentiellement structuré socialement et demeure donc institutionnalisé.

sociologie des parcours de vie s'intéresse donc aux discontinuités croissantes dans les existences individuelles, et ce, dans différentes sphères de la vie. Les expériences individuelles, même les plus singulières, peuvent nous aider à comprendre les positionnements sociaux en considérant les réseaux et les contextes dans lesquels celles-ci s'inscrivent.

Bien que les parcours de vie apparaissent de plus en plus éclatés et individualisés, l'influence des institutions ne doit pas être dissimulée. Il pourrait en effet être tentant de voir les choix individuels comme prépondérants dans les trajectoires de vie contemporaines, mais les structurations et les normes sociales se doivent d'être elles aussi exposées (Lemieux, 1996 ; Connidis, 2006). Une approche des parcours de vie permet d'articuler les temporalités de l'individu et le temps historique (Bessin, 2010). Aussi, elle permet de saisir le sens qu'accordent les individus aux événements et à la façon avec laquelle ce « sens » est lui-même le produit d'expériences passées et anticipées qui sont elles-mêmes structurées socialement, ce qui constitue l'un de mes objectifs. L'approche du parcours de vie en sociologie favorise la réconciliation de la tension entre l'agentivité des individus et les déterminismes sociaux, soit la dichotomie structure-individu en accordant à chacun leur importance (Gherghel et Saint-Jacques, 2013 ; Van de Velde, 2015).

Dans le cadre de ce mémoire, je m'intéresse aux trajectoires de vie des individus, et plus spécialement à leurs trajectoires amoureuses. Cela permet d'explorer à la fois les continuités et les changements dans leurs vies amoureuses et plus largement dans leurs vies. Cette perspective est d'autant plus pertinente pour l'étude des expériences vécues par les personnes âgées, car les préjugés âgistes les présentent comme figées dans le temps, ayant des mentalités et des mœurs non seulement conservatrices, mais aussi homogènes. Il est donc primordial de mettre en lumière la complexité de leurs vécus. De plus, la vieillesse n'étant qu'un moment du parcours de vie, il serait réducteur de la penser séparément des autres âges de la vie.

J'adopte également dans ce mémoire *une approche féministe de l'âge* qui est dénaturalisante, ce qui permettra de mieux comprendre comment s'inscrivent les rapports de pouvoir qui sous-tendent les normes sociales liées au vieillissement. Une telle approche cherche à déconstruire une vision naturelle de la vieillesse et des catégories d'âge à l'instar de courants de pensée féministe qui l'ont fait pour les catégories sexuels et les rapports de genre (Calasanti et Slevin, 2001). Ainsi, ce ne sont plus uniquement les catégories sexuées qui sont

dénaturalisées, mais aussi les catégories d'âge. Cette déconstruction permet de mieux identifier la construction sociale derrière les expériences vécues dans la vieillesse (Lagrove 2009).

J'ancre ma perspective dans les théories féministes puisque celles-ci influencent ma conception de l'âge et de l'âgisme, à l'instar d'auteures comme Calasanti et Slevin qui ont largement contribué au développement de la gérontologie féministe. Cela dit, cette approche visant à mettre en lumière la conception âgiste derrière les représentations et les normes sociales de la vieillesse reconnaît l'apport de la pensée féministe en sciences humaines et sociales, dont l'un des apports est celui de la dénaturalisation des corps sexués et la dé-biologisation des inégalités sociales sexuées (Lagrove, 2009). Lagrove (2009 : 117) soutient que cette entreprise de « dénaturalisation » ne doit pas s'arrêter aux sexes.

Mon projet s'est construit dans l'idée d'étudier certains rapports de genre, ce qui explique le choix du couple hétérosexuel comme lieu d'observation des rapports hommes-femmes. Ma problématique se limite aux relations hétérosexuelles considérant que le vécu des personnes âgées dans des relations homosexuelles pourrait s'avérer très différent. Notamment, l'hétéronormativité, l'homophobie et la transphobie rendent les parcours des personnes non hétérosexuelles marqués par des préjugés et des discriminations qui font de leur vécu conjugal une expérience particulière.

## **4.5 La méthodologie**

Dans le cadre de ce mémoire, la méthode retenue est la réalisation d'entretiens individuels de type récit de vie et de type compréhensif auprès de conjoints et conjointes. Les 10 personnes rencontrées pour cette recherche ont formé leur couple actuel lorsque celles-ci étaient dans la soixantaine. Dans ce chapitre, les dimensions méthodologiques entourant le processus de cette recherche sont explicitées. L'échantillonnage de la recherche est d'abord présenté, puis la méthode de collecte de données est exposée. Il est ensuite question du traitement des données et, pour finir, des limites de la recherche.

## 4.5.1 Échantillonnage

Pour comprendre l'expérience de la mise en couple aux âges avancés, j'ai choisi d'adopter une méthodologie qualitative, plus à même de rendre compte de la subjectivité des individus et de la complexité de leurs réalités sociales.

Afin de constituer un échantillon relativement homogène, j'ai choisi trois critères de sélection principaux : (1) les partenaires devaient avoir rencontré leur conjoint·e lorsqu'âgé·e·s dans la soixantaine, (2) ils et elles devaient être dans des relations hétérosexuelles et (3) ces couples ne devaient pas être mariés.

1. J'ai rencontré des personnes dont le couple s'est formé lorsque celles-ci étaient âgées dans la soixantaine. Généralement, la soixantaine est caractérisée par les expériences de la retraite<sup>22</sup> ainsi que de la grand-parentalité, bien que ce ne soit évidemment pas le cas de toutes les personnes de cette tranche d'âge. Initialement, mon choix portait sur les personnes dont le couple s'est formé lorsque les deux partenaires avaient 65 ans et plus. Ce critère avait été choisi en lien avec la catégorie des « personnes âgées » d'usage au Québec et au Canada. En cours de recherche, j'ai choisi de revoir ce critère puisque certaines personnes qui m'ont contactée étaient âgé·e·s de 65 ans ou plus au moment de leur mise en couple, mais pas leur conjoint·e. Par exemple, l'homme était âgé de 67 ans au moment de leur rencontre, mais la femme de seulement 64 ans. Mon choix de revoir ce critère a été renforcé par le fait que la plupart des recherches portant sur le sujet recensé lors de ma revue de littérature s'intéressent aux expériences des personnes de 50 ans et plus.<sup>23</sup>

2. Les couples devaient être des couples hétérosexuels puisque ma problématique se limite aux relations hétérosexuelles. La taille de cette recherche, soit celle d'un mémoire de maîtrise, ne m'apparaissait pas appropriée pour traiter de la diversité sexuelle. De plus, j'ai

---

<sup>22</sup> Au Québec, l'âge moyen de la retraite était de 61 ans en 2011. Source: Statistique Canada, Revue chronologique de la population active

<sup>23</sup> Comme le souligne Barusch (2008) au début de son ouvrage *Love Stories of Later Life*, il n'existe pas d'âge précis où basculent les expériences amoureuses de manière significative, même si une grande variabilité des situations existe entre 50 ans et 80 ans. Il en va de même pour les couples formés dans la soixantaine où les expériences et situations sont diverses.

choisi d'aborder les relations hétérosexuelles avec pour idée que celles-ci constituent un lieu privilégié pour l'observation des rapports de genre entre hommes et femmes.

3. Les personnes rencontrées devaient être en union libre et non dans des couples mariés puisque ma problématique porte, entre autres, sur ce modèle conjugal. Ce critère s'explique par le fait que la conjugalité hors des liens du mariage a peu été étudiée chez les groupes plus âgés de la population.

Par ailleurs, trois critères de sélection avaient initialement été considérés sans qu'ils ne soient au final retenus. D'abord, concernant la cohabitation, à la suite de la lecture des recherches de Caradec (1996b; 2004), fixer un critère concernant la cohabitation ne me semblait pas pertinent, c'est-à-dire que se limiter aux couples vivant au seul et même domicile m'est apparu comme une conception de la cohabitation trop limitée. Caradec (1996b) soutient que l'étude du mode de cohabitation permet de mieux saisir la réalité désormais plus floue du couple et, particulièrement, de l'union libre. La notion même de « cohabitation » est très large puisque, par exemple, certains couples peuvent continuellement « cohabiter » dans le sens que les partenaires partagent leur quotidien dans un espace domestique commun, mais en alternant constamment de domicile. Le fait que chaque partenaire possède son domicile propre n'est donc pas nécessairement un indicateur d'une « non-cohabitation ». Puis, au niveau géographique, mon annonce s'adressait aux personnes vivant au Québec, sans toutefois préciser de région géographique plus circonscrite. Il demeure cependant que, pour des raisons pratiques, le recrutement a été effectué dans l'optique de réaliser les entretiens dans la grande région de Montréal ou les régions avoisinantes. Enfin, en ce qui concerne la participation des deux partenaires du couple, je ne me suis pas limitée à rencontrer qu'un seul partenaire par couple, ni tenue à rencontrer les deux partenaires d'un même couple. Cela a permis d'offrir la pleine liberté de participation aux personnes recrutées, leur participation n'étant ainsi pas tributaire de celle de leur conjoint·e.

### ***Les participants et les participantes***

Mon corpus d'entretiens est composé de 10 personnes, soit quatre femmes et six hommes issu·e·s de six couples différents. Ainsi, dans le cas de quatre couples, j'ai rencontré les deux partenaires et, pour les deux autres couples, je n'ai rencontré qu'un seul des partenaires. Dans

ces deux derniers cas, j'ai rencontré uniquement les hommes qui étaient dans ces unions et non leurs conjointes.

Les dix personnes rencontrées étaient âgées dans la soixantaine au moment de la mise en couple, soit entre 62 et 68 ans et, au moment de l'entretien, les participant·e·s étaient alors âgé·e·s entre 64 et 69 ans. Ils et elles sont né·e·s à la fin des années 1940 ou au début des années 1950. Ils et elles appartiennent donc à la génération des baby-boomers. Ces personnes étaient dans une relation de couple qui variait dans la durée entre un an et cinq ans, à l'exception d'un répondant qui était dans une relation de couple de près de 10 ans.

Mon corpus est composé de quatre personnes veuves et six personnes séparées ou divorcées préalablement à leur nouvelle relation. Il est à noter que ces statuts ne rendent pas compte de la complexité des trajectoires, les participant·e·s pouvant avoir connu plusieurs mariages, mises en couple ou périodes de célibat. À l'exception d'un répondant, toutes les personnes rencontrées ont des enfants (une majorité en ayant deux).

Enfin, notons qu'au moment de l'entretien, deux personnes vivaient à Montréal, deux en Montérégie, cinq dans la région de Lanaudière et une dans la région de l'Outaouais.

Prénom <sup>24</sup>	Âge au moment de la rencontre	Statut matrimonial lors de la rencontre	Durée de la relation en années	Nombre d'enfants
Brigitte	62	Divorcée	2	2
Pierre-Paul	65	Divorcé	2	0
Line	61	Veuve	3	2
Yves	62	Divorcé	3	4
Joséphine	63	Veuve	1	2
André	68	Veuf	1	3
Mathilde	61	Célibataire	3	2
Jules	66	Veuf	3	2
Marco	62	Séparé	5	2
Didier	60	Divorcé	10	2

<sup>24</sup> Tous les noms ont été changés pour préserver l'anonymat des personnes ayant participé à cette recherche ainsi que, dans le même but, certaines informations.

## **4.5.2 Recrutement des participant·e·s**

Le recrutement a été réalisé par la méthode « boule de neige » qui a consisté à partager l'annonce de ma recherche *via* différents réseaux. J'ai d'abord rédigé une annonce pour le média social *Facebook* qui a circulé à partir de mon réseau de contacts. En partageant cette annonce de façon publique, celles et ceux qui le désiraient ont pu relayer mon annonce dans leur réseau et ainsi de suite. J'ai aussi demandé à des groupes ciblés de partager mon annonce comme le réseau de la Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ) ainsi que des centres communautaires pour personnes âgées. J'ai ensuite demandé aux personnes recrutées si celles-ci connaissaient d'autres personnes qui répondaient aux critères de ma recherche et si elles pouvaient partager avec celles-ci les informations concernant ma recherche. J'ai enfin exclu certaines des personnes qui m'ont contactée de ma recherche lorsque celles-ci ne répondaient pas aux critères, par exemple, lorsqu'elles étaient mariées. Je ne connaissais préalablement aucune des personnes recrutées.

## **4.5.3 Entretiens de type récit de vie et de type compréhensif**

En concordance avec l'approche des parcours de vie, j'ai réalisé des entretiens de type récit de vie inspirés de la méthode proposée par Daniel Bertaux. Les entretiens sont aussi composés d'une seconde partie de type compréhensif, tel qu'élaboré par Jean-Claude Kaufmann (voir grille d'entretien en ANNEXE 2).

La méthode du récit de vie cherche à remonter du particulier au général, et ce, grâce à la mise en rapport de cas particuliers, à la recherche de récurrences d'un parcours de vie à l'autre ainsi qu'à la mise en concepts et en hypothèses de ces récurrences (Bertaux, 2010). La comparaison entre les récits de vie permet d'isoler le noyau commun d'expériences. L'approche des parcours de vie permet d'inscrire une situation individuelle donnée au regard de son histoire passée afin de réfléchir aussi aux implications futures (Bessin, 2010). La méthode des récits de vie est à même de réintroduire une profondeur temporelle et une dimension historique à une expérience sociale (Bertaux, 2010) ce qui permet de « penser la vieillesse en amont » (Lagrave, 2009). Les récits de vie peuvent venir nuancer des interprétations qui peuvent être très affirmées, notamment les discours sur « la vieillesse ».

Dans son ouvrage *Le récit de vie*, Bertaux (2010) propose une conception du récit de vie qui n'est pas la totalité de l'histoire d'une personne, qui s'apparenterait alors plus à un travail autobiographique. Dans le cadre de la recherche sociologique, selon Bertaux (2010) un récit de vie est en cours dès lors qu'un individu raconte à quelqu'un d'autre une période de son existence, tout en soulignant qu'ainsi dans ce contexte la production discursive prend une forme narrative. La méthode du récit de vie permet d'ancrer la subjectivité de l'acteur au centre de son expérience. Pour ce faire, Bertaux (2010) encourage l'intervieweur ou l'intervieweuse à suivre le modèle de l'entretien narratif en encourageant l'interviewé·e à saisir la maîtrise de l'entretien. Pour ce faire, il suggère alors de lancer l'entretien avec une phrase qui contient le verbe « raconter ». Afin que la personne ait envie de se raconter, une attitude d'écoute active doit primordialement être adoptée, entre autres, par des questions de relance. Par exemple, cela peut être de demander d'explicitier un mot ou une expression qu'a employé le ou la participant·e ou même de seulement répéter une expression utilisée. Bertaux soutient qu'un guide d'enquête s'avère des plus utiles. Ce guide prend la forme d'une « courte liste de points à aborder », mais celui-ci sert uniquement à la fin de l'entretien afin de voir si tous les points ont été abordés par le ou la participant·e (Bertaux, 2010 : 60). S'il reste du temps, les points n'ayant pas été couverts et qui apparaissent encore pertinents peuvent alors être soulevés. C'est aussi à ce moment que davantage de précisions peuvent être demandées.

La méthode de l'entretien compréhensif m'a permis d'approfondir un certain nombre de thèmes en lien avec ma question de recherche. Le quotidien conjugal, notamment, a été exploré dans cette seconde partie de l'entretien afin de collecter certaines données. Le quotidien, souvent considéré comme « banal », n'est pas nécessairement raconté dans les récits que font les participant·e·s de de leur couple. Certains thèmes semblent plus faciles à aborder avec des questions un peu plus dirigées, permettant ainsi d'aborder des sujets que les personnes rencontrées ne partageraient pas d'elles-mêmes (ou du moins plus rarement). L'entretien de type compréhensif est un entretien semi-directif, où l'intervieweuse ou l'intervieweur tente d'avoir une posture empathique et de briser la structure interrogative pour tendre vers celle d'une conversation (Kaufmann, 2016). Selon Kaufmann, le ton adopté doit être davantage celui de la conversation et non un ton monotone, désintéressé ou de questionnaire. Puisque dans le cas de mes entretiens, la partie compréhensive de l'entretien se déroulait en second, il y avait déjà une

relation d'établie entre l'interviewé·e et moi. Le ton était à la discussion, favorisant par ailleurs la confiance et le partage d'expériences intimes sans trop d'interventions de ma part afin que la personne rencontrée ait l'espace pour partager son expérience.

#### **4.5.4 Réalisation des entretiens**

Les entrevues se sont déroulées sur une période de trois mois, entre janvier et mars 2017. J'avais préalablement réalisé une entrevue exploratoire un an plus tôt auprès d'un autre couple. Cette entrevue exploratoire, que je n'ai pas incluse dans mon corpus d'analyse, m'a permis de me familiariser avec mon sujet. Celle-ci a été réalisée en présence des deux partenaires du couple et non individuellement. Ce sont les seuls partenaires qui ont été rencontrés conjointement, cette méthode s'étant révélée inadéquate en égard de ma problématique de recherche<sup>25</sup>.

La grille d'entrevue est composée de deux parties, tel que mentionné précédemment. La première partie, inspirée de la méthode du récit de vie, comportait quatre grandes questions visant à faire raconter la personne interviewée. Sous ces quatre questions, certaines sous-questions étaient aussi indiquées. Ces sous-questions n'avaient pas à être posées comme telles, mais agissaient comme aide-mémoire par rapport aux aspects à aborder potentiellement. Cela visait aussi à pouvoir relancer la discussion au besoin si la personne élaborait peu. Les mots placés en mémo agissaient eux aussi comme des rappels afin de m'aider à identifier les éléments qui avaient été laissés pour compte dans le récit de la personne interviewée. Ainsi, je ne la questionnais pas nécessairement sur ces éléments dans cette première partie de l'entretien puisque je visais davantage à la laisser me raconter son expérience à partir de ce qu'elle-même jugeait significatif. Je prenais alors en note les aspects que je voulais aborder ensuite pour me permettre de clarifier certains thèmes, tel que le propose Bertaux.

---

<sup>25</sup> L'entretien en duo, selon Lemieux (2003), favorise la mise en évidence des dimensions interactives du couple et cela permet d'explorer les moyens de création de l'unité sociale du couple composé de deux individus ayant chacun leurs intérêts et inspirations. Cependant, à la suite de la préanalyse de mon entretien exploratoire, l'entrevue en duo m'a paru plutôt limitante pour mon projet. En effet, il est difficile pour les participant·e·s de faire valoir leur point de vue particulier sur leur relation lorsque devant leur partenaire. En plus, comme je m'intéresse aux trajectoires de chacun·e, il est difficile d'aller en profondeur simultanément sur celles-ci avec les deux partenaires, notamment en ce qui concerne les événements qui précèdent leur rencontre.

C'est dans la seconde partie de l'entretien que je tentais d'avoir certaines précisions ou que j'abordais les thèmes qui jusque-là ne l'avaient pas été. Je vérifiais alors mes notes pour repérer les aspects qui devaient être élaborés davantage ou ceux qui n'avaient pas du tout abordé. Certaines questions étaient posées même si la personne en avait déjà parlé, afin de voir si leur propos était similaire lorsque le sujet en question était abordé plus directement. Il m'est paru évident que le discours d'une même personne peut varier dépendamment de si elle répond à une question plus moins précise ou si elle fait le récit de son expérience. Par conséquent, la structure des entretiens est prise en compte dans l'analyse des données.

Lors de la rencontre avec le ou la répondant·e, je devais procéder à une petite mise en contexte, accompagnée de quelques consignes, dont la lecture et la signature du formulaire de consentement approuvé par le Comité d'éthique de la recherche en arts et sciences (CERAS) de l'Université de Montréal (voir ANNEXE 3). Par ce processus, chacune des personnes rencontrées a pris connaissance de ses droits et des implications de sa participation. Un court préambule d'entretien avait été élaboré afin de réitérer le sujet de ma recherche, ainsi que pour remercier le ou la participant·e. Pour conclure le préambule, je demandais aux participant·e·s si elles et ils avaient des questions avant de débiter. Précisons que dans le formulaire de consentement qui avait été expliqué et signé précédemment était clairement indiqué qu'il était possible en tout temps de ne pas répondre à une question ou même d'arrêter l'entretien. Je me suis assurée que les personnes se sentent à l'aise d'arrêter l'entretien en tout temps, que ce soit pour une question, une pause ou définitivement. Les entretiens ont tous été menés par moi et ont tous été enregistrés à la suite de l'obtention du consentement des participant·e·s. La durée moyenne des entretiens est de 1 heure 45 minutes, variant de 45 minutes à 2 heures 50 minutes. Les entretiens se sont déroulés dans des endroits propices à la confiance – principalement aux domiciles des participant·e·s.

#### **4.5.5 Traitement des données**

##### ***Positionnement épistémologique***

Dans mon projet de recherche, j'adopte une approche féministe. Mon projet s'est construit notamment dans l'idée d'étudier les rapports de genre considérant que le couple hétérosexuel en est un lieu d'observation privilégié et que plus largement la socialisation à

l'amour romantique a une dimension genrée importante. Une des contributions majeures de la pensée féministe est d'avoir historicisé et politisé l'espace de l'intime ce qui revient à dire, selon Dorlin, que cette pensée a mis en lumière : « des rapports de pouvoir et du conflit, là où l'on s'en tenait aux normes naturelles ou morales, à la matière des corps, aux structures psychiques ou culturelles, aux choix individuels » (2008 :10). Les savoirs féministes ont permis de politiser le vécu singulier des femmes qui avaient jusque-là été pensé en dehors du politique, ce qui favorise une réappropriation de soi et de son corps. C'est cette politisation de l'expérience individuelle, commune à de nombreux mouvements sociaux, qui permet de penser un vécu collectivement partagé (Harstock dans Dorlin 2008).

Les épistémologies féministes ont reconnu que les rapports sociaux des sujets de connaissances sont reproduits dans le travail scientifique et s'inscrivent donc en opposition aux épistémologies dominantes qui promeuvent une posture de connaissance qui serait désincarnée (Dorlin, 2008). La prétendue neutralité scientifique comme posture épistémologique découle de positions de domination telle que la domination masculine, raciale, économique et hétérosexuelle. Ces savoirs qui se font passer pour neutres et potentiellement universels sont pourtant des intérêts particuliers qui ont été construits à partir d'une minorité historiquement privilégiée (Dayer, 2014). Ainsi, les théories féministes se réclament d'une épistémologie partielle et partiale en opposition à la prétention universelle et neutre des théories s'inspirant du projet moderne (Dorlin, 2008). Les visions partielles et partiales dont se réclament les études féministes sont liées à l'idée qu'il existe un lien entre les représentations des individus et leur place au sein des rapports sociaux ainsi que la reconnaissance de l'influence des conditions matérielles, économiques et intellectuelles de recherche sur la production scientifique (Juteau-Lee, 1981). À l'instar des travaux de Nancy Harstock qui, pour contrer cette position de « masculinité abstraite » de la connaissance désincarnée, propose d'adopter un point de vue féministe, je me positionne dans cette épistémologie du point de vue. Ainsi, afin de tendre vers l'objectivité scientifique il est nécessaire pour le ou la chercheur·e de tenir compte de son positionnement situé en le conscientisant et en l'explicitant. Le positionnement féministe est une position construite à partir d'une situation subie et non pas d'un point de vue féminin essentialisé (Harstock dans Dorlin 2008).

## ***Ma posture***

Conséquemment aux apports des épistémologies féministes, il est pertinent de préciser ma propre posture de chercheuse avant de passer à l'analyse des données recueillies. De plus, les rapports de pouvoirs entre les participant·e·s et la chercheuse, moi en l'occurrence, se doivent être considérés dans l'analyse des données. Mais ces rapports doivent, tout d'abord, être considérés dans la construction même des données, soit lors de la réalisation des entretiens.

Ainsi, il est pertinent de considérer certaines de mes caractéristiques personnelles ayant pu influencer les participant·e·s. Premièrement, j'ai eu l'impression que mon âge a, dans certains cas, permis un lien particulier où les personnes rencontrées tenaient à m'expliquer davantage certains aspects de leur expérience ou mode de pensée en détaillant ainsi qu'en comparant avec ce qu'elles croyaient être l'expérience des jeunes aujourd'hui. Cependant, dans d'autres situations, j'ai cru discerner une certaine gêne de la part des participant·e·s. Cette gêne que j'associe à la différence d'âge se ressentait principalement lorsque nous abordions des sujets tels que la sexualité (il faut également noter que j'ai moi-même pu ressentir cette gêne). Deuxièmement, en ce qui concerne mon statut d'étudiante à la maîtrise, celui-ci n'a pas paru être un élément de distanciation avec les participant·e·s, et ce, même pour les personnes ne détenant pas de diplôme universitaire. Nous pouvons penser que la différence d'âge importante venait rééquilibrer ce rapport inégalitaire. Finalement, le fait d'être une femme n'a pas semblé influencer de manière significativement différente les entretiens menés avec les hommes ou les femmes. En abordant les relations hétérosexuelles, les remarques sur le genre sont « courantes ». Somme toute, il semble que les hommes ne se soient pas souciés de moi pour faire des déclarations concernant les comportements « des femmes », certains affirmant les « femmes sont comme-ci » ou « les femmes sont plus souvent comme ça ».

## ***Analyse des données***

L'ensemble des entrevues ont été retranscrites de manière intégrale et incorporées dans le logiciel d'analyse qualitative *Nvivo*. Deux types d'analyses ont été effectuées. D'une part, puisqu'une approche des parcours de vie a été privilégiée, les entrevues ont fait l'objet d'analyses « intra-cas » (Paillé et Mucchielli, 2003). D'autre part, des analyses transversales ont également été réalisées. Pour ces dernières, une approche à la fois inductive et déductive a été

utilisée. Les entrevues ont été découpées selon un arbre thématique construit sur base de la littérature. Toutefois, ce dernier s'est enrichi de thèmes ayant émergé lors du découpage. Un travail de synthèse et d'analyse a ensuite été réalisé sur chacun des thèmes en portant une attention aux éléments invariants et récurrents. Des comparaisons ont été effectuées afin d'identifier les oppositions et similarités. Ensuite, une reconstruction thématique a été menée (Miles et Huberman, 2003 ; Paillé et Mucchielli, 2003).

## **4.6 Les limites de la recherche**

Les principales limites de cette recherche sont liées aux critères de sélection des participant·e·s en lien avec la problématique.

D'une part, je me suis intéressée uniquement aux couples hétérosexuels. Il serait important d'investiguer les relations intimes des personnes âgées à l'extérieur de l'hétérosexualité afin de s'intéresser à leurs expériences dans un contexte social qui a fait des avancés par rapport à la diversité sexuelle, mais qui demeure hétéronormatif.

Une autre limite tient à l'âge des personnes rencontrées. Celles-ci appartiennent à un groupe d'âge plutôt limité puisqu'elles sont âgées entre 64 et 69 ans. L'ensemble des participant·e·s ont rencontré leur partenaire actuel lorsqu'ils et elles étaient dans la soixantaine. Afin d'obtenir un portrait plus complet, il faudrait élargir la recherche aux vécus intimes de personnes plus âgées. Ceci permettrait d'enrichir considérablement le champ de la sociologie de l'intimité ainsi que celui de la vieillesse et du vieillissement.

Enfin, lors du recrutement, il n'y a pas eu d'actions concrètes réalisées afin de recruter des personnes de différents milieux socioéconomiques et ethniques. Le corpus constitué dans le cadre de ce mémoire ne se veut pas représentatif de l'ensemble de la population des couples hétérosexuels en union libre formés dans la soixantaine. Si un corpus davantage diversifié aurait certainement enrichi la recherche, celle menée ici se veut avant tout exploratoire.

## **Chapitre 5 Au croisement des trajectoires : la conjugalité**

*J'ai le goût vraiment de partager le vécu entier, avec tout ce que ça comporte de défis. Surtout à notre âge en plus, tu arrives avec tout ton bagage, avec ta famille, avec toutes tes aventures, avec toute ton histoire, mais c'est ça que je voulais vivre. Parce que fondamentalement, même si j'ai vécu des expériences de couple qui n'ont pas marché... Ça me peine, mais en même temps ça été ça. Je crois encore au couple. Je crois à l'amour qui s'engage. - Yves*

Tel qu'abordé dans les premiers chapitres de ce mémoire, les trajectoires conjugales ne se complexifient pas uniquement chez les groupes les plus jeunes de la population, mais aussi chez les groupes plus âgés. Ainsi, les possibilités de formation d'un nouveau couple plus tard dans les trajectoires de vie se sont multipliées. Ceci étant dit, les expériences de mise en couple plus tardive dans le parcours de vie ont suscité moins d'intérêt. Ainsi, les connaissances sur le sujet sont limitées.

Dans le cadre de ce chapitre, en lien avec l'approche des parcours de vie, je pose les bases de mon analyse en proposant un portrait des parcours de vie des participant·e·s, principalement axé sur leurs trajectoires familiales et conjugales, ainsi qu'un portrait de leur « nouveau » couple. Celui-ci se déploie en deux temps. En premier lieu, les trajectoires individuelles des participant·e·s sont présentées. Les événements retenus pour ce portrait sont principalement ceux ayant spontanément émergé lors des récits, mais aussi ceux abordés par les participant·e·s lors de réponses à des questions plus dirigées. En second lieu, les thèmes de la rencontre, de la mise en couple et de la cohabitation et ses frontières sont successivement abordés pour présenter les expériences conjugales des participant·e·s avec leurs partenaires actuel·le·s.

### **5.1 Les trajectoires individuelles**

En les saisissant dans leurs contextes sociaux et dans leur temporalité particulière, même les expériences les plus singulières peuvent éclairer les structures et les normes sociales dans

lesquelles ces expériences ont été vécues (Van de Velde, 2015). Les parcours de vie<sup>26</sup> sont formés, à l'échelle biographique, d'un ensemble de trajectoires individuelles telles que la trajectoire familiale, éducative, professionnelle et résidentielle qui se trouvent à être plus ou moins entremêlées entre elles (Cavalli, 2007 ; Gherghel et Saint-Jacques, 2013). Le parcours de vie au niveau social agit comme modèle où l'individu est appelé à participer à sa construction et à sa déconstruction à travers son existence et les rapports sociaux. Et, les trajectoires individuelles sont, elles, composées de séquences d'événements et de transitions qui composent le développement d'un individu.

Les dix personnes qui composent mon échantillon sont nées au Québec (sauf dans le cas d'un participant) entre 1947 et 1952. Elles sont donc issues de la génération du *Baby-Boom* (Hamel, 2009). Les récits des participant·e·s s'inscrivent dans un Québec qui s'est rapidement modernisé et qui par, les transformations sociales québécoises, principalement la mise en place de politiques providentielles, ont permis aux individus et, en particulier la génération des baby-boomers, d'améliorer leur situation sociale. Rappelons que les baby-boomers ne sont pas nés dans un contexte d'abondance, les familles québécoises francophones de l'époque étaient pour la plupart peu fortunées et élevaient leurs enfants dans une morale catholique stricte. Tel qu'abordé dans le premier chapitre de ce mémoire, les mouvements sociaux de l'époque, dont le mouvement des femmes des années 1960 et 1970, ont transformé la sphère familiale et, donc, les trajectoires familiales des individus. Ainsi, les changements survenus ont modifié le champ des possibles pour les baby-boomers et les générations suivantes.

Il est évident que les trajectoires individuelles présentées ici ne sont que partielles. Partielles, car il n'est pas question ici de faire une analyse de cas, ni un travail biographique et, donc, que les trajectoires ne sont pas abordées de manière exhaustive. Les éléments abordés sont principalement les trajectoires conjugales et familiales ainsi que les éléments repérés dans les

---

<sup>26</sup> Certaines auteur·e·s emploient les termes « parcours de vie » et « trajectoires de vies » ou « trajectoires individuelles » de manière interchangeable. Généralement, « parcours de vie » met davantage l'accent sur le lien entre l'existence individuelle et les attentes normatives découlant des calendriers sociaux tandis que « trajectoires de vie » ou « trajectoires individuelles » mettent l'accent sur le caractère biographique et donc à la singularité de celles-ci. Pour ma part, je m'inscris dans cette seconde perspective dans l'utilisation de ce vocable.

discours des participant·e·s comme étant particulièrement significatifs pour leurs présentes expériences.

### 5.1.1 Trajectoires conjugales et familiales

**Brigitte** a quitté le domicile familial au début de la vingtaine après s'être mariée. Elle et son mari ont eu deux enfants. Elle a été mère à la maison durant les premières années, soit jusqu'à ce que ces enfants aient l'âge d'aller à l'école. C'est durant ces années qu'elle et son mari ont commencé à s'éloigner. Brigitte confie avoir longtemps pensé à laisser son mari, car elle avait l'impression qu'ils ne se complétaient pas beaucoup. Dans les dernières années de son mariage, elle dit avoir été très malheureuse : *« c'est une drôle d'image là que je vais te dire, mais je me sentais de même : comme une fleur qui manque d'eau, la tête est en bas. Je me sentais de même, on dirait que j'étais en train de me dessécher en dedans. »* Cependant, son mari ne désirait pas cette séparation. Brigitte, inquiète face aux conséquences d'un divorce, attendit que leurs enfants ne soient plus à leur charge pour le demander. La séparation ne s'est pas bien déroulée, son mari n'étant pas d'accord avec cette séparation et vivant difficilement la décision de Brigitte. Au début, ce fut une étape éprouvante pour elle aussi puisqu'elle a dû apprivoiser sa nouvelle vie, et notamment accepter de vivre seule, mais elle dit ne jamais avoir regretté sa décision.

Brigitte se décrit comme une femme active, tout le contraire de son ex-mari qu'elle trouvait trop passif et ennuyant. Ainsi, elle fait davantage de sports et de sorties depuis son divorce. Elle s'était, entre autres, inscrite à différentes activités sportives afin de faire de nouvelles rencontres, bien qu'elle ait des amitiés de longue date également. Brigitte considère ses amitiés comme très précieuses.

Un peu moins de deux ans après son divorce, elle s'est inscrite sur un site de rencontre. Elle a ainsi fait quelques rencontres et a fréquenté quelques hommes sur une période de dix ans. En ce qui concerne des relations amoureuses, elle considère en avoir eu deux avant de rencontrer son conjoint actuel. Dans le cas de ces deux hommes, Brigitte les avait présentés à sa famille et s'était investie émotionnellement. Elle précise qu'entre chacune de ces relations elle a pris du temps pour elle et pour faire le bilan de ces relations. Brigitte n'a jamais vécu avec un autre homme depuis son divorce et apprécie beaucoup son indépendance. À 62 ans, Brigitte a

rencontré Pierre-Paul, son conjoint actuel, par le biais d'un site de rencontre. Au moment de l'entretien, cela fait un peu plus de deux ans qu'ils sont ensemble.

**Pierre-Paul** s'est marié au début de la vingtaine. Toutefois, son mariage n'a pas duré longtemps, ayant divorcé après six ans. Il raconte que pour fêter son divorce il a décidé de faire un voyage, car selon lui : « *toute situation ou tout événement a autant d'importance que l'importance que tu lui donnes* ». Pour Pierre-Paul, jusqu'à ce qu'il ait 50 ans, être en couple n'était pas important. Il mettait peu d'efforts pour que ses relations amoureuses durent. Il a toujours eu une passion pour les sports et faisait passer celle-ci avant toute autre chose incluant ses emplois (il en a occupé plusieurs). Plus d'une fois, il a quitté son emploi, qu'il voit comme utilitaire, pour partir faire des voyages sportifs. Il n'a jamais choisi la stabilité au détriment de sa passion.

Dans les dernières années, il a cherché à s'engager dans des relations de couple plus sérieuses, mais sans jamais négliger sa vie sociale et sa pratique sportive. Pierre-Paul valorise spécialement ses amitiés, des éléments stables dans sa vie, contrairement à ses relations amoureuses. Il considère qu'avec son ex-conjointe il a vécu une relation de couple sérieuse. Le couple s'est séparé après 9 ans, mais entre-temps il y avait eu aussi quelques ruptures. Pierre-Paul et sa conjointe devaient aménager ensemble, un événement qu'il avait longtemps espéré. Au moment de le faire, il a préféré mettre fin à cette relation, car il s'est rendu compte qu'il y avait beaucoup de conflits entre eux. Il espérait encore pouvoir développer une relation conjugale et a donc décidé de s'inscrire sur un site de rencontre, bien qu'il précise ne jamais avoir eu peur d'être seul. Il a rencontré Brigitte, sa partenaire actuelle, par le biais d'un site de rencontre. Après avoir échangé quelques conversations à l'écrit et au téléphone, Pierre-Paul et Brigitte se sont donné·e·s rendez-vous pour prendre un café. Il était alors âgé de 65 ans.

**Line** a déménagé dans la grande région de Montréal lorsqu'elle avait 20 ans, soit tout juste après s'être mariée avec un homme de sa région. Le couple a eu deux enfants durant les premières années de leur mariage. Avant même d'avoir 30 ans, Line perd son mari (le père de ses enfants) des suites d'un accident. Line a vécu un veuvage précoce et décrit cet événement en disant : « *Ça été le drame de ma vie* ». Trois ans après le décès de son mari, Line a fait la rencontre amoureuse d'un homme qui deviendra son conjoint pour les sept années suivantes. Elle soutient cependant que celui-ci était davantage un compagnon de vie qu'un amoureux. Ses

enfants avaient toutes les deux moins de 10 ans lorsque cette relation a débuté. Le couple a décidé de déménager ensemble et d'acheter une maison. Durant les sept années de la relation, le couple a rencontré plusieurs difficultés, notamment financières. Après la séparation, Line a déménagé de nouveau et a commencé l'éducation aux adultes, car elle n'avait pas terminé ses études secondaires. Durant cette période, elle a rencontré son troisième conjoint avec qui elle a également eu une relation de couple d'environ sept ans. Vers l'âge de 40 ans, Line entreprend des études collégiales en physiothérapie et pratique depuis la fin de son programme technique.

Line a mis fin à sa relation conjugale quelques années après avoir commencé à travailler comme physiothérapeute. Elle croit que cette relation était particulièrement malsaine puisque son conjoint avait d'importants problèmes et qu'elle ne pouvait pas le « *sauver* ». Elle dit : « *il n'y avait rien à faire, c'était à moi de sortir de cette relation-là pis c'était le temps. C'était le temps parce que, je m'en allais, j'aurais pu tomber malade, vraiment* ». Elle affirme que dans ses relations amoureuses passées, elle a toujours eu des problèmes de communication et qu'après cette dernière séparation, elle craignait d'entrer de nouveau dans une relation amoureuse. Après avoir vendu la maison dans laquelle elle avait vécu avec son ex-conjoint, Line a déménagé plus loin des grands centres et elle a acheté seule une maison qu'elle alors pu réellement mettre à son goût. Ainsi, elle y a vécu plusieurs années seules, sans faire de rencontres amoureuses. Puis, alors qu'elle n'était pas à la recherche d'un conjoint, elle a fait la rencontre de Yves par le biais d'une amie, à 61 ans. Ils forment un couple depuis plus de trois ans.

**Yves** s'est marié au début de la vingtaine avec son amour de l'école secondaire. Cependant, durant leurs premières années de mariage, ils s'éloignent l'un de l'autre. Yves déménage dans une autre région du Québec alors que son épouse étudie dans une université qui se situe à plusieurs heures de route. Ils divorcent rapidement. Environ deux ans après le divorce, Yves rencontre la femme qui deviendra la mère de ses enfants. Le couple se rencontre par le biais de leur travail. Le couple a quatre enfants et vit ensemble durant une douzaine d'années. Selon Yves, ce ne sont pas les conflits qui vont mener à la séparation du couple, mais davantage ce qui les avait d'abord rapprochés, soit « *deux blessures* » amoureuses. À la suite de cette séparation, Yves vit une autre relation amoureuse, mais qui ne dure pas. Il s'ensuit une période de célibat de nombreuses années. Au début, il partage la garde des enfants et vit donc avec ces

derniers. Mais lorsque ceux-ci quittent le foyer parental, il vit seul. Il affirme qu'à l'époque il ne ressent pas le besoin d'avoir une compagne de vie.

Après ces années de célibat, il y a quelques années, Yves fait une rencontre marquante. Il vit un « *coup de foudre* » avec la sœur d'une amie, mais celle-ci habite dans un autre pays. Le couple tente alors une relation à distance qui durera deux ans. Yves croit que c'est cette femme qui a réveillé l'amoureux en lui. Malgré que leur histoire amoureuse se soit terminée par une rupture, Yves soutient que cette relation fût un élément déclencheur pour lui : « *cette relation m'avait remis le goût d'avoir une compagne de vie proche* ». C'est à la suite de cette expérience qu'Yves se décide à s'inscrire sur un site de rencontre après avoir longtemps résisté à l'idée. Il cherche alors une femme avec qui il peut à nouveau partager sa vie. Mais, retraité et sortant peu, il ne voit pas beaucoup de possibilités de rencontres. C'est par le biais d'un site de rencontre qu'il fréquente une femme durant quelques mois avant de mettre un terme à la relation, n'entrevoiant pas d'avenir avec cette personne. C'est lorsqu'il fréquente cette femme, alors âgé de 62 ans, qu'il rencontre Line, lors d'une soirée. Mais ce n'est que quelques mois plus tard qu'Yves se décide à la contacter pour l'inviter à prendre un café. Leur histoire amoureuse dure depuis un peu plus de trois ans.

**Joséphine** rencontre son mari lorsqu'elle est dans la vingtaine, tandis que celui-ci est dans la trentaine, alors marié et père de deux enfants. Ils se rencontrent en région, dans une petite ville où elle occupe un emploi étudiant. Après ses études, elle déménage dans cette petite ville, et celui qui deviendra son mari quitte sa femme pour se mettre en couple avec Joséphine. Après leur mariage, le couple a deux enfants. Joséphine précise : « *puis là on a fondé notre famille, pis ses deux filles à lui ont toujours été très proches, mes enfants ce sont leurs sœurs pis c'est beau ce qui existe entre eux* ». Elle décrit sa vie amoureuse comme une expérience fantastique, mais contrainte par la vie quotidienne, notamment rythmée par le travail et les enfants. Elle souligne que son mari était particulièrement occupé par son travail.

Le mariage de Joséphine a duré 33 ans. Son mari a été diagnostiqué avec un cancer et son état de santé s'est rapidement détérioré. Joséphine n'était pas encore à la retraite, mais elle a pris quelques mois de congé pour s'occuper de son mari. Elle a pris sa retraite il y a quelques années, soit un peu moins de deux ans après le décès de son mari. Joséphine aborde son veuvage et sa retraite avec beaucoup de franchise, parlant de la solitude qu'elle a ressentie durant cette

période, mais soulignant qu'elle n'était pas non plus malheureuse. Elle affirme qu'avec sa famille, et tout particulièrement à travers son nouveau rôle de grand-mère qui concorda avec sa retraite, ses amis et ses projets, elle n'était pas dépourvue d'activités. Joséphine avait différents objectifs personnels pour s'épanouir à la retraite et précise que faire une rencontre amoureuse n'en était pas un. Elle a commencé à fréquenter son conjoint actuel, André, il y a un peu plus d'un an. Comme les deux partenaires vivent dans le même quartier depuis longtemps, il ne s'agissait pas d'inconnu·e·s. Cependant, Joséphine et André n'entretenaient pas de relation. Par le passé, il y avait déjà eu une sollicitation de la part d'André environ deux ans plus tôt, mais qui n'avait pas eu de suite après deux rendez-vous. Alors ce fût une surprise pour Joséphine lorsqu'André lui téléphona de nouveau, après s'être recroisé·e·s par hasard, pour lui demander de faire une sortie. Cela fait un peu plus d'un an et Joséphine était alors âgée de 63 ans.

**André** a rencontré son épouse lors d'une soirée étudiante alors qu'il faisait son cours classique. Cela a été le « *coup de foudre* », raconte André. Le couple s'est marié alors qu'André était au début de la vingtaine et qu'il poursuivait des études universitaires. Il précise qu'à l'époque, lui et son épouse avaient des valeurs religieuses importantes et ils avaient alors attendu de se marier avant de vivre ensemble. À la fin des études d'André, son épouse est tombée enceinte et le couple a eu leur premier enfant tandis que son épouse travaillait déjà depuis deux ans. Puis, André et son épouse ont déménagé dans une petite ville en région où tous deux ont pu exercer leurs professions. Le couple a eu trois enfants et durant l'âge préscolaire l'épouse d'André a été mère à la maison, et ce, jusqu'à ce que leur dernier enfant soit à l'école primaire. Tous les deux ont été impliqués socialement dans leur communauté. Ce furent de belles années selon André, bien que très occupées.

André a pris sa retraite à l'âge de 57 ans, soit un peu avant sa femme. Il souligne qu'à partir de ce moment il a commencé à s'impliquer davantage dans la vie domestique et a pris en charge plusieurs responsabilités alors que son épouse continuait à travailler. Lorsque son épouse a pris sa retraite, le couple a concrétisé leur projet de faire un voyage en Asie. Peu de temps après ce voyage, l'épouse d'André a été diagnostiquée avec un cancer. Il en a pris soin pendant un temps à la maison et durant les derniers mois elle a dû être à l'hôpital. Il s'y rendait tous les jours. Son épouse est décédée des suites de la maladie il y a un peu plus de quatre ans. La première année du deuil a été une épreuve difficile pour André, il raconte « *je n'existais plus*

*sans elle en moi, ça n'avait pas d'allure, je n'étais pas dégagé du tout. Ça pris au moins un an et demi, à peu près que je me dégage d'elle ».* Après le décès de son épouse, il a eu deux relations amoureuses, mais qui se sont terminées après quelques mois. André croit qu'il cherchait encore, en quelque sorte, son épouse à travers ses rencontres. Il avait d'ailleurs invité Joséphine durant cette période, mais après deux rendez-vous cela n'avait pas eu de suite. C'est donc environ trois ans après le décès de son épouse qu'il a commencé à fréquenter Joséphine qui comme il a déjà été mentionné vivait dans le même quartier que lui et qui était elle aussi veuve. Après l'avoir rencontré par hasard, André avait ressenti un intérêt et avait décidé de l'inviter de nouveau soit environ deux ans après leurs premières sorties. Le couple est ensemble depuis un peu plus d'un an. André est âgé de 69 ans.

**Mathilde** a déménagé à Montréal dans le cadre de ses études universitaires. Elle a rencontré le père de ses enfants lorsqu'elle était dans la trentaine et cette relation de couple a duré moins de dix ans. Le couple a vécu ensemble quelques années et a eu deux enfants, mais ne s'est jamais marié. Mathilde et son conjoint se sont séparés lorsque leurs enfants étaient en bas âge. Ensuite, elle a vécu seule avec ses enfants *« qui allaient voir leur père régulièrement »*. Elle dit s'être beaucoup investie dans l'éducation de ses enfants et dans la relation avec eux. Après cette séparation, Mathilde a été principalement célibataire, car elle ne trouvait pas de partenaire qui lui convenait ou qui voulait être avec elle. Elle a eu une vie professionnelle, sociale et familiale remplie. Elle a mis du temps dans ses relations ainsi que ses implications sociales. Elle a toujours maintenu beaucoup d'activités tout en jonglant avec de nombreuses responsabilités. Depuis une vingtaine d'années, elle est d'ailleurs propriétaire d'un duplex, ses enfants y ont vécus durant quelques années jusqu'à ce que ceux-ci quittent le nid familial.

Au travers des années, elle avait fait des rencontres amoureuses, mais aucune n'ayant mené à une relation conjugale sérieuse. Bien que Mathilde eût utilisé les petites annonces pour faire des rencontres amoureuses, elle raconte avoir évité les sites de rencontre durant plusieurs années. Puis, lorsqu'une de ses relations amoureuses s'est terminée après environ un an, elle s'est finalement décidée à tenter l'expérience d'un site de rencontre en se disant qu'à son âge, soit dans la soixantaine, qu'elle commençait à vieillir et qu'il fallait qu'elle tente sa chance pendant qu'elle pouvait encore profiter de la vie. Mathilde a rencontré Jules il a environ trois ans par le biais d'un site de rencontre alors qu'elle avait 61 ans.

**Jules** se décrit comme un jeune homme qui ne cherchait pas à s'engager. Durant plusieurs années, il avait alors fréquenté des femmes sans jamais vouloir former un couple. C'est par le biais d'amis communs, vers la fin de la vingtaine, que Jules a rencontré son épouse. Il décrit cette rencontre comme un « *coup de foudre* ». Rapidement, il décida de s'engager et de déménager avec cette femme qui deviendra par la suite son épouse. Le couple a décidé de se marier au moment d'avoir des enfants ainsi que de déménager en banlieue. Jules et son épouse ont eu deux enfants. Lui a eu une vie professionnelle dans une grande compagnie tandis que son épouse est restée à la maison pour s'occuper des enfants. Jules dit avoir eu une vie de famille heureuse bien que son mariage ait connu des hauts et des bas. Alors que Jules avait pris sa retraite depuis moins de deux ans, son épouse est décédée subitement, en quelques jours, des suites d'un cancer qui n'avait pas été diagnostiqué auparavant. Jules raconte que lors de ses funérailles des centaines de personnes sont venues tellement elle était appréciée de son entourage et de la communauté.

Après le décès de son épouse, Jules a consulté une psychologue qui l'a encouragé à faire des rencontres. Il s'est alors inscrit sur un site de rencontre, tout en précisant qu'il ne cherchait pas de relations amoureuses. Il a donc rencontré quelques femmes et en voyait certaines plus ou moins régulièrement pour partager des sorties. Bien qu'il ait fait des rencontres où il a partagé une certaine intimité, il était clair pour lui qu'il ne s'agissait pas de rencontres amoureuses. C'est enfin en voyage qu'il a fait la rencontre d'une femme avec qui il a décidé de former un couple. Il a même décidé de déménager avec elle dans une autre région du Québec que celle où il résidait alors et d'y acheter une maison avec elle. Il regrette aujourd'hui cette décision, qu'il s'explique difficilement. Rapidement après avoir aménagé avec cette femme, il s'est rendu compte que cette relation était vouée à l'échec. Il a dû attendre la vente de la maison pour redéménager dans la grande région de Montréal, près de ses enfants et petits-enfants. C'est durant cette période que Mathilde, sa partenaire actuelle, l'a contacté par le biais d'un site de rencontre il y a environ trois ans. Jules était âgé de 66 ans à ce moment.

**Didier** a immigré au Québec après avoir fait des études universitaires à l'international. Il était retourné travailler dans son pays d'origine, Haïti, entre temps. Plusieurs membres de sa famille vivent aujourd'hui dans la même ville que lui. Il s'est marié au début de l'âge adulte avec une amie d'enfance, mais le couple a rapidement divorcé. Didier a, par la suite, rencontré

sa seconde épouse. Ils ont eu un enfant ensemble après leur mariage qui s'est soldé lui aussi par un divorce. Didier s'est marié de nouveau avec sa première épouse. Le couple a eu un enfant au cours de cette union. Cependant, son épouse a été amenée à travailler dans un autre pays et donc pour des raisons professionnelles le couple s'est tranquillement séparé, menant ainsi à leur second divorce. Didier dit être resté en bons termes avec les mères de ses enfants. Il a toujours voulu être dans la vie de ses enfants malgré les divorces et malgré la distance avec sa fille cadette.

Après ses divorces, Didier a passé quelques années seul avant de s'engager dans de nouvelles relations amoureuses et il dit ne pas avoir été malheureux de cette situation. Il était occupé et voyageait beaucoup. Didier a eu quelques relations d'amitié qui ont été aussi amoureuses, mais qui étaient quand même plus amicales que passionnelles selon lui. Puis, il a eu une relation de couple qui a duré sept ans avec une femme avec qui il a vécu. Cette relation s'est terminée, car sa conjointe de l'époque retournait vivre dans son pays. Un choix s'est donc posé à lui et il a décidé de ne pas la suivre. C'est la dernière femme avec qui il a habité. Didier soutient que toutes ses relations conjugales se sont terminées à l'amiable et qu'il a alors pu rester ami avec ces femmes. Par ailleurs, Didier a pris sa retraite il y a quelques années, mais en raison de son implication sociale dans divers projets, il se dit encore bien occupé. Il a rencontré sa partenaire actuelle<sup>27</sup> par le biais d'une implication sociale commune et la relation dure depuis près de dix ans. Il était au début de la soixantaine au moment de leur rencontre.

**Marco** a rencontré son épouse lors de ses études collégiales, celle-ci deviendra la mère de ses enfants. Il affirme qu'à l'époque il était très gêné avec les femmes et que c'est elle qui avait fait les premiers pas. Le couple s'est marié au début de l'âge adulte et a eu deux enfants. Il s'est séparé de son épouse alors que leurs enfants étaient encore en bas âge. Marco soutient qu'à l'époque la cour donnait automatiquement la garde des enfants aux mères. C'est pourquoi, à la suite de leur séparation, son ex-épouse a eu la garde des enfants et a gardé la maison familiale selon lui. Quelques années plus tard, la mère de ses enfants ne voulait plus la garde, il est alors devenu père monoparental et ses enfants étaient à ce moment des préadolescents. Il était célibataire durant cette période, mais avec ses enfants à la maison il ne s'est jamais senti

---

<sup>27</sup> La partenaire de Didier n'a pas participé à la recherche.

seul. C'est plutôt lorsque ses enfants, devenus adultes, ont quitté la maison qu'il a commencé à ressentir de la solitude. La maison était devenue trop grande pour lui seul.

À la fin de la quarantaine, Marco a rencontré une femme avec qui il formera un couple durant plus de dix ans. Marco dit avoir été très amoureux de cette femme avec qui il a décidé d'acheter une maison en campagne. Il a pris sa retraite à l'âge de 55 ans après avoir occupé le même emploi durant toute sa vie. Il s'est alors beaucoup investi dans sa relation de couple et dans les tâches domestiques puisque sa conjointe de l'époque travaillait encore : « *je faisais toute, je m'occupais de la maison, des deux chars, la maison en dedans, dehors, les repas, la grocerie, toute, toute, toute.* » La relation s'est terminée parce qu'elle était « *complètement en déséquilibre* ». Après cette rupture amoureuse, Marco a déménagé de nouveau. Il s'est acheté une maison moins éloignée des grands centres et en a profité pour la mettre à son goût à lui cette fois. Il en a aussi profité pour faire des voyages, notamment, des voyages sportifs. Bien qu'il ait continué à pratiquer des activités sportives, il trouvait tout de même qu'il faisait peu de rencontres en étant à la retraite. C'est alors qu'il a décidé de s'inscrire sur un site de rencontre au début de la soixantaine. Après quelques rencontres peu fructueuses, Marco pensait laisser tomber les rencontres par internet et c'est en faisant une dernière tentative qu'il a alors rencontré sa partenaire actuelle<sup>28</sup> qui elle aussi songeait sérieusement à quitter le site de rencontre pour les mêmes raisons que Marco. Ainsi, tous deux ont partagé leurs histoires de rencontre lors de ce premier rendez-vous et ont pu en rire ensemble. Le couple s'est rencontré il y a environ cinq ans maintenant, alors que Marco était âgé de 62 ans.

### **5.1.2 Des existences multidimensionnelles**

Comme on peut le constater, les participant·e·s ont des trajectoires conjugales et familiales, scolaires, professionnelles et résidentielles variées. Et, comme il est possible de le constater par les courtes présentations, certaines trajectoires conjugales et familiales correspondent à des parcours de vie plus « typiques » de leur génération, tandis que d'autres ont des parcours de vie plus « marginaux ». Au niveau des trajectoires conjugales, seule une participante ne s'est pas mariée. Les neuf autres participant·e·s se sont marié·e·s dans la

---

<sup>28</sup> La partenaire de Marco n'a pas participé à la recherche.

vingtaine. Quatre personnes se sont séparées ou ont divorcé dans les premières années de leur mariage et une dans la cinquantaine. Parmi celles-ci, seule une personne s'est remariée pour à nouveau divorcer. Une personne est devenue veuve hâtivement tandis que trois autres ont vécu des relations maritales sur plusieurs décennies avant le décès de leurs époux et épouses. Parmi les neuf personnes ayant eu des enfants, sept ont eu ces derniers dans le cadre d'une relation maritale et deux en union libre.

Pourquoi rendre compte de ces trajectoires conjugales et familiales? Les seuls statuts matrimoniaux actuels ne suffisent pas à saisir la diversité et la complexité des expériences de la mise en couple aux âges avancés. Ainsi, celles-ci ne peuvent être comprises que par un regard rétrospectif, ajoutant une dimension temporelle à ces statuts. Les moments auxquels surviennent les événements conjugaux ont inévitablement une influence sur la manière dont ceux-ci sont vécus, ainsi que les conséquences qu'ils ont sur la suite de la trajectoire. Un veuvage vécu dans la trentaine n'a pas les mêmes répercussions qu'un veuvage qui survient dans la vieillesse. De plus, s'intéresser aux trajectoires des individus permet de considérer des relations intimes qui ne sont pas appréhendées par l'État. Ces trajectoires constitueront l'indispensable trame des analyses du chapitre suivant.

## **5.2 Fabriquer son nouveau couple**

Tel qu'abordé dans le premier chapitre de ce mémoire, le couple est moins institutionnalisé et moins stable qu'auparavant. Désormais, les essais informels de vie à deux ainsi que les changements de partenaires ne sont plus une exception, mais sont devenus légitimes. Ainsi, de nouvelles frontières délimitent aujourd'hui le couple et ses étapes ne sont pas établies à l'avance, mais se décident davantage au fur et à mesure par les partenaires. Donc, le couple s'inscrit, la plupart du temps, dans une installation progressive. L'entrée en couple « à petits pas » définie par Kaufmann (1993) tout comme la formation graduelle du couple décrite par Lemieux (2003) est celle des « jeunes ». Mais qu'en est-il de la formation d'un nouveau couple aux âges avancés?

Les trajectoires des couples des participant·e·s à cette recherche, présentent des situations et des formes de vie conjugale variées. Bien entendu, la durée de la relation est l'un des facteurs

explicatifs de ces variations<sup>29</sup>, mais ne s'y limite pas, les trajectoires étant beaucoup plus complexes. D'ailleurs, les décisions et discussions entourant la mise en couple et, plus largement, la définition de la relation même diffèrent d'un couple à l'autre. Le moment où ces discussions surviennent varie aussi et, pour certain·e·s, elles ne surviendront peut-être même jamais.

Pour présenter les réalités conjugales des participant·e·s, leurs trajectoires sont ici abordées à travers différents « moments ». En premier lieu, les rencontres sont explorées, non seulement dans leur déroulement, mais aussi à travers le rapport entretenu par les partenaires avec cette rencontre, rapport qui oscille entre hasard et conjoncture. En second lieu, les aspects de la mise en couple sont détaillés afin de mieux comprendre ce qui délimite le couple bien que ces limites présentent des flous.

### **5.2.1 Se rencontrer... Et mettre en mots sa rencontre**

Les histoires conjugales nécessitent une rencontre entre deux personnes. Ces rencontres ne sont pas toutes caractérisées par la même intensité : « *on est tombés en amour fou, le coup de foudre pour les deux, ça été presque instantané* » ; « *c'est parti sur des chapeaux de roues* » ; « *je me suis laissée embarquée [rire] et c'est devenu vraiment un amour* » ; « *je l'ai trouvé intéressant, mais maudit qu'il parlait* » ; « *on a eu une belle conversation, c'était vraiment intéressant et puis j'ai vu que c'était quelqu'un de très sensible* ». Ces rencontres surviennent aussi dans des contextes différents. Certaines rencontres sont d'emblée amoureuses ou à tout le moins intéressées tandis que d'autres peuvent être au début cordiales ou amicales et se développer avec le temps. Ces aspects sont ici abordés.

#### ***La rencontre et son récit***

Sur les six couples du corpus (dont sont issu·e·s les dix participant·e·s), la moitié se sont rencontrés par le biais de sites de rencontre tandis que l'autre moitié des couples se sont rencontrés par le biais de lieux ou de connaissances communs. Dans le cas des couples qui

---

<sup>29</sup> La plus courte étant d'un peu plus d'un an, quatre couples dont les relations varient entre deux ans et plus et cinq ans et un couple avec une relation de près de 10 ans (pour plus de détails se référer à la section échantillon du chapitre méthodologique).

partageaient en quelque sorte un réseau social, la rencontre amoureuse avait été parfois précédée par une ou des rencontres préalables, notamment à des moments où les partenaires étaient dans une autre relation conjugale. Cependant, il est à noter qu'aucun des partenaires n'était « ami » ou n'entretenait des relations de manière quotidienne préalablement à la rencontre amoureuse.

Bien que seulement trois des six couples du corpus se soient formés par le biais d'un site de rencontre, ce sont sept des dix participant·e·s qui m'ont dit qu'ils et elles aspiraient à faire une rencontre amoureuse tandis que les trois autres participant·e·s étaient à l'époque plus ou moins ouvert·e·s à ce type de rencontre. Deux participantes étaient même plutôt réticentes, dont Line. Après qu'Yves l'ait contacté pour la première fois, Line raconte avoir éprouvé de la peur : *« j'avais vraiment la frousse, j'avais juste envie de dire non pour être sûr que mon cœur ne serait pas mis en péril, parce qu'il l'a été plusieurs fois pis là il était à peine guéri t'sais »*.

Les personnes qui se sont rencontrées par le biais d'un site de rencontre avaient toutes échangé préalablement à la première rencontre. Après le premier contact, dans la majorité des cas, en plus d'un échange par écrit, des échanges téléphoniques ont eu lieu quelques jours, parfois quelques semaines, avant de prendre rendez-vous pour un café ou un repas.

Certains participant·e·s entretiennent « une véritable mémoire de l'origine de leur histoire de couple » (Lemieux, 2003 : 64) : un couple me parle de « *la fête de l'étincelle* » pour évoquer le premier regard partagé; un des partenaires raconte offrir à sa conjointe sa plante préférée à chaque anniversaire de rencontre puisqu'un heureux hasard avait fait en sorte qu'il lui offre cette plante dès le premier rendez-vous sans connaître sa préférence. La plupart des partenaires partagent des détails précis qui composent l'histoire de leur rencontre amoureuse et l'enthousiasme qui en émane. Certaines personnes n'ont, quant à elles, pas raconté avec autant d'exactitude les premiers moments de leur récit amoureux. Peut-être est-ce en lien avec le contexte de l'entrevue. Peut-être aussi que ces personnes accordent moins d'importance à leurs premières rencontres et davantage à la relation qui s'est par la suite développée.

### ***Entre hasard et conjoncture***

Les récits amoureux ont un début qui peut se raconter, mais sont aussi marqués par un caractère insaisissable puisque l'amour contemporain ne peut être considéré uniquement comme

étant le fruit de calculs ou l'objet d'analyse<sup>30</sup>. Les récits de la rencontre amoureuse rappellent le hasard ou, au contraire, la conjoncture de celle-ci, et parfois les deux simultanément.

Dans les discours sur l'amour, le hasard n'est pas un thème nouveau puisque lié au mythe amoureux romanesque (Kaufmann, 1993). L'évocation du hasard est à mettre en lien avec l'idée de « tomber amoureux ». Ainsi, l'individu serait frappé par un sentiment violent et incontrôlable contrairement à un sentiment cultivé et paisible qui caractériserait davantage les relations d'amitié ou toute forme d'amour perçue comme étant davantage amicale qu'amoureuse. Les participant·e·s font le récit certes d'une attirance, mais présentent également une variété d'émotions. Alors que certaines des personnes ayant rencontré leur partenaire par le biais de leur réseau évoquent l'« étincelle » ou de véritables « coups de foudre », ces images ne sont pas présentes dans les récits des personnes rencontrées par le biais d'un site internet de rencontre. Toutefois, malgré le caractère « attendu » de leurs rencontres, cela ne signifie pas pour autant que les personnes ayant rencontré leur partenaire par le biais d'un site internet n'y voient pas une touche de hasard : une de ces personnes parle de sa conjointe comme étant « *inespérée et inattendue* » et leur rencontre comme un « *heureux hasard* ».

Lorsqu'il n'est pas (ou moins) question du hasard, le récit de la rencontre amoureuse est davantage érigé comme une « conjoncture ». Les intérêts partagés et la recherche de points communs sont au cœur de ces récits. Ce type de récit semble être favorisé par le biais des sites de rencontre mettant de l'avant les profils de chacun des partenaires. Cependant, cela est également présent pour les partenaires qui se sont rencontrés dans le cadre d'activités et par l'entremise de connaissances partagées. Les intérêts communs sont particulièrement présents dans le récit de Pierre-Paul qui cherchait à rencontrer une femme passionnée de sports : « *on cherche le bonheur ou on veut le garder le bonheur pis le bonheur ça commence par faire des choses que tu aimes t'sais, si tu fais juste des choses que tu n'aimes pas juste pour l'autre tu n'es pas heureux* ». Pour lui, il est important de partager des intérêts dès le début, car vouloir changer pour plaire à l'autre mènerait nécessairement à l'échec.

---

<sup>30</sup> Le don et le désintéret sont des dimensions qui caractérisent l'idéologie romantique (Henchoz, 2014) puisque l'amour y est associé à l'émotion, opposée, dans la pensée occidentale, à la rationalité.

L'idéologie romantique peut coexister avec un choix conjugal plus près de l'idéologie du marché (Kaufmann, 1993 ; Illouz, 2014). Le destin et le choix réfléchi peuvent alors se côtoyer dans un même récit :

On s'est rencontré comme trois jours plus tard dans un café [...] Là je montais les marches tout usées par le temps pis je me disais « j'ai l'impression que je marche vers mon destin » t'sais [rire]. Faque je suis arrivée en haut pis lui il m'attendait là. Ça été une belle rencontre et tout ça, il y avait quand même des petits hics, des petites affaires qui m'agaçaient pis je me disais « ah je ne suis pas sûre, mais en tout cas », t'sais on s'est donné une chance. – Line

Comme l'extrait qui précède l'expose, la rencontre amoureuse dans les récits n'emporte pas nécessairement d'un grand coup les deux protagonistes, pas plus qu'elle ne se présente sous la forme de ce qui pourrait se rapprocher d'une entrevue d'embauche.

Les histoires d'amour ont toujours un début. Ces débuts peuvent être décrits sous le signe du hasard ou du destin, comme un véritable « choc amoureux » ou encore un processus. Dans les récits des participant·e·s, le hasard de la rencontre amoureuse peut aussi coexister avec la mise en valeur d'intérêts partagés et de points communs. La rencontre amoureuse n'est pas nécessairement un événement bouleversant, mais elle constitue inévitablement le déclencheur d'une mise en récits.

### **5.2.2 La mise en couple**

Malgré que la majorité des participant·e·s ne fassent pas vie commune à proprement parler, ils et elles se disent être en couple. Mais à quel moment commence le couple? Si l'intimité amoureuse précède le couple, est-ce que les partenaires arrivent à identifier un moment où leur relation bascule dans une relation conjugale?

#### ***Faire ses premiers pas***

Dans les récits des participant·e·s la mise en couple s'installe peu à peu et demeure un peu floue. Difficilement saisissable dans les discours, certaines traces de ces débuts « à petits pas » sont tout de même présentes. Par exemple, en parlant de ce qui a suivi leurs deux premiers rendez-vous, Pierre-Paul dit : « *à partir de ça, graduellement, on a appris à se connaître* ». Les participant·e·s mentionnent, pour la plupart, un ou deux premiers rendez-vous dont ils et elles décrivent les circonstances. Ensuite, les événements se brouillent. Après les premiers rendez-

vous, il semble s'établir une période de fréquentation plus ou moins longue selon les couples. Certaines personnes parlent de quelques semaines, d'autres quelques mois, une période qui se compose essentiellement d'activités, de sorties et des premières nuits passées ensemble.

La période de fréquentation, pendant laquelle les couples ne se considèrent pas tout à fait comme tel ou à tout le moins pas « publiquement », varie considérablement. Toutefois, la durée de la période de fréquentation ne peut être fixée avec exactitude puisqu'il est difficile d'identifier un moment exact entre ce qui sépare le couple et la fréquentation, et ce, pour les partenaires eux-mêmes. Il semble que ce soit impossible d'identifier un événement qui agit comme « point tournant » marquant le début « officiel » du couple : « *Ça veut dire qu'avec elle on avait quelque chose une activité en commun qu'elle trippait au bout pis c'était le fun, ça commence comme ça pis après ça ben ça fait 5 ans là.* » (Marco). Bien que la période de fréquentation ne fasse pas l'objet d'un calcul précis, il est évident que, même approximativement, les durées varient selon les couples. Les participant·e·s décrivent des rythmes différents de mise en couple.

De plus, outre la durée de fréquentation, la perception subjective de ce temps par les partenaires nous renseigne sur leurs expériences. Le rythme auquel s'est déroulée la fréquentation est perçu parfois comme rapide ou au contraire comme lent. Les participant·e·s ne témoignent pas tous et toutes du même rapport vis-à-vis ce rythme. Par exemple, Joséphine soutient que ça été rapide entre elle et André. Puis, elle ajoute : « *c'est comme fou là!* » sur un ton étonné. Elle semble presque dépassée à certains moments par le rythme et l'intensité de son récit amoureux. Les partenaires peuvent entretenir des rapports différents au rythme de leur entrée en couple. Par exemple, André, différemment de sa conjointe Joséphine, a un rapport plus « assumé » du rythme auquel leur relation s'est développée. André met davantage l'accent sur un choix conscient en soutenant que, certes, peu de temps s'est écoulé entre leur fréquentation et leur mise en couple, mais que cela est justifié par le fait que tous deux ressentaient qu'il n'y avait pas de temps à perdre :

Notre parcours a évolué vite, comme je te disais au début, ça été un grand coup de foudre, et on s'est dit assez rapidement : « ben regarde, on a pas 20 ans, on a tous les deux dans la mi-soixantaine, des expériences de vie avec les décès de notre conjoint qui ont été majeurs, là on a le goût de passer à autre chose, vivre différemment et on sent mutuellement qu'on peut le faire », donc on a commencé ça, je pense au bout de, quelque

chose comme trois mois qu'on se connaissait, on commençait à partager notre vie de cette façon-là. – André

Ainsi, il n'est pas seulement question de rythmes différents, mais également d'une posture distincte vis-à-vis de celui-ci.

À l'instar du récit de leur rencontre, les partenaires d'un même couple ne partagent pas nécessairement les mêmes impressions sur leur mise en couple, pas plus qu'ils et elles y souhaitent nécessairement les mêmes choses. Plusieurs personnes ont exprimé durant l'entretien qu'elles ne veulent pas se sentir bousculées par leur relation, particulièrement lors de l'entrée en couple. Dans le cas de certains couples, ce désir mutuel était central tandis que dans d'autres cas il s'agit davantage d'un des partenaires qui cherchait à respecter le rythme de l'autre personne : « *je sens qu'elle se retenait, pis des choses qu'elle... Mais moi elle m'a plu dès le premier temps, il a fallu que je m'adapte, il y a eu une adaptation* » (Jules). Le fait de devoir s'adapter au rythme de l'autre afin de s'assurer de ne pas le bousculer a été soulevé par plusieurs participant·e·s, mais aussi la volonté de ne pas vouloir se bousculer soi-même.

Deux rythmes distincts sont repérables dans les discours des participant·e·s concernant leurs relations de couple. Certaines personnes vont évoquer un « empressement » tandis que d'autres vont davantage évoquer un « apaisement ». Et, ces rythmes peuvent aussi être vécus de manière ambivalente par certaines personnes.

Joséphine, qui est dans une relation de couple depuis un peu plus d'un an, s'inscrit dans le premier rythme, c'est-à-dire empressé. Elle raconte qu'à l'instar de son entourage, elle pense aussi que sa relation s'est rapidement développée puisqu'elle n'a pas attendu avant de s'y engager. Avec un ton un peu surpris, elle raconte : « *Oui c'est ça qui est fou, t'sais moi je me disais "eille on n'a pas de temps à perdre rendu à nos âges, ben là c'est ben de valeur, moi je veux profiter de ce qui se passe, moi j'aime ça, je suis bien, je me sens respectée"* ». Dès les débuts de sa relation, elle n'a pas cherché l'opinion ou l'approbation de son entourage, dont celui de ses enfants. Pour elle, cela était clair : il n'y avait plus de temps à « perdre ».

Yves s'inscrit de son côté davantage dans un rythme apaisé. Lui et sa conjointe, en couple depuis un peu plus de trois ans, ont aménagé ensemble quelques mois auparavant. Ce qu'il met davantage de l'avant à travers l'histoire de sa relation conjugale est leur volonté commune de respecter leur rythme respectif sans jamais se bousculer, ni bousculer l'autre. À

plusieurs reprises durant l'entretien, il a des propos similaires à celui-ci : « *on est dans le respect comme je te disais du rythme l'un de l'autre, à tous les points de vue.* » À différents moments de leur relation, les décisions sont prises dans cette optique de ne pas se brusquer raconte Yves.

### ***Faire les présentations***

La famille d'origine jouait dans le mariage « traditionnel » un rôle important, et ce, tant au moment de la cérémonie qu'au préalable. Le mariage marquait le début d'une ère résolument nouvelle pour les marié·e·s, puisque celui-ci venait marquer la fondation du couple. Pour nombre de personnes, le mariage agissait comme une rupture avec la période de la jeunesse, ainsi qu'avec leur famille d'origine. Le choix des partenaires amoureux n'est plus aujourd'hui soumis aux intérêts de la famille ou d'une communauté, du moins pas aussi directement, puisque l'électivité du lien amoureux est au centre de l'idéologie romantique et du couple contemporain. Cependant, après les premières rencontres, les partenaires s'inscrivent dans des cadres sociaux qui vont nécessairement influencer le choix du conjoint. Les jeunes couples sont décrits comme étant influencés par leurs parents, mais quand est-il aux âges avancés?

Pour la majorité des participant·e·s, leurs parents n'étaient plus en vie au moment de leur mise en couple. Seul·e·s deux participant·e·s ont pu présenter leur conjoint·e actuel·le à leurs mères. Bien que la famille d'origine, ce qu'on y a vécu et appris, influence le choix du conjoint, celle-ci joue un rôle moins direct : « *elle a vu ma mère, j'ai vu sa mère, mais globalement tu n'imposes pas à des gens de 90 ans et plus d'avoir le goût de rencontrer une autre, tu es leur enfant...* » (André).

Lorsque la famille joue un rôle assumé dans la mise en couple, il est davantage question des enfants des partenaires. Sur les dix participant·e·s, neuf ont des enfants. Le thème des enfants a été abordé par les participant·e·s, que ce soit les leurs ou ceux de leurs partenaires, mais le rôle de ceux-ci dans le choix du ou de la conjoint·e ou, plus largement, dans le processus de mise en couple n'a pas nécessairement été abordé. Même lorsque je les ai interrogés sur la manière dont ils et elles avaient appréhendé la présentation de leur nouveau partenaire à leurs enfants, plusieurs participant·e·s avaient très peu à dire sur le sujet. Ces participant·e·s soutiennent alors pour la plupart qu'ils et elles n'avaient pas eu d'appréhensions à ce sujet puisque leurs enfants étaient des adultes en qui ils et elles avaient confiance.

Outre les enfants, la fratrie a émergé comme un élément important d'intégration du nouveau partenaire. La bonne entente avec des frères et sœurs a été mentionnée par différent·e·s participant·e·s comme étant un aspect positif des débuts de la relation. De plus, lorsqu'il a été question de présenter son nouveau partenaire à l'entourage, la présentation au cercle d'ami·e·s a été abordée par les participant·e·s. Cet aspect a toutefois une place inégale dans les expériences et les discours des participant·e·s, ainsi qu'au sein des couples puisque chacun·e n'entretient pas les mêmes types de relations amicales. L'intégration au réseau d'ami·e·s varie grandement d'une personne à l'autre, certaines voulant absolument et rapidement que le nouveau ou la nouvelle partenaire fasse la connaissance d'ami·e·s tandis que pour d'autres cela était beaucoup moins important ou enthousiasmant.

Les partenaires peuvent, au début de la relation, prendre le temps de vérifier leur compatibilité avant de fonder les bases (matérielles comme émotionnelles) de leur couple. Il semble que certaines personnes décident de présenter rapidement leur nouveau partenaire à leur entourage. Et il n'est pas étonnant de constater que, souvent, ce sont ces partenaires-là qui décrivent un rythme de mise en couple plutôt rapide. Ainsi, la relation peut se voir stabilisée en quelque sorte par cette intégration à différentes sphères de la vie de son ou sa partenaire, notamment lorsque cela se déroule bien. Toutefois, la majorité des participant·e·s a plutôt attendu d'avoir développé une certaine intimité amoureuse avec leur partenaire avant de le ou la présenter à leur entourage et, plus particulièrement, à leurs enfants.

### ***Cohabiter (ou pas vraiment)***

Dans la formation du couple « à petits pas », il peut s'avérer difficile de se rendre compte de la relation qui s'installe. Le couple se crée et se consolide à travers des habitudes et des objets de la vie quotidienne (Kaufmann, 1993). La conversation joue quant à elle un rôle important tant dans la formation du couple que dans sa poursuite (Lemieux, 2003). Les partenaires doivent discuter des modalités du lien conjugal désiré. Comment les premiers objets personnels sont laissés chez son partenaire? Comment la décision de faire vie commune est-elle discutée par les couples?

L'intimité amoureuse précède la cohabitation, cette dernière pouvant prendre plusieurs années avant de se concrétiser (Lemieux, 2003). Ceci dit, les couples qui choisissent de

conserver deux domiciles sont plus nombreux qu'auparavant comme nous l'avons vu au troisième chapitre. Et choisir de vivre en couple Vivant Chacun Chez Soi (VCCS) ne constitue pas nécessairement une étape vers une autre forme conjugale, mais peut s'avérer une forme conjugale permanente. La diversité des formes conjugales chez les couples non mariés peut, selon Caradec (1996), être saisie selon deux critères, soit la résidence et la périodicité. Ainsi, comme nous l'avons vu au troisième chapitre de ce mémoire, l'auteur distingue les couples cohabitants simples et les couples à double résidence, ces derniers pouvant cohabiter de manière intermittente ou alternée.

Au moment de l'entretien, sur les six couples de notre échantillon, deux vivent en cohabitation simple. Toutefois, il est à noter que dans les deux cas la personne ayant aménagé chez son partenaire était encore propriétaire d'une résidence. Line loue sa maison, mais songe éventuellement à la vendre puisque la cohabitation avec Yves qui dure depuis quelques mois se passe bien. Dans le second cas, Mathilde et Jules sont dans une période « d'essai de vie commune » depuis peu de temps : Jules ayant aménagé chez Mathilde, il est encore propriétaire de son logement. Celui-ci n'a déménagé que quelques affaires et très peu de meubles au moment de l'entretien, mais affiche un enthousiasme certain envers ce projet de cohabitation. Tant Mathilde que Jules sont conscients des compromis qui devront être faits pour que Jules se sente chez lui, mais le couple se donne du temps pour effectuer la transition. La cohabitation en est donc encore à ses débuts, le projet n'étant pas totalement réalisé pour ce couple au regard de leurs attentes partagées.

Pour la majorité de notre échantillon, soit quatre couples sur six, les couples étaient en mode *VCCS* et organisent leur quotidien autour de leurs deux résidences. Au regard de mes données, il m'est apparu que la différence entre la cohabitation intermittente et la cohabitation alternée peut s'avérer difficile à différencier dans certains cas. Le critère de périodicité est celui qui permet d'identifier s'il s'agit d'une cohabitation intermittente ou alternée. Dans le premier cas, les périodes solitaires et conjugales se succèdent. Dans le second les partenaires vivent continuellement sous le même toit, alternant entre le domicile de l'un et de l'autre. Selon ces formes proposées par Caradec (1996b), trois de ces couples vivent en cohabitation intermittente et un couple en cohabitation alternée.

Pour Joséphine et André, la cohabitation est davantage alternée qu'intermittente depuis quelques mois, puisque tous les jours, le couple est ensemble tant pour partager les repas que pour dormir et alterne conjointement de domicile. Les couples en cohabitation intermittente sont davantage en « visite » chez leurs partenaires. Pour le couple de Didier et le couple de Marco, les visites sont plutôt réciproques et chacun semble désireux de conserver un équilibre entre les périodes vécues chez l'un et chez l'autre. Aussi, dans ces deux couples, l'organisation du temps passé ensemble et séparé apparaît comme plutôt spontanée. Tandis que pour le couple de Brigitte et Pierre-Paul, les visites sont plus organisées puisqu'elles sont généralement exclusivement la fin de semaine et se passe presque toujours chez Brigitte. Notons qu'il s'agit du seul couple dont les deux partenaires ne sont pas encore retraités<sup>31</sup>. Leurs horaires sont donc inévitablement moins flexibles que ceux des autres participant·e·s qui, bien qu'ayant des engagements, parfois nombreux, sont à la retraite.

Que retenir de ces portraits de mises en couple ? Nous avons vu dans la revue de littérature que la formation du couple est aujourd'hui progressive et moins linéaire, procédant davantage par « petits pas ». Nous avons également vu que les possibles augmentent, rendant les trajectoires amoureuses et conjugales plus flexibles. Il n'est donc pas étonnant d'observer une diversité dans la « fabrication » de ces trajectoires.

Ce flou entourant la conjugalité rend non seulement l'identification des frontières compliquée, mais également la narration même de ces trajectoires. Par le fait même, il s'avère tout aussi difficile d'en rendre compte pour le ou la sociologue. Cette diversité et les difficultés qui y sont associées se sont révélées dans les récits des participant·e·s.

En effet, si la rencontre est relativement facile à circonscrire, et donc à narrer, la suite devient, elle, plus difficile. Ainsi, face à des récits « fragmentés », le découpage des trajectoires en thématiques permet de réorganiser une réalité complexe.

---

<sup>31</sup> Brigitte est en retraite progressive tandis que Pierre-Paul travaille maintenant à temps partiel.

S'ajoutant aux trajectoires individuelles, les récits de la mise en couple et la diversité des possibles dans la manière de faire couple aux âges avancés formeront la trame des analyses du chapitre suivant.

### **5.3 Conclusion**

Au début de ce chapitre, les trajectoires des participant·e·s ont fait l'objet de notre attention. Les expériences passées permettent de mieux saisir les expériences vécues dans le présent. Les relations amoureuses vécues dans la soixantaine se comprennent mieux lorsque replacées dans une trajectoire. Les expériences amoureuses sont influencées par les attentes ainsi que les enseignements retenus sur l'amour tout au long de nos vies (Barusch, 2008). Les représentations sont modulées par le vécu des individus ainsi que les milieux dans lesquels ils évoluent : « L'expérience vécue modifie le rapport que chaque personne entretient avec ces représentations de l'amour selon sa situation du moment, son itinéraire conjugal et ses besoins personnels. » (Lemieux, 2003 : 61). Sonder ces expériences passées apporte un éclairage particulier sur les choix qui sont faits au présent.

En bref, si l'expérience conjugale des personnes de plus de 60 ans s'ancre inévitablement dans une trajectoire, elle ne se réduit pas au passé. Pour la comprendre, nombreux sont les éléments à considérer. Certes, les expériences passées ont une influence sur la mise en couple et le développement de la relation. Toutefois, le contexte de vie de chacun des partenaires doit également être considéré, qu'il s'agisse du moment particulier de la rencontre dans le parcours de vie, des situations familiales, résidentielles, professionnelles de chacun ou encore de leurs représentations et leurs attentes concernant l'amour et le couple. C'est pourquoi ces portraits ont été présentés dans ce chapitre.

Les nouveaux possibles dans la conjugalité amènent les couples à adopter des trajectoires diverses. Ceux-ci présentent par ailleurs des rythmes qui varient grandement. Périodes de fréquentation, présentation à l'entourage et cohabitation sont autant de « lieux » où s'expriment ces différences. Les « petits pas » identifiés dans la mise en couple des jeunes par Kaufmann s'observent ici avec autant, sinon plus, d'évidence.

Une nouvelle relation amoureuse vécue tardivement dans la vie est-elle nécessairement « encombrée » par le vécu amoureux passé? Ne peut-elle pas être aussi libérée de la pression de devoir préparer sa vie, construire son avenir? Les mythes âgistes concernant les relations intimes affectent-ils les histoires d'amour vécues lorsque l'on est plus âgé?

## **Chapitre 6    Sens et expériences : amours adolescents, amours matures**

*Je ne sais pas comment t'expliquer, on a toujours besoin de se coller, j'ai l'impression que j'ai 16 ans là. On se colle, on se bécote, non, en tout cas, ça fait juste un an là [rire]. Pour moi, je te jure que je ne demanderais rien de plus. – Joséphine*

Comment se vivent et s'expriment les rencontres et la quotidienneté des couples hétérosexuels, en union libre, lorsque ceux-ci se sont formés dans la soixantaine? Pour répondre à la question, portons maintenant une attention au regard tant rétrospectif que prospectif que posent les personnes rencontrées sur la conjugalité.

Dans la première section, l'âge et la temporalité dans les récits sont abordés puisqu'ils semblent particulièrement porteurs de sens pour les individus. Dans la deuxième section, il est question de la vie quotidienne conjugale. Un portrait de leur mise en couple ayant été présenté au chapitre précédent, ce sont ici les arbitrages, notamment en ce qui concerne le partage de l'espace et du temps, qui sont explorés. Dans la troisième section, les postures et discours des partenaires concernant l'avenir de leur couple sont exposés. Cela permet d'ancrer davantage cette expérience dans les trajectoires de vie des individus. En conclusion, un retour sur les pistes d'analyse est proposé en portant une attention particulière aux rapports de genre au sein des couples et à la temporalité de leur mise en couple. Chacune de ces sections permet de répondre aux trois objectifs de ce mémoire présenté dans le quatrième chapitre.

### **6.1 La mise en récit de son couple : une histoire d'âge ou d'expérience?**

Bien que les parcours de vie semblent désormais marqués par davantage d'instabilité, l'âge demeure un aspect important des représentations sociales et continue d'influencer l'organisation de la société. Comme nous l'avons vu au deuxième chapitre, les personnes âgées sont vues comme guère intéressées par la séduction, la sexualité et les relations intimes hors des liens du mariage. Toutefois, ces préjugés âgistes concernant la vie intime dans la vieillesse tendent à changer. Ceux-ci sont remplacés par de nouvelles normes liées à au « vieillissement

réussi » qui demandent de s'investir et s'épanouir dans toutes les sphères de sa vie, dont celle de l'intimité. Entre les préjugés âgistes présents dans les représentations sociales de la vieillesse et la nouvelle injonction du « vieillir jeune et bien », les normes entourant les couples plus âgés se voient-elles aussi marquées par ces ambivalences? Dans un premier temps, les normes liées à l'âge et le rapport que les participant·e·s entretiennent avec celles-ci sont présentés. Dans un second temps, ce sont les continuités et changements dans les récits qui sont explorés.

### **6.1.1 L'âgisme : entre rejet et intégration des normes**

Les participant·e·s évoquent leurs expériences passées, leur âge et la temporalité particulière de leurs rencontres amoureuses pour faire sens de leurs relations actuelles. Ainsi, leur trajectoire de vie est mobilisée pour parler de ce qu'ils et elles vivent et non uniquement leur situation présente. Pour saisir les représentations dont témoignent les participant·e·s concernant leurs couples à travers leurs récits conjugaux, il est pertinent de les mettre en rapport avec celles véhiculées plus largement dans la société. Ces récits présentent des réalités beaucoup plus nuancées que ce que les préjugés âgistes nous permettent d'imaginer, bien que les normes âgistes influencent les discours tenus sur l'amour, la séduction, la sexualité et la conjugalité. Les participant·e·s nous rappellent l'existence de ces normes et de ces représentations liées à la vieillesse à travers leurs expériences de mise en couple dans la soixantaine. Cependant, comme nous allons le voir, cela ne signifie pas qu'ils et elles adhèrent nécessairement à celles-ci.

#### ***L'amour n'a pas d'âge?***

Pourquoi dit-on que l'amour n'a pas d'âge? Est-ce pour faire le contrepoids aux incalculables histoires d'amour passionné mettant en scène de jeunes adultes? Généralement, dans les produits culturels les *amours naissants* sont pour les jeunes tandis que les *amours usés* sont pour les vieux et les vieilles. En plus de véhiculer des préjugés, cela participe au fait que l'on associe d'emblée la formation d'un nouveau couple au début de l'âge adulte quand pourtant cette expérience se produit et reproduit à différents moments du parcours de vie.

Les réalités exprimées par les participant·e·s sont bien différentes de ce que les visions âgistes présentent de la vie amoureuse à « l'âge de la retraite ». D'abord, les récits des participant·e·s s'inscrivent en porte-à-faux avec l'idée que les relations amoureuses en

vieillissant sont inévitablement apaisées. Chez certaines personnes, ce sont dès leurs premières rencontres que naissent les sentiments passionnés : « *Puis là on est tombé en amour fou, coup de foudre pour les deux, ça été presque instantané!* » (André); « *Pis j'ai l'impression qu'on était assoiffés d'amour tous les deux* » (Line).

Au-delà des débuts, leurs relations aussi sont décrites avec une intensité certaine : « *Moi dans le fond lui là, ça fait 43 ans que je l'attends. [...] là c'est le mien lui, c'est le mien.* » (Mathilde); « *Notre forme d'engagement actuel est aussi important qu'un mariage.* » (André); « *Je lui dis : "j'aime tout ce que tu es, j'aime tout ce que tu fais"* » (Joséphine). L'intensité de ces sentiments amoureux s'éloigne clairement du lien d'amitié ou d'amour profond dont parle Caradec (2004) dans son étude sur les couples formés après 50 ans. Cependant, ce ne sont pas l'ensemble des participant·e·s qui témoignent des mêmes sentiments passionnés. Certaines personnes font état de différences quant à la « nature » du lien vécu dans leur relation actuelle, des différences qu'elles attribuent à leur âge :

Moi j'ai 66, elle a 67. Ce n'était pas pour le sexe, c'était pour la compagnie et Ginette Reno quand elle chante "fait moi la tendresse" là ben c'était ça, c'était pour avoir le côté tendresse, le côté affection, compagne, compagnon, ami, parce que tout seul, c'est long.  
[rire] - Marco

En somme, bien que certain·e·s participant·e·s nuancent leurs expériences en mettant de l'avant la nature affective de leurs sentiments, dont la recherche de tendresse et l'amitié qui les uni·e·s, tous et toutes affirment ressentir des sentiments amoureux envers leurs partenaires. Les sentiments amoureux ressentis pour le ou la partenaire actuel·le peuvent effectivement être décrits comme étant plus apaisés que ceux qui ont pu être ressentis dans le passé pour un·e partenaire antérieur·e, mais dans aucun des cas, il n'était question d'une relation dépourvue d'amour.

Dans la culture occidentale, les histoires d'amour passionnées ont été réservées aux jeunes adultes. Longtemps la vieillesse s'est vue associée au déclin, à la passivité et à la perte d'attractivité tandis que la jeunesse, elle, est associée à la beauté, la performance et la passion. Il n'est dès lors pas étonnant que les individus associent leurs relations amoureuses à la jeunesse, et ce, particulièrement lorsqu'elles sont vécues comme passionnées. Jules, veuf depuis quelques années, raconte au sujet de sa nouvelle conjointe : « *Elle me fait de l'effet, dans tout, elle*

*m'allume dans tout, t'sais intellectuellement, psychologiquement, physiquement, c'est le fun pis je suis comme un adolescent. Je suis content, ça me tient jeune. »*

L'évocation de la jeunesse pour décrire leur expérience conjugale actuelle n'est pas rare dans les récits des participant·e·s; « *comme deux ados* », « *l'impression d'avoir 16 ans* », « *comme un jeune adulte, presque un adolescent* » ou « *amourettes d'adolescence ou d'étudiant* ». Lorsque la jeunesse est invoquée, elle revêt toujours un caractère positif. La jeunesse apparaît dans les récits comme la marque d'un « *renouveau* » qui n'est pas sans rappeler pour plusieurs – notamment pour les personnes plus récemment veuves – les émotions éprouvées plus tôt dans leur vie. Néanmoins, ce ne sont pas l'ensemble des participant·e·s qui partagent cette conception de leur couple associée à la jeunesse. Certains propos des personnes rejoignent pour leur part davantage une représentation de la vieillesse comme une période de plus grande sagesse, invoquant une maturité nouvelle dans leur relation. Ainsi, par rapport à des choix ou des événements dont il est question dans leurs récits amoureux, certain·e·s participant·e·s vont tenir des propos qui soulignent la dimension plus « *mature* » de leur couple. Par exemple, « *on n'est pas des enfants* » dit Pierre-Paul à sa conjointe pour lui exprimer le fait qu'il n'éprouve pas de jalousie lorsqu'elle garde ses petits-enfants au lieu de passer une soirée avec lui.

L'âge peut enfin être mobilisé en termes d'expériences accumulées et de connaissances de soi. Celles-ci permettent selon plusieurs participant·e·s d'être plus à même de poser leurs limites et leurs besoins :

La première fois qu'on s'est vu, il m'a dit : « Regarde, moi j'ai 65 ans, je suis comme ça depuis 65 ans pis je ne veux pas changer. » Pis il dit : « Moi je ne demanderai jamais là à personne de changer aussi. Oui je suis prêt à m'améliorer, à faire des efforts, mais je suis comme ça pis je ne veux pas changer. » Pis sais-tu qu'on a comme basé notre relation là-dessus pis moi non plus je ne veux pas changer, fais-moi pas changer ma personnalité je suis de même. Faque je ne lui demande jamais des affaires qui est contre pis lui non plus là faque ça j'aime ça là. - Brigitte

Il est à noter que les discours mettant de l'avant la maturité acquise à travers les expériences accumulées ne s'opposent pas nécessairement à ceux liant les relations amoureuses à la jeunesse. En effet, les personnes qui attribuent à leur relation un caractère « *jeune* » insistent tout de même sur le fait qu'elles sont plus à même de profiter pleinement de cette relation amoureuse, voire même la présenter comme plus simple et la plus harmonieuse. De plus, force est de constater

que les récits des participant·e·s n'associent pas vieillesse et désirs ou encore vieillesse et sentiments amoureux. Cela s'inscrit en concordance avec les représentations de la vieillesse qui ne l'associent pas aux rencontres amoureuses et à la séduction, et ce, malgré les nouvelles représentations des « jeunes vieux et vieilles ». Ainsi, le « vieillissement réussi » semble moins être lié à la vieillesse qu'à un repoussement de celle-ci plus loin dans le parcours de vie.

Les normes âgistes entretenues à l'égard des relations intimes des personnes âgées sont ainsi implicites à la négation de leur propre vieillesse, mais aussi explicitement présents dans les discours des participant·e·s. Toutefois, ces normes ne se sont pas posées comme des barrières à la formation d'un nouveau couple dans la soixantaine. De plus, ce n'est que lorsque je leur ai posé la question « *Croyez-vous qu'il y a une certaine gêne entourant la vie amoureuse des personnes âgées ?* » que certain·e·s participant·e·s ont reconnu et nommé l'existence de ces normes : « *on est dans des sociétés où si tu veux on met l'accent sur ce qui est jeune, toute la publicité, toutes ces choses-là* » (Didier) ; « *je ne m'empêcherai pas d'embrasser ma blonde pour pas que les autres disent "ben là à son âge", non, eille regarde, j'ai ben trop de fun à embrasser ma blonde* » (Pierre-Paul).

De plus, suite à cette même question certaines personnes vont partager des expériences plutôt inverses, soit des expériences où elles ont senti un certain enthousiasme envers leur vie amoureuse. Par exemple, Jules raconte :

Je me rappelle quand on a été au Grand Canyon, on était devant un restaurant pis juste en sortant de l'auto on s'est embrassé pis on entre dans un genre de dépanneur pis le gars il dit : « wow tellement cute ». Pis ça nous arrive de s'embrasser des fois sur la rue et tout ça, on n'en voit pas beaucoup des gens de notre âge qui s'embrassent et qui se tiennent par la main pis je vois des fois, il y a des jeunes qui passent pis qui font, ils disent quelque chose comme ça, ils apprécient.

De telles expériences ne sont pas nécessairement vécues négativement par les participant·e·s. Il demeure néanmoins qu'on peut y voir une forme d'infantilisation (c'est « trop mignon » des « vieilles » personnes qui s'embrassent). Et, donc, on peut voir dans ces réactions une certaine forme que peut prendre les préjugés âgistes.

### ***La sexualité n'a pas d'âge?***

Le rapport au corps vieillissant, tant celui à son propre corps que celui du nouveau ou de la nouvelle partenaire peut influencer le désir sexuel. Cet enjeu s'est particulièrement posé pour

les deux participantes dont la dernière relation sexuelle datait de quelques années avant de rencontrer leurs partenaires actuels. Elles m'ont toutes deux affirmé avoir eu certaines craintes préalables vis-à-vis la sexualité. Toutes deux avaient eu l'impression de ne plus éprouver de désirs sexuels :

Moi je pensais que ça ne fonctionnerait plus jamais, je n'avais même plus de désir, j'avais l'impression que j'étais en train de sécher sur place, pis qui avait des fils d'araignée qui poussaient partout là. Je me disais « aye wow là c'est fini », t'sais bon, pis même tellement que ça pouvait être un dilemme, je me disais comment si un jour je rencontrais quelqu'un, ça pourrait être un problème, parce que je n'ai plus de désir sexuel, mais ça revient, ça revient vite là! - Line

Ça s'est fait tout seule. Ça j'étais la première surprise. Pis je pense que j'étais vraiment en manque. C'était éteint là, je pensais. Mais... Non, ça s'est fait tout seul, tout seul, tout seul. L'étincelle a fait jaillir la flamme! - Joséphine

Nous l'avons vu, la construction de la vieillesse est souvent pensée comme dénuée de désir sexuel, et il n'est pas exclu que les personnes concernées puissent être elles-mêmes influencées par ces représentations dans leur propre avancée en âge. À ce titre, les femmes sont particulièrement interpellées du fait des normes de beauté et de fertilité spécifiques (elles se voient devenir « non désirables » aux yeux de la société plus tôt que les hommes) qui les guettent (Lagrange, 2011). Ainsi, comme le suggère Lagrange (2009), puisque leurs désirs deviennent « risibles », car la « société n'attend plus d'elles qu'elles jouent le jeu de la séduction », il est plausible que les femmes devancent leur exclusion de la sexualité en y renonçant d'emblée. Toutefois, malgré les craintes et les doutes énoncés par certaines participantes, elles ont toutes affirmé s'épanouir dans la sexualité vécue au sein de leur nouveau couple.

Bien que la recherche d'un·e partenaire sexuel·le ne soit au cœur d'aucune des rencontres des participant·e·s, tous et toutes partagent aujourd'hui une intimité sexuelle avec leur partenaire. Ce qu'Yves ainsi que d'autres personnes ont affirmé, c'est qu'en vieillissant, la dimension sexuelle est moins à l'avant plan :

Dans le regard du début, qu'est-ce qui m'a frappé et dans nos premières rencontres, il n'y avait rien de sexuel, et ça on a aimé ça les deux. On a aimé ça les deux, c'était vraiment une rencontre de la personne, je pense que probablement, il doit y avoir des traits de personnalité aussi, probablement que notre âge a joué à ce niveau-là parce que tu vois, je n'étais pas en recherche d'une partenaire sexuelle là, c'était autre chose, j'étais ailleurs dans ma vie... je cherchais quelqu'un avec qui partager l'intimité. – Yves

Le respect du rythme de chacun·e est apparu comme un élément important quant à la sexualité dans le couple. Les besoins de chacun·e des partenaires n'étant pas toujours les mêmes, il est clair que des ajustements sont parfois nécessaires. De manière générale, le respect mutuel et la confiance sont des thèmes forts dans les récits des participant·e·s et cela se reflète également lorsqu'il est question d'intimité sexuelle.

T'sais à mon âge je ne ferai pas l'amour toute la nuit c'est certain. Pis je ne le ferai pas 3-4 fois en ligne pis ce n'est pas important parce que la fois qu'on va le faire là, ça remplit d'une façon que ça remplissait pas quand j'étais plus jeune. Parce que quand j'étais plus jeune j'éjaculais toutes les fois pis c'était plaisant, strictement physique, mais là c'est plaisant jusque dans ton âme, jusque dans tes trippes que c'est plaisant, ça te nourries c'est incroyable. C'est comme ça. - Marco

La découverte d'une sexualité moins axée sur la performance et davantage vers une expérience, où le partage et le plaisir mutuel sont centraux, décrit par Marco est aussi présent dans le discours de Pierre-Paul. De plus, pour l'ensemble des participant·e·s, la sexualité est une dimension manifeste de leur couple. La tendresse, à travers des gestes d'affection comme s'endormir dans les bras l'un de l'autre, se faire caresser, se toucher ainsi que s'embrasser, sont aussi particulièrement valorisés, comme quoi une vision restrictive de la sexualité exclut un éventail de gestes et de moments qui peuvent aussi être qualifiés d'érotiques ou charnels.

L'injonction du « vieillissement réussi » a pour effet de valoriser une sexualité active et performante. Or, la sexualité en vieillissant se voit affectée par le processus de sénescence, ce que plusieurs participant·e·s ont soulevé durant l'entretien : « *Pis au niveau sexuel, [...] il y a le respect du rythme de chacun, il y a le respect des besoins de chacun pis avec l'âge aussi ça amène une rythmique différente* » (Yves) ; « *Le sexe à 25 ans ou à 30 ans, ce n'est pas pareil là, ça ne peut pas être pareil, c'est impossible, je ne suis pas sexologue, mais...* » (Pierre-Paul).

Marco : La sexualité ce n'est pas pareil que quand tu as 30 ans c'est sûr, en quelque part c'est mieux

INT : Ah ouais?

Marco : Ouais, tu es moins pressé. Tu n'as pas d'attente. Tu n'as pas de, ce n'est pas un concours, c'est moins important, c'est, la performance c'est moins important pour les deux. Pis s'il y a de quoi ça fait que, c'est plus plaisant, parce que quand tu n'as pas d'attente, c'est juste bon. Ouais, c'est juste bon de passer du temps ensemble.

Les représentations de la sexualité dans la vieillesse tendent donc à nier les réalités qui y sont vécues, soit en la méprisant ou en niant ses particularités. Pourtant, la sexualité n'est pas nécessairement vécue de la même façon que plus tôt dans l'âge adulte, tout comme elle n'est

pas nécessairement totalement différente ou encore moins inexistante. Plus encore, les changements qui surviennent dans la vie sexuelle des sexagénaires rencontré·e·s, tant ceux au niveau physiologique qu'émotionnel, ne sont bien souvent pas vécus de manière négative.

### ***La nouveauté n'a pas d'âge?***

La formation d'un nouveau couple amène inévitablement un certain nombre de nouveautés et potentiellement autant d'ajustements dans la vie des partenaires, et ce, peu importe l'âge. Or, les représentations sociales de la vieillesse laissent penser qu'en vieillissant les individus sont plus conservateurs, moins ouverts et donc plus réfractaires aux changements. Si l'on se fie à ces représentations, la mise en couple dans la soixantaine risque de mener à des tensions et des conflits liés à cette nouvelle situation conjugale. Pourtant, les récits des participant·e·s témoignent davantage d'une ouverture et du plaisir de faire des « découvertes » :

Parce qu'il y a des gens qui pensent : bon ben on est plus vieux, on a nos habitudes de vie, on ne veut pas déroger de ça. Ben quand on est bien avec quelqu'un ça ne nous dérange pas de déroger de nos habitudes pis ça devient plate des habitudes de femme seule tout le temps-là. – Mathilde

Comme Mathilde, l'ensemble des participant·e·s ont dit qu'ils et elles ont été prêt·e·s à s'ouvrir à l'autre ainsi qu'à faire des changements pour faire fonctionner leur nouvelle relation. Tous et toutes sont enthousiasmé·e·s par les bienfaits que leur procure celle-ci. Pour l'ensemble des participant·e·s, il apparaît clair que leur nouvelle relation conjugale a amené son lot de nouveautés. Par exemple, alors que Marco parle de gérer les conflits dans son couple, il conclut le sujet en disant : « *pis on grandit à tous les âges là, pis on apprend à tous les âges, faque c'est ce que je fais, comme tout le monde* ». L'avancée en âge n'est donc pas vue comme la fin du développement de soi, au contraire, puisque la formation de nouveaux liens amoureux ouvre vers la découverte, l'exploration et le changement. La formation d'un nouveau couple plus tard dans le parcours de vie apparaît pour ces partenaires comme une opportunité pour se réinventer, un renouveau qui semble particulièrement puissant :

Il m'amène à m'ouvrir un peu sur le monde. Je me dis que j'ai manqué ça dans ma vie. Ben là, il n'est pas trop tard, je vais me reprendre là! Mais, il est très ouvert, très à l'écoute, il donne de son temps, il a des qualités que j'admire beaucoup. – Joséphine

Finalement, la « période de la retraite », comme nous l'avons vu dans la revue de littérature, apparaît désormais comme une période d'épanouissement où, par conséquent, la conjugalité est d'autant plus valorisée. Cela a aussi pu être observé dans le discours de certain·e·s participant·e·s qui associent leur couple à une ressource privilégiée pour l'épanouissement. Jules dit, par exemple, en comparant sa relation actuelle avec la relation qu'il avait avec sa défunte épouse :

Au contraire avec Mathilde, c'est évolué, émancipé, c'est comme ça va de soi, en plus c'est comme un cadeau, quand je dis inespéré, inattendu, je parle de tout! Une femme autonome, financièrement, dans ses idées, qui m'est une égale, qui apporte beaucoup, qui m'apporte beaucoup, qui m'aide à me garder jeune, à continuer à essayer de découvrir, parce qu'on a une vie, je pense, culturelle riche. On fait beaucoup de sorties, musique, théâtre, cinéma, on en fait beaucoup, beaucoup, plein air pis en tout cas. C'est, on est chanceux! - Jules

D'ailleurs, Jules n'est pas le seul à inscrire sa relation de couple en concordance avec l'injonction du « vieillissement réussi ». Plusieurs personnes durant l'entretien ont dit vouloir se « garder jeune » le plus longtemps possible.

*Il n'y a pas d'âge pour tomber en amour. Pis, ça dépend toujours de chacun, de son ouverture.* - Pierre-Paul

Une relation amoureuse n'est pas uniquement définie par l'âge, et ce, même lorsque formée plus tardivement dans le parcours de vie, nous l'avons bien vu. Les partenaires peuvent se sentir comme « des adolescents », des « jeunes adultes » en raison de l'intensité de leurs sentiments amoureux et du contexte plus « flexible » de la relation. Les expériences de la formation d'un couple plus tard dans le parcours de vie semblent portées par un certain *renouveau*. Ceci peut s'expliquer par l'association presque exclusive faite entre sentiments passionnés et jeunesse. De plus, le caractère plus flexible de leur relation, peut s'expliquer par le fait que cette flexibilité rappelle à certain·e·s ce qu'ils et elles ont vécu au début de l'âge adulte, avant de fonder une famille. Mais, le caractère plus apaisé de leurs expériences est aussi mis de l'avant, notamment par les personnes dont les trajectoires amoureuses ont été plus « tumultueuses ».

Par ailleurs, contrairement à certains résultats d'études présentés au troisième chapitre, les participant·e·s n'ont jamais mis de l'avant le caractère « utilitaire » de leur nouvelle relation, insistant davantage sur la nature affective et amoureuse de celle-ci bien que les récits présentent des différences dans les sentiments évoqués. Outre les sentiments amoureux, les participant·e·s

valorisent l'intimité sexuelle développée avec leur partenaire. Les changements survenus sur le plan de la sexualité en lien notamment avec la sénescence ne sont pas nécessairement vécus négativement, même au contraire.

Ainsi, nous venons de voir que lorsque les participant·e·s parlent de leur couple, ils et elles parlent aussi de leur âge sans pour autant adhérer aux préjugés âgistes ou s'y soumettre. Ceci étant dit, les participant·e·s se positionnent par rapport à la vieillesse et aux normes qui en découlent, et ce, même si elles ne se considèrent pas nécessairement comme vieilles. Lorsque les normes liées à la vieillesse sont mobilisées dans les propos des participant·e·s, cela est plus souvent dans le but de s'en distancier, mais aussi parfois pour les endosser. Lorsque des représentations de la vieillesse sont endossées, elles le sont pour faire sens aux expériences que vivent les participant·e·s.

### **6.1.2 Nouvelles relations conjugales : entre changement et continuité**

Dans leurs récits de mise en couple, quels rapports font les participant·e·s avec leur trajectoire conjugale passée? Est-ce que la formation d'un nouveau couple dans la soixantaine s'inscrit forcément en rupture avec les expériences passées ou s'inscrit-elle aussi en continuité?

La première question de mes entretiens était « *pouvez-vous me parler de votre couple et de son histoire?* » afin que les participant·e·s me racontent de la manière la plus libre possible leur expérience conjugale actuelle. D'emblée, les partenaires ont présenté leur histoire conjugale en l'ancrant dans des fondements bien différents. Certaines personnes, afin de parler de leur couple actuel, font d'abord un « détour » par leur trajectoire passée tandis que d'autres y vont au présent de leur rencontre et de leur relation actuelle. Mais, sans exception, les participant·e·s ont tous et toutes éventuellement fait part de leur trajectoire conjugale pour comparer leurs relations passées avec leur relation présente.

#### ***Les relations conjugales passées comme repère***

Pour les participant·e·s qui ont eu des trajectoires conjugales plus « continues », c'est-à-dire avec moins de bifurcations, la relation maritale passée est un point de référence, et ce, même pour ceux et celles qui ont formé d'autres couples ou fait d'autres rencontres amoureuses entre temps. C'est le cas d'André, Jules, Joséphine et Brigitte qui ont été dans des relations maritales

qui se sont maintenues sur plusieurs décennies. Ce point de référence ne signifie pas pour autant que la relation passée s'inscrit en nécessairement en rupture ou en continuité.

Dans le cas des personnes exprimant des sentiments amoureux plus passionnés, il semble que la relation actuelle s'inscrive en rupture avec ce qu'elles ont vécu au cours de leur mariage. Les personnes ayant été dans de longues relations maritales décrivent un sentiment de renouveau, et ce, particulièrement dans le cas de Joséphine, André et Jules qui ont vécu un veuvage au début de la soixantaine ou à la fin de la cinquantaine. Toutefois, il y a une certaine continuité dans les sentiments ressentis pour leur partenaire. Ce n'est pas la « nature » de ces sentiments qui est décrite comme différente, mais bien l'intensité de ceux-ci durant la relation maritale.

Les six autres participant·e·s, soit Line, Yves, Marco, Mathilde, Didier et Pierre-Paul, ont connu des trajectoires conjugales beaucoup plus complexes. Ces participant·e·s réfèrent moins spontanément à leurs expériences conjugales passées pour parler de la relation qu'ils et elles vivent aujourd'hui. Certaines relations s'inscrivent davantage en rupture avec ce que les partenaires ont vécu dans le passé, car leur relation actuelle est décrite comme plus apaisée et moins axée sur la sexualité et plus vers la tendresse.

Une amoureuse pour moi c'est sûr qu'à 30 ans ou à 20 ans c'est peut-être faire l'amour 3 fois par semaine ou 4 fois ou 5 fois, mais en vieillissant c'est autre chose, mais pour nous autres on vit pleinement ce qui est l'amour dans tout le bien-être qu'on a, je pense que c'est ça. Pis elle me le dit, pis j'y dis, pis on se le dit je ne sais pas combien de fois par jour pis on ne se tanne pas pis ça fait seulement 2 ans pour nous, mais pour d'autres ça fait déjà 2 ans, nous ça fait seulement que 2 ans, la première année : « ah mon dieu ça fait déjà un an qu'on est ensemble, ce n'est pas croyable » pis là ça fait deux ans! - Pierre-Paul

De plus, chez les personnes dont le passé amoureux a été moins heureux, la rupture en rapport avec la qualité de la relation. La nouvelle relation conjugale est vécue comme étant mieux que celles du passé:

Parce que même des fois j'ai de la misère à accueillir tout ça t'sais, à accueillir tout ce débordement là de tendresse et d'amour qu'il me donne parce que je n'ai jamais connu ça, jamais je n'ai connu ça. C'est tellement gros ce qu'il me donne, que des fois, c'est comme, il faut que mon cœur s'habitue à tout ça là, parce que mon cœur a encore une protection je pense, c'est comme il ouvre pis ouh faut qu'il s'habitue tranquillement à ça, c'est vraiment spécial. -Line

Toutefois, pour certain·e·s participant·e·s, bien qu'une comparaison de la relation actuelle avec une relation passée soit possible, ils et elles ne souhaitent pas nécessairement comparer la qualité respective de ces relations:

Faut pas trop que je parle de Mathilde à ma belle-sœur, parce que c'est comme pour elle, c'est comme j'enlevais quelque chose à sa sœur. Mais je lui ai dit « j'ai deux vies, ça a aucun rapport, j'ai eu une vie avec [nom de son ex-épouse] pis là j'ai une vie avec Mathilde, c'est deux vies ». J'ai dit ça. Deux femmes complètement différentes, c'est comme, ça ne se compare pas, il n'y a pas à comparer, je ne veux pas lui dire que je l'aime moins que [nom de son ex-épouse], je ne peux pas dire ça. C'est comme, une c'est la mère de mes enfants, pour qui j'ai beaucoup d'affection, qui était une femme très gentille, beaucoup de qualités, pis tu as une autre femme complètement différente, avec ses qualités complètement différentes. Peut-être que l'amour que je porte à Mathilde est plus... pluridimensionnel, plus... c'est plus d'égal à égal peut-être plus solide [...], en tout cas c'est peut-être plus profond d'une façon - Jules

Ainsi, inscrire la relation actuelle davantage en rupture avec une relation passée permet peut-être plus aisément de se passer de comparaison. Cela permet potentiellement aux partenaires qui ont eu des relations maritales passées satisfaisantes de ne pas avoir l'impression de « remplacer » leur époux ou épouse.

### *Les parcours de vie comme repère*

Bien que les individus comparent leur relation actuelle avec des relations précédentes, à de nombreux moments dans les discours la comparaison se situe davantage au niveau des circonstances de ces relations. Les circonstances en question découlent bien souvent de la phase du parcours de vie dans laquelle sont les participant·e·s:

INT : Comment décririez-vous votre couple?

Didier : Postmoderne, est-ce que je pourrais dire ça [rire]

INT : Postmoderne?

Didier : Oui, si j'ai un mot, parce que ça ne répond pas à la définition d'un couple traditionnel, c'est, bon en même temps c'est un couple, mais c'est comme je l'ai dit c'est un couple très libre, oui nous sommes dans la soixantaine donc on n'est plus, je veux dire on a rien à prouver non plus, c'est-à-dire tous les deux on a construit nos vies, donc, c'est un couple très ouvert, on débat très librement et c'est un couple égalitaire puisque chacun est autonome.

Pour la très grande majorité des participant·e·s, l'aspect de la plus grande disponibilité est apparu comme une différence centrale entre ce qu'ils et elles vivent aujourd'hui et ont vécu dans le passé. La plupart des personnes rencontrées disent « *on a plus de temps* », soulignant que cela favorise le déploiement de leur relation amoureuse. Les obligations et les

responsabilités du présent sont décrites comme moindres que celles du passé offrant ainsi davantage de temps aux participant·e·s. Ainsi, les personnes rencontrées, même celles qui ne sont pas encore à la retraite et même celles qui maintiennent de nombreuses implications sociales, affirment pouvoir plus facilement consacrer du temps à leur couple :

Je me rends compte qu'on est un nouveau couple qui est en train de se construire ensemble, on est en train de se reconstruire pis c'est différent de ce qui était avant quand on était en couple parce qu'on vit des choses différentes, tsé on n'a plus d'enfants à gérer, lui est retraité complètement pis moi je travaille juste deux jours semaine, faque on a beaucoup de temps disponible pis je trouve ça le fun, on est vraiment en train de rebâtir une vie de couple qui n'est pas calquée sur les vies de couples d'avant, c'est notre vie de couple à nous autres, à nous deux pis je trouve ça beau. Pis, elle est complètement différente de ce qu'on vivait avant, c'est complètement autre chose. -Line

L'aspect des enfants n'est pas uniquement lié au fait que ceux-ci soient des adultes et donc que la parentalité ne demande plus autant de temps et d'énergie. Certes, il y a cette disponibilité plus grande qui a été évoquée par la majorité des participant·e·s, mais ce n'est pas simplement pour cette raison que les enfants sont mentionnés. Le fait de ne pas avoir d'enfant ensemble a aussi été relevé comme faisant une différence importante:

C'est pas compliqué pis c'est bien. C'est bien comme ça parce que quand on est jeune, la vie à partager avec des enfants, le travail, complique les choses, la vie est pas simple. Ce n'est pas vrai que c'est simple. Ça ne l'est pas. Les horaires des enfants, des adultes ne sont pas les mêmes, quand les deux travaillent et tout ça, c'est compliqué. Il y a du stress là-dedans, là on a dit : "on n'en veut plus de ça". [Rire] - André

La tâche parentale n'est plus présente pour les participant·e·s car leurs enfants sont émancipé·e·s, même si évidemment les liens avec ceux-ci sont encore présents. La relation parentale entretenue par les participant·e·s n'est cependant plus liée à leur vie de couple, ou à tout le moins de manière moins inhérente puisque les liens qu'ils et elles entretiennent avec leurs enfants n'appartiennent pas à leur partenaire actuel·le. Cela ne veut néanmoins pas dire que les participant·e·s n'entretiennent pas des relations significatives avec les enfants de leurs partenaires, mais cela semble selon plusieurs participant·e·s avoir un impact moindre sur leur vie conjugale actuelle :

Moi quand j'étais jeune, moi c'est sûr que je voulais une famille, c'est ça qui primait pis je cherchais un homme qui aurait des valeurs semblables aux miennes pour qu'on puisse élever nos enfants ensemble, mais là cet objectif-là n'est pas du tout dans le décor, là c'est l'amour pour l'amour, pour se faire plaisir! - Joséphine

Un autre aspect mentionné par les participant·e·s englobe aussi les changements survenus dans les sphères familiales et professionnelles. Cependant, il se situe à un niveau tout autre, soit celui des attentes. Leurs attentes ont changé, mais elles sont aussi décrites comme délivrées de certaines pressions liées à la vie adulte. À ma question « *Est-ce que vous vous constatez des différences entre votre relation actuelle et vos relations amoureuses passées?* », la réponse de Marco est particulièrement éloquente concernant cet aspect :

Ouais, la pression. Le fait que... le fait qu'il n'y a pas de pression, on est là par choix, parce que quand je me suis marié, c'est drôle à dire, j'étais là par choix, mais je n'étais pas là par choix. J'étais là par choix avec toutes mes contraintes, toutes mes attentes, tout ce que j'espérais, tout ce que je voulais, je voulais avoir un char, une maison, des enfants, je voulais une tonne de choses, là je veux juste vivre, je veux aller marcher le matin, t'sais ce que je veux, ben il n'y a plus rien que je veux, je suis bien, puis on est bien pis c'est parfait.

Ces changements dans les attentes font dire à plusieurs participant·e·s qu'ils et elles ont « *moins à prouver* ». C'est par ailleurs sûrement cette redéfinition des attentes qui fait aussi en sorte que les participant·e·s décrivent tous et toutes leur relation actuelle comme étant influencée par la temporalité de leur mise en couple, comme étant « *un bon moment* » et « *une bonne place* » dans leurs vies : « *Je pense qu'il y a le temps qui joue en notre faveur, on a le temps, on se dit qu'on s'aime plusieurs fois par jour, parce que le travail dans le fond, la famille à élever ça enlève beaucoup de temps au couple* » (Joséphine). Plusieurs personnes vont aussi dire que dans une certaine mesure elles récoltent ce qu'elles ont semé plus tôt dans leur vie, notamment au niveau de leur santé et de leur vie de famille. André, veuf depuis quelques années et en couple depuis un peu plus d'un an avec Joséphine, elle aussi veuve, dit : « *on est à un moment favorable de la vie. La vie nous a défavorisé les deux, là elle nous favorise les deux.* » Pour certaines personnes ayant eu une trajectoire de vie plus difficile, cette « *place favorable* » est vue comme la « *meilleure* » de ce qu'elles ont vécues:

C'est comme me semble que je m'en paye du bon temps, c'est fou, t'sais c'est fou, mais comme je me dis : "eille je peux-tu me donner ce droit-là", c'est comme si j'ai apprivoisé le bonheur avec Yves, vraiment. Ça peut-tu être aussi grand que ça le bonheur dans la vie ? C'est vraiment fou, parce qu'on se le dit souvent qu'on est heureux pis qu'on est bien, en fait on se dit qu'on est dans les plus belles années de notre vie, plus d'enfant à la maison, plus de responsabilité des enfants qui rentrent, qui ne rentrent pas... Le bonheur c'est de les voir, pis de mon côté mon bonheur c'est d'avoir en plus des bonus, des petits-enfants ! Eille ça là c'est le grand bonheur pis d'aider mes enfants [...]. Ça, ça me rend heureuse. – Line

Cela est aussi lié au fait qu'en vieillissant, les personnes ayant vécu des expériences pénibles arrivent à « faire la paix » avec leur passé.

Au fil des entretiens, certaines personnes réfèrent au passé pour comparer leurs vécus dans leur relation actuelle. Que ce soit en comparaison spécifique avec une expérience passée ou avec ce qu'ils et elles ont vécu en général plus tôt dans leur parcours de vie, les participant·e·s inscrivent leurs expériences actuelles en rupture comme en continuité avec leurs trajectoires passées. Les récits de leur couple ne s'inscrivent jamais uniquement dans l'un *ou* l'autre de ces rapports.

Par ailleurs, comme nous l'avons vu au premier chapitre, les relations conjugales sont de nos jours un lieu où se jouent différentes attentes relationnelles, dont celle de la reconnaissance. Ce thème s'est avéré être aussi présent dans les récits des participant·e·s. En effet, les partenaires ne cherchent pas uniquement à être reconnu·e·s pour ce qu'ils et elles sont aujourd'hui, mais autant par rapport à ce qu'ils et elles ont été par le passé. Une certaine continuité semble ainsi être recherchée entre sa vie présente et sa vie passée ainsi qu'entre ce qu'on est et ce qu'on a été.

## **6.2 La conjugalité : récits de la quotidienneté**

Peu importe la forme conjugale adoptée, le quotidien est le théâtre de multiples échanges et arbitrages entre les partenaires. Le peu d'étude sur la formation d'un nouveau couple aux âges avancés laisse un vide concernant ces expériences alors même que le bagage accumulé tout au long de l'existence peut s'avérer un enjeu de taille. L'oscillation entre autonomie et fusion est un thème important dans les travaux en sociologie du couple. Les récits des participants montrent que cette tension habite leur vie conjugale. Et l'un des enjeux majeurs semble être celui de « la bonne distance ».

### **6.2.1 Les « incontournables »**

Bien que les participant·e·s expriment le besoin d'une relation conjugale qui soit « simple », cela ne signifie pas pour autant que leur relation actuelle soit facile. Même si

plusieurs participant·e·s ont souligné vivre leur relation conjugale la plus harmonieuse : « c'est la plus facile », « celle qui coule le mieux », « la plus en paix », « on est bien ensemble », « c'est une relation qui fait du bien », « on n'est pas compliqué nous autres » ou « on n'a rien besoin de plus ». Néanmoins, cela ne signifie pas pour autant que leur relation actuelle soit toujours facile, ni qu'aucune difficulté n'ait été rencontrée. Comme dans toutes relations, il est plutôt attendu de vivre certaines tensions, mésententes ou désaccords. Lorsqu'il a été question des défis liés à leurs couples, les participant·e·s ont par le fait même discuté de ce qui facilite les situations plus difficiles et, plus largement, le déploiement de leur relation. De ces éléments facilitants, plusieurs sont communs aux participant·e·s des différents couples.

### **« Rester soi-même » et « s'aménager l'un à l'autre »**

La confiance et le respect mutuel sont apparus comme des aspects centraux dans les récits des personnes rencontrées. La confiance en son partenaire et la confiance en soi ont été mis de l'avant dans les discours des participant·e·s. D'ailleurs, les personnes qui ont vécu des relations difficiles par le passé insistent plus particulièrement sur le fait que la confiance et le respect ne doivent pas uniquement être dirigés envers leur partenaire, mais aussi envers soi : « *Je trouve ça beau parce qu'on est très attentifs l'un à l'autre, il y a beaucoup de respect avec les ajustements qu'on est en train de faire, on se rend compte qu'on est capable de s'accorder la liberté qu'on a besoin chacun* » (Line).

Les participant·e·s valorisent ainsi une représentation du couple contemporain voulant que pour vivre une relation de couple qui puisse être épanouie, il doit y avoir une balance entre les deux « je » et un « nous ». Le couple ne doit pas être complètement fusionnel, mais doit laisser de l'espace pour l'individualité des deux partenaires : « *ça prend les deux êtres séparés pour faire un nous* » (André). Certaines personnes découvrent dans la conjugalité une certaine autonomie qu'elles ne connaissaient pas, alors que d'autres l'ont déjà vécue par le passé. Pour certaines femmes de mon échantillon, cette dimension d'autonomie individuelle semble d'ailleurs se raccrocher à un désir d'émancipation face aux normes de genre et aux valeurs d'égalité entre les hommes et les femmes. Par exemple, pour Brigitte, l'autonomie acquise depuis son divorce est un aspect de sa vie qu'elle souhaite ardemment conserver :

Je sais que ce n'est pas dans une mauvaise intention, mais il est comme un peu, trop paternaliste là, « eille », c'est ça que je lui dis dans ce temps-là : « eille j'ai déjà vécu

avant que tu arrives là », il dit mettons : « veux-tu que je fasse... » ou il va me dire mettons : « telle affaire sais-tu comment on fait ça », eille ça ça me dérange, parce que je suis indépendante pis ça me fatigue un peu ça. - Brigitte

Dans le cas de Mathilde, ses expériences passées lui font aussi dire que le couple n'est pas toujours le lieu de cette égalité entre deux individus : « *c'est surtout l'égalité, c'est surtout le respect mutuel qui fait que chaque personne dans le couple a autant de valeur que l'autre. Pis ça, ce n'est pas toujours comme ça* ».

### ***Communiquer : parler, écouter et rire***

L'aspect de la « bonne » communication est apparu comme un élément primordial pour la vie de couple des participant·e·s. Ce ne sont pas l'ensemble des participant·e·s qui décrivent des relations où la communication est toujours facile. Toutefois, toutes et tous ont mentionné l'importance d'avoir une « bonne » communication : ouverte, honnête et sensible.

L'ensemble des participant·e·s insiste ainsi sur la nécessité de se parler pour que puisse fonctionner la relation conjugale : « *Faque accepter que dans de la brume on ne voit plus l'autre, croire que l'autre est encore là, croire que l'amour existe toujours et c'est quand on se parle, "Line faut que je te dise quelque chose" et là on se parle, là la brume descend* » (Yves). Le fait de régler ses différends, partager ses craintes et exprimer ses sentiments ainsi que ses besoins au fur et à mesure a été mis de l'avant par toutes les personnes rencontrées. Certaines d'entre elles soulignent le caractère indispensable de cette communication tandis que d'autres mettent de l'avant le fait qu'en plus d'être indispensable cela est un des points forts de leur couple : « *faque encore là même dans des points faibles, c'est un point fort parce que la franchise est toujours là* » (Pierre-Paul).

Révéléateur des rapports de genre qui façonnent les attentes des partenaires, les femmes ont, elles, insisté sur le fait que leur conjoint possède ces qualités qui favorisent la communication dans leur couple : « *c'est un gars ouvert* », « *un homme attentif* », « *il a une belle sensibilité* », « *il est le plus fin* », « *il a l'écoute empathique* » ou « *l'homme le plus gentil que j'ai rencontré de toute ma vie* ». Tandis que pour les hommes, les discours entourant la « bonne » communication sont davantage au « on », impliquant ici le couple et non uniquement la partenaire : « *on est sensible à l'autre* », « *on se rencontre dans nos sensibilités* », « *on se comprend* », « *on va au fond des choses* » ou « *on prend les moyens en termes de communication* ».

*pour que ça perdure* ». Le fait que les compétences relationnelles soient socialement davantage associées aux femmes explique peut-être pourquoi lorsque les femmes les retrouvent chez leurs partenaires, elles l'associent davantage à des qualités individuelles.

Un autre aspect abordé par les participant·e·s lorsqu'ils et elles parlent de la communication est le rôle de l'humour. L'humour est présenté comme étant particulièrement important, notamment pour désamorcer certaines situations plus tendues. Il peut donc être compris comme l'une des qualités qui facilitent la communication et la bonne entente au quotidien. L'idée de ne pas se prendre au sérieux est aussi parue comme complémentaire au rôle que joue l'humour dans leur relation de couple. Le fait de pouvoir rire, se taquiner, faire des « niaiseries » est décrit par les participant·e·s comme une bonne manière, à certains moments, de passer par-dessus difficultés ou accros. Évidemment, l'humour ne joue pas un rôle uniquement lors de situations plus difficiles ; il témoigne aussi de la complicité présente entre les partenaires et du plaisir partagé. Plusieurs participant·e·s semblent particulièrement valoriser cette dimension de leur relation.

### **6.2.2 Temps personnel et temps conjugal : quel équilibre ?**

Les formes conjugales et les modes de cohabitation adoptés par les couples sont diverses. On pourrait croire que chacune des formes détermine la « gestion » du temps des couples. Pourtant, bien que la forme conjugale influence la quantité de temps passé ensemble, la « gestion » du temps, entre temps personnel et temps conjugal, est plus complexe. Il est alors nécessaire d'aller au-delà des formes conjugales pour comprendre comment s'organise le quotidien, puisque les expériences sont différentes.

L'ensemble des participant·e·s, lorsqu'il était question de leur quotidien, ont parlé de la manière qu'ils et elles avaient de « gérer » le temps passé avec leur partenaire et le temps personnel. Le partage du temps chez les couples Vivant Chacun Chez Soi (VCCS) est d'abord présenté, séparément de la discussion de ces temps chez les couples partageant un seul domicile qui lui succède.

### ***Un couple, deux adresses : entre routine et improvisation***

Les arrangements des couples en *VCCS* sont hétérogènes. Certains couples se voient tous les jours tandis que d'autres ne se voient que quelques jours ou soirées par semaine. Certaines personnes vont alterner de domicile de manière plutôt « égale » et d'autres vont généralement privilégier le domicile d'un·e des partenaires. En ce qui concerne le temps passé ensemble ou en solitaire, les différences sont aussi importantes. S'il est difficile d'organiser ces variations vu la petite taille de l'échantillon de la recherche, deux dynamiques principales peuvent néanmoins être repérées dans les discours des participant·e·s : la « routine » et l'« improvisation ». Certaines personnes mettent de l'avant le caractère plutôt spontané du temps passé ensemble et d'autres, à l'inverse, parlent d'une routine qui s'est établie. Dans les deux cas, cela n'est pas vu comme étant négatif par les partenaires, bien au contraire.

Dans le cas des couples en *VCCS* étant plutôt dans une dynamique de « routine », les partenaires passent plus de temps consécutif ensemble, partagent davantage les tâches ménagères ou à tout le moins certaines responsabilités comme préparer les repas et faire les courses. Cette routine est toutefois flexible et peut varier au gré des engagements périodiques de chacun·e : « *On ne se raconte pas d'affaires, regarde, si ça adonne pas aujourd'hui, ça adonnera demain. C'est tout.* » (André). Ces partenaires parlent de certaines habitudes établies contrairement aux partenaires qui sont dans une dynamique d'« improvisation » : « *Ben regarde, c'est automatique, comme là ce soir il vient coucher ici, demain soir je vais aller chez lui* » (Joséphine). Pour les partenaires qui ont une « routine », le temps passé ensemble s'apparente moins à des visites et davantage à un « quotidien » conjugal. Les couples qui passent plusieurs jours ensemble au même domicile vont avoir des moments de temps personnel, même au domicile de leur partenaire, et il va arriver que le couple prenne du temps pour entretenir le domicile de l'un·e et de l'autre.

Pour ces couples, la connotation négative de la quotidienneté n'est pas aussi présente dans leurs discours que pour les couples qui sont plus dans une dynamique d'improvisation :

Aimer quelqu'un c'est jamais penser que tu as hâte de partir, mais tu as hâte d'arriver, moi c'est de même que je vois ça. On se voit sur une semaine au moins trois jours par semaine pis du vendredi soir au lundi matin, je veux dire, il n'y a jamais d'embêtement, même lorsqu'on ne fait rien - Pierre-Paul

Ces partenaires évoquent par ailleurs davantage des considérations de type « pratique » liées au domicile ou encore à une volonté de maintenir une certaine indépendance tant matérielle que symbolique pour expliquer leur choix de conserver deux domiciles. Certaines personnes espèrent que ce mode soit temporaire, c'est-à-dire un transitionnel, en attendant de vivre au même domicile.

Les partenaires en *VCCS* qui mettent de l'avant le caractère spontané de leur relation insistent sur l'idée qu'il n'y a pas d'horaire, ni de routine d'établie : « *Ce n'est pas calculé, si ça nous tente les deux d'avoir de la compagnie on invite l'autre.* » (Marco). Les partenaires qui sont dans cette dynamique semblent justement concevoir le temps passé ensemble comme étant des « visites », ce qui n'est pas autant le cas des partenaires en *VCCS* qui sont dans une routine. Ces premiers semblent moins partager d'arrangements du quotidien que les couples qui se disent dans une routine. Par exemple, au niveau des tâches ménagères :

Bon si c'est chez moi c'est moi qui m'occupe de tout, en général, elle aurait tendance à s'occuper des choses chez elle, je veux dire on n'a pas de partage de quotidienneté dans le sens de tâches ménagères puisque chacun vit chez soi, donc chacun s'occupe de ses tâches ménagères, de ses affaires. - Didier

Dans le cas du couple de Marco, il y a le même type d'entente: lorsqu'il invite sa partenaire, il lui cuisine un repas et c'est lui qui s'occupe de tout ce que cela implique (commissions, ménage, etc.), et inversement lorsque celle-ci l'invite. Ces couples passent donc généralement moins de temps consécutif ensemble :

On a le droit de visite [petit rire], oui oui, quelques jours ce n'est jamais arrivé quelques jours, je vais coucher chez elle ou elle couche ici mais le lendemain on a nos activités, comme elle en a beaucoup d'activités avec ses amies, ce n'est jamais arrivé deux jours sauf en voyage quand elle fait ou si on va à Montréal pour une fin de semaine ou quelques jours - Marco

Ces couples sont dans une dynamique où les partenaires partagent exclusivement des sorties, des activités, une sexualité et de l'intimité émotionnelle. Les partenaires qui « improvisent » insistent plus que les autres couples en *VCCS* sur l'idée de ne pas partager les aléas de la vie quotidienne et valorisent cet aspect de leur relation :

Ne pas être pris dans la routine je dirais quotidienne, peut-être que le quotidien c'est bien, je l'ai vécu à d'autres moments, mais maintenant pour moi le fait ne pas être que dans la quotidienneté je crois que pour elle aussi c'est ce qui est très bien, c'est-à-dire on n'est pas pris avec, on n'est pas ensemble parce qu'on partage un quotidien, parce qu'on partage un appartement, on est ensemble parce qu'on a envie d'être ensemble,

alors on est dans une situation très particulière, c'est-à-dire pour des gens de plus de 60 ans, on est dans une situation comme quand on est dans des amourettes d'adolescence ou d'étudiants. - Didier

On pourrait penser que ces partenaires en sont à leurs débuts comme couple, ce qui n'est pas le cas. Les personnes rencontrées ayant des discours s'inscrivant dans une dynamique d'« improvisation » sont dans les relations conjugales les plus longues de mon échantillon.

Pour l'ensemble des partenaires en *VCCS*, peu importe la dynamique entretenue entourant le partage entre le temps personnel et le temps conjugal, le contact téléphonique est important. Lorsque les partenaires ne sont pas ensemble, ils et elles vont se téléphoner, parfois plusieurs fois dans la même journée. La communication ne semble jamais rompue, même pour les partenaires qui décrivent leur relation comme étant spontanée.

### ***Un couple, une même adresse : des temps à rebalancer***

Inévitablement, emménager ensemble amène des changements qui peuvent nécessiter certains ajustements, notamment en ce qui concerne la « gestion » du temps. Dans l'ensemble de l'échantillon, seuls deux couples (quatre participant·e·s) vivent sous le même toit en permanence au moment de l'entretien. Dans le cas de ces deux couples, le fait de vivre ensemble était assez récent (quelques semaines pour l'un et moins d'un an pour l'autre). Néanmoins, tous et toutes m'ont parlé de l'équilibre à trouver entre le temps passé ensemble et le temps personnel. Les couples étaient préalablement dans des couples en *VCCS* depuis plusieurs années, et ils avaient trouvé un rythme qui leur convenait. La décision de vivre ensemble en permanence vient alors changer ce rythme et un nouvel équilibre doit donc être retrouvé. Ces couples sont tous deux encore dans les ajustements :

C'est intense là, d'un coup se retrouver toujours, toujours ensemble, de tout seul à toujours ensemble, pis ne plus avoir nos moments de solitude... Pis là au début, moi imprégnée de mes anciennes relations de couple, je n'osais pas, je me sentais mal de dire « ça te déranges-tu si je reviens pas ou ben si je pars quelques jours? » pis là on est en train, moi en tout cas, de s'habituer à ça pis d'être à l'aise là-dedans parce que je me rends compte que c'est important, je me rends compte que j'ai besoin de moments de liberté pis c'est la même chose pour lui. - Line

Mais il reste que c'est un des pas qui s'en vient à être fait, être plus capable de ne pas se sentir obligé de faire les choses ensemble, mais en même temps, non je pense que c'est assez équilibré en ce moment. Parce qu'en même temps on veut faire les choses ensemble aussi, c'est ça, c'est pour être ensemble aussi. - Yves

Ainsi, le fait de partager le même toit nécessite de négocier de nouveau les temps pris pour soi-même et pour le couple et non pas seulement les espaces physiques au sein du domicile et le partage des tâches ménagères, par exemple comme l'ont mentionné les participant·e·s.

Les couples qui vivent aujourd'hui ensemble en permanence parlent aussi de leur expérience en *VCCS* et certaines personnes vont insister sur le fait que la gestion du temps est depuis bien différente puisque les temps sont plus « entremêlés ». Par exemple, Mathilde explique que quand son partenaire était chez elle, avant qu'il emménage, elle ne se sentait pas aussi libre de prendre du temps pour elle, et ce, même s'il était là pour quelques jours. Ainsi, lorsque son partenaire retournait chez lui après une visite de quelques jours, elle se sentait fatiguée et avait l'impression d'avoir des tâches à « rattraper », qu'il y avait des choses qu'elle n'avait pas pris le temps de faire en sa présence. Cette expérience n'est pas celle de toutes les personnes en *VCCS*. Cela semble notamment dépendre de comment l'on conçoit la présence de son ou sa partenaire chez soi. De plus, la distance entre les deux domiciles ainsi que les occupations de chacun·e des partenaires semblent influencer cette conception du quotidien en *VCCS* ainsi que ses possibilités.

### **6.2.3 Les espaces : territoires partagés et frontières**

Peu importe le mode de cohabitation adopté par les participant·e·s, il est clair que le couple présente de manière générale une certaine mise en commun de territoires. Bien que des frontières plus ou moins importantes soient placées entre les espaces personnels des partenaires, il demeure qu'un certain partage est présent. L'appréhension de l'espace et de ses frontières est soumise à un jeu où se négocient l'autonomie personnelle et l'intimité conjugale. Le couple est un lieu de partage, un lieu de prédilection pour l'intimité, mais requiert la reconnaissance de deux individus à part entière, maintenant ainsi une certaine distance. L'enjeu est alors de trouver cette « bonne distance ».

Le besoin d'espace personnel est ainsi partagé par l'ensemble des participant·e·s, même pour les couples plus « fusionnels ». Bien que cela est un besoin commun, les partenaires ne partagent pas toujours le même rapport à ce besoin :

Mathilde c'est quelqu'un qui a besoin de son autonomie pis qui a besoin d'avoir de l'espace, elle a, t'sais elle était seule, faque elle s'est bâti un cercle d'amis pis c'est elle

qui a bâti ça pis elle a entretenu ses amitiés pis, moi j'ai des amis, mais je suis un petit peu malchanceux, je les ai tous perdus, dans le sens où qu'ils sont tous éparpillés, partout, très loin de moi. - Jules

Les trajectoires de vie des partenaires, comme Jules en fait la remarque dans cet extrait, peuvent influencer la manière de voir le partage des espaces des participant·e·s. Les partenaires qui ont des expériences conjugales passées similaires, particulièrement lorsque celles-ci ont été harmonieuses, ont potentiellement moins d'ajustements à faire. Ces personnes soutiennent adopter d'emblée une gestion de couple connue et déjà confortable. Les espaces personnels et conjugaux à négocier concernent tant l'extérieur du (des) domicile(s) avec les espaces de sociabilité que l'intérieur du (des) domiciles(s) avec les espaces liés à la « cohabitation ».

### *Espaces de la « cohabitation »<sup>32</sup>*

Comme nous l'avons vu pour la gestion du temps, les formes conjugales peuvent s'articuler dans des modes de cohabitation différents et des arrangements variés ; pensons notamment aux couples en *VCCS* qui présentent des ajustements divers du quotidien. Cela dit, les espaces à l'intérieur du couple doivent aussi être gérés. L'investissement dans le domicile du ou de la partenaire peut être plus ou moins important. Certaines personnes vont décrire une relation où le ou la partenaire s'implique parfois pour l'entretien ou même pour des questions entourant de la rénovation ou la décoration, mais c'est évidemment le fait d'emménager avec son ou sa partenaire qui amène un partage plus « intense » des territoires.

L'ensemble des participant·e·s ont déjà vécu en *VCCS* ou sont encore dans cette forme conjugale. Cela ne veut pas dire pour autant que cette forme conjugale est inévitablement une « étape » vers une cohabitation à résidence unique. Les participant·e·s en *VCCS* n'envisagent pas tous et toutes d'emménager avec leur partenaire. Certaines personnes y réfléchissent et certaines personnes le souhaitent dans une certaine mesure tandis que d'autres ne préfèrent pas ou n'y pensent simplement pas. L'ambivalence est souvent présente dans les discours des personnes ayant une réflexion à ce sujet, et ce, même chez les partenaires qui semblent les plus décidé·e·s. Différents motifs peuvent être en chacun·e des partenaires du couple et aussi au sein

---

<sup>32</sup> À l'instar de Caradec (1996), abordé au troisième chapitre, je pense qu'il y a dans la conjugalité une certaine dimension de cohabitation peu importe la forme conjugale adoptée, à divers degrés (voir section 3.3.3).

d'un même individu. Par exemple, Brigitte soutient ne jamais avoir eu envie de vivre à nouveau avec un conjoint depuis son divorce, un désir qu'elle justifie en évoquant son mariage difficile, et surtout les craintes à l'idée de *revivre* une séparation où elle serait amenée à revivre des défis similaires à ceux qui se sont posés lors de son divorce. Espérant ne plus être confrontée à une telle expérience, elle croit aussi que la forme conjugale actuelle de son couple permet à elle et son partenaire d'avoir « *le meilleur des deux mondes* ». Ce désir n'est cependant pas synonyme de certitude, puisqu'elle se demande tout de même si sera possible en vieillissant, si sera toujours le meilleur arrangement. Plus précisément, Brigitte se questionne sur ce qu'elle ferait dans l'éventualité où son partenaire actuel insisterait pour emménager ensemble puisqu'elle sait que dans leur couple c'est davantage elle qui met les freins : « *s'il me disait demain matin : "ben là Brigitte si tu ne veux pas qu'on reste ensemble je m'en vais", je reconsidérerais peut-être là... Mais ça m'écoeurait, ça me choquerait de me faire mettre de la pression par exemple. Mais je ne voudrais pas le perdre* ». Toutefois, dans plusieurs des couples en *VCCS* certains partenaires éprouvent des doutes concernant la possibilité de maintenir cette forme de manière permanente. Ces doutes sont, comme dans le cas de Brigitte, liés au fait de vieillir et vivre seul·e ainsi que la crainte de décevoir son ou sa partenaire qui pourrait avoir un désir contraire.

Dans le corpus, les couples vivant au même domicile le sont depuis relativement peu de temps. Les partenaires doivent mutuellement se faire de l'espace et des réaménagements sont encore envisagés. Certaines stratégies sont adoptées, comme celle de s'aménager chacun·e une pièce ou encore de faire chambre à part pour une partie de la nuit. De plus, les ajustements peuvent aussi venir de choses qui relèvent davantage du « détail », mais qui peuvent causer des accros. Par exemple, au niveau de la décoration, Yves raconte :

J'avais un cadre, il n'est plus là là, que moi j'aimais beaucoup, ça avait une histoire pis j'avais mis ça là, pis moi j'aimais ça, je trouvais ça beau [...]. Pis un moment donné, c'est juste un exemple, il y a plein de choses comme ça, des petits détails, un moment donné elle me dit « qu'est-ce que tu dirais si on mettait tel cadre tel place », je dis « ouin », elle dit « pis regarde comme dans l'entrée, c'est laid ça, le cadre qui a là, j'enlèverais ça de là », « Quoi ?! Comment ça c'est laid », « ben oui regarde c'est quoi », j'ai dit « minute là », et là elle venait de toucher une corde sensible, elle ne connaissait pas l'histoire de ce cadre-là.

Aménager le domicile n'est pas anodin et peut, comme le fait remarquer Yves dans cet extrait, susciter certaines tensions dans le couple. Des craintes peuvent aussi être vécues en lien avec cet aspect, comme pour Jules qui dit avoir éprouvé une certaine appréhension à l'idée

d’emménager avec sa partenaire. Par exemple, il ne s’avait pas comment sa partenaire réagirait à l’idée qu’il amène une photo encadrée de sa défunte épouse. Puisque Jules a emménagé chez sa conjointe Mathilde dans la maison où elle vit depuis plusieurs années, l’inconfort découle peut-être en partie de ce rapport « inégal » au domicile. Dans ce contexte, le partage de l’espace semble d’autant plus vécu comme un enjeu.

### *Espaces de sociabilité*

Les frontières entre les différents espaces de sociabilité n’apparaissent généralement pas comme étant tracées de manière définitive, mais plutôt flexibles et mouvantes. Certain·e·s partenaires négocient les espaces partagés et les espaces personnels au gré de leurs envies et besoins ainsi que ceux de leurs partenaires. Il est à noter que former un nouveau couple plus tardivement dans le parcours de vie implique presque toujours des réseaux comprenant des relations de plus longue date. Ainsi, les partenaires doivent arriver à conjuguer ces différentes relations avec leur nouvelle relation. Dans le cas de la formation du couple au début de l’âge adulte, c’est principalement la famille d’origine avec laquelle doit s’accommoder le nouveau ou la nouvelle partenaire. Certes, d’autres relations sociales, notamment des liens d’amitié, aussi doivent être conjuguées, mais celles-ci sont potentiellement moins fixées que plus tard dans le parcours de vie.

Il n’est pas nécessairement simple de concilier des relations qui s’inscrivent sur plusieurs décennies et qui peuvent être très profondes avec sa nouvelle relation de couple. Toutefois, cela ne signifie pas que soit pour autant vécu péniblement :

On a du vécu d’avant, mes amis ça fait 20 ans, il y a mon frère aussi, elle elle a deux enfants pis deux petits-enfants, faut continuer à vivre avec ça pis si on se fait des chichi pour ce qui est important pour l’autre, ça commence à aller mal t’sais. Faque faut pas, parce que t’sais, faut s’arranger pour que ça aille bien, comme je dis souvent « on a en masse le temps d’être ensemble » ce n’est pas parce qu’il y a eu une journée que finalement ça ne marche pas que tu vas faire du chichi pour absolument t’sais... - Pierre-Paul

Dans cet extrait, Pierre-Paul soutient le fait qu’il est important de faire des compromis en ce qui concerne la gestion du temps et des espaces de chacun·e. Chaque partenaire entretient des relations et des activités personnelles qui parfois peuvent, pour l’un·e ou l’autre des partenaires, empiéter sur la relation conjugale. Le couple doit alors s’entendre sur comment gérer ces tensions.

Le thème des ami·e·s a aussi été abordé par les participant·e·s. Les frontières sont décrites comme poreuses en ce qui concerne les réseaux d'ami·e·s des partenaires. Certaines personnes disent que le fait que leurs partenaires aient plus d'ami·e·s a été bénéfique pour elles puisque cela leur a permis de faire de nouvelles connaissances et par le fait même de nouvelles activités. Cependant, dans tous les cas, il semble que les amitiés demeurent davantage celles d'un·e des partenaires. Cette personne a en quelque sorte le « dernier mot » à savoir si son ou sa partenaire est invité·e avec ses ami·e·s. Il y a là aussi des limites à apprivoiser.

L'intégration du nouveau ou de la nouvelle partenaire à sa famille peut ainsi faire l'objet de discussions dans le couple. Pour certaines personnes rencontrées, la transition s'est faite plutôt « naturellement » tandis que pour d'autres cela a nécessité davantage de réflexions et d'arbitrages. La distance adoptée entre le « nouveau » couple et les familles des partenaires varie grandement selon les participant·e·s. Certaines personnes qui sont dans des relations conjugales beaucoup plus récentes vont s'impliquer plus que d'autres qui sont dans des relations plus longues. De plus, certain·e·s partenaires cohabitant à un seul domicile vont moins s'impliquer auprès des enfants et petits-enfants de leurs partenaires que d'autres partenaires qui sont en *VCCS*. Autrement dit, il n'est pas possible de penser le « degré d'implication » dans la famille du ou de la partenaire comme étant déterminé uniquement par la durée de la relation ou par mode de cohabitation adopté. Par exemple, André qui est en couple depuis un peu plus d'un an et en *VCCS* dit : « moi je deviens un peu, comme je disais le grand-père de ses petits-enfants, des fois même sa petite va m'appeler « pépé », moi mes petits-enfants m'appellent « pépé » aussi. On est très bien là-dedans », tandis que Didier, aussi en *VCCS* mais depuis près de 10 ans, nuance davantage son implication et celle de sa conjointe dans leurs familles respectives. Cela ne veut toutefois pas dire que leurs entourages ne s'entendent pas ; dans leurs cas, le couple a beaucoup de connaissances communes dont certaines personnes de leurs fratries.

Le partage des territoires et les frontières entre les espaces réservés au couple et ceux réservés à chacun des individus ne semble pas être particulièrement conflictuel ou en tension dans les discours des participant·e·s. Néanmoins, il demeure que les participant·e·s ont abordé cette dimension spontanément et de manière importante dans leurs récits lorsqu'il a été question de leur vie quotidienne. L'aspect du partage de différentes sphères de leur vie est décrit comme nécessitant certains arrangements, et ce, particulièrement en ce qui concerne la vie de famille.

Notamment, le rôle de grand-parent semble dans certains couples créer des tensions, surtout pour les couples où seulement un·e des partenaires a des petits enfants. Par exemple, il peut y avoir des tensions au niveau d'être invité·e ou non à une fête de famille ou encore lors des fêtes (Noël, Jour de l'an, Pâques, etc.). Le couple n'arrive pas nécessairement à concilier comment les invitations de leurs proches sont vécues. Un autre exemple concerne plus précisément le rôle de grand-parent ; certaines participant·e·s ont souligné parfois se sentir pris·e·s entre leurs différents rôles sociaux et donc ressentir de la culpabilité, tandis que certain·e·s disent parfois juger que leurs conjointes en font trop pour leurs enfants et petits-enfants et que cela peut être source de tensions dans le couple.

#### **6.2.4 Partager dans le couple ou partager sa vie?**

L'âge est un élément qui a été mobilisé par les participant·e·s pour expliquer les décisions prises par rapport à leur relation conjugale actuelle. Tel que nous l'avons vu au début de ce chapitre, certaines personnes insistent sur le fait qu'en vieillissant elles en sont venues à se connaître davantage et savoir ce qu'elles veulent ou non dans une relation de couple. L'idée voulant que vieillir puisse amener à l'accumulation d'un certain savoir sur soi est partagée par les participant·e·s. Ainsi, lorsqu'il est question de prendre des décisions concernant leur relation conjugale, les partenaires rencontré·e·s se disent davantage en mesure de s'affirmer que par le passé. Plusieurs personnes parlent aussi du cheminement qu'elles ont dû faire pour en arriver à cette plus grande connaissance de leurs besoins et de leurs limites : « *Je suis rendu que je peux travailler sur moi pis là où j'en suis rendu, je suis plus près d'être en équilibre* » (Marco). Toutefois, il me semble nécessaire de préciser que la vieillesse n'est pas toujours garante d'une plus grande connaissance de soi; il est nécessaire que les individus soient attentifs à leurs expériences passées pour en tirer des « leçons » (Membrado, 2010).

Dans son étude sur la transition à la retraite au sein de couple de longue date, Caradec (1996a) évoque la nécessité pour les partenaires de devoir « trouver la bonne distance ». Cependant, il est plus juste de parler de *retrouver* la bonne distance (les conjoint·e·s étant dans des relations longues au moment d'arriver à « l'âge de la retraite »). Cette précision se comprend d'autant mieux que les partenaires de couples formés dans la soixantaine doivent eux *trouver*

cette distance. Ils doivent établir tout le fondement et les arrangements de leur relation conjugale.

Contrairement aux expériences de l'entrée en couple au début de l'âge adulte, les partenaires ont des « bagages » plus nombreux et potentiellement plus volumineux, tant au niveau émotionnel que matériel et relationnel :

Parce que comme Brigitte elle a ses enfants et petits-enfants, ce sont ses grands amours, si je suis un gars égoïste, ben là regarde, je ne peux pas l'empêcher, ça ne peut pas marcher cette affaire-là. Comme moi elle connaît mes voyages sportifs, mais elle sait que ses voyages-là elle ne peut pas les faire elle, t'sais on va en faire ensemble des voyages, on en parle [...]. Quand tu arrives à 60 ans, tu as des habitudes. Tu ne peux pas tout chambouler ça, si tu veux être chamboulé parce que tu l'aimes, ben il va arriver un problème un moment donné. Tu ne peux pas faire autrement je pense. En tout cas, c'est ma philosophie à moi. - Pierre-Paul

Les discussions et les choix concernant la mise en couple et plus largement le déploiement de la relation conjugale sont nombreuses et variées, mais ne s'appliquent pas à tous les couples de la même manière. Les prises de décision surviennent à des moments différents. De plus, des décisions ne se poseront peut-être jamais dans certains couples. Par exemple, Didier, qui est en couple depuis environ dix ans avec sa partenaire actuelle, dit qu'il n'a jamais été question d'emménager ensemble. Mais, parmi les participant·e·s qui sont dans des couples en *VCCS*, Didier est le seul<sup>33</sup> qui dit ne jamais avoir eu de discussion sur cette question dans son couple. Il donc est clair que les trajectoires conjugales ne sont pas déterminées par la durée de la relation.

Au sein d'un couple, les partenaires ont des intérêts, des attentes, des volontés qui ne sont pas nécessairement les mêmes, pouvant potentiellement entrer en conflit. Toutefois, nul besoin qu'un conflit survienne pour que les partenaires doivent s'ajuster l'un·e à l'autre. Dans un couple, les divergences entre les partenaires vont les amener à tenter de trouver une solution mutuellement désirée. Il est à noter que les divergences peuvent se situer à un niveau plus large que la dynamique relationnelle. La conjugalité peut être source de « tension dialectique entre individualisme et fusion » (Kellerhals, Widmer et Levy, 1982). Comme présenté au premier

---

<sup>33</sup> La partenaire de Didier n'a pas participé à la recherche.

chapitre, le couple contemporain peut être source de contradictions pour l'individu qui est simultanément à la recherche d'autonomie personnelle d'intimité conjugale.

Par ailleurs, comme nous l'avons vu dans la revue de littérature, l'union libre est devenue un mode de conjugalité légitime au Québec, particulièrement chez les jeunes. Et, cela s'est reflété dans l'expérience des personnes rencontrées. En effet, si la très grande majorité des participant·e·s ont adopté un mode de conjugalité traditionnel lors de l'entrée à l'âge adulte, se mariant avant même de cohabiter, ils et elles ont expérimenté des relations conjugales moins traditionnelles plus tard dans leurs trajectoires de vie. Ces changements de comportements s'expliquent notamment par le fait que les mentalités ne sont pas figées ; certaines personnes m'ont confié avoir été beaucoup plus religieuses et pratiquantes au moment de se marier qu'elles ne le sont aujourd'hui.

En ce qui concerne précisément la forme conjugale *VCCS*, il est peut-être plus difficile d'en évaluer la légitimité sociale puisque le phénomène est plus récent. Ce mode de conjugalité est d'ailleurs parfois confondu avec la période de fréquentation qui précède la formation du couple ou comme un mode de conjugalité plus juvénile. Néanmoins, les participant·e·s ayant adopté cette forme conjugale ne semblent pas avoir vécu de difficulté concernant la reconnaissance sociale de leur couple.

### **6.3 Aimer, c'est être amoureux de son futur ?<sup>34</sup>**

L'étude de la conjugalité a souvent présenté le couple comme un projet d'avenir, si bien que la mise en couple a longtemps été associée au projet de fonder une famille. Toutefois, les possibilités de former un nouveau couple, autant à différentes périodes du parcours de vie que dans différents contextes, se sont vues diversifiées. Par ailleurs, le couple contemporain s'inscrit dorénavant dans un engagement au quotidien, et moins dans un engagement pour la vie. Qu'en est-il de former un couple lorsqu'il y a plus de temps derrière nous que devant? Est-ce que la vieillesse introduit un rapport nécessairement plus complexe ou simplement différent à l'avenir?

---

<sup>34</sup> Référence au livre *Je t'aime* de Francesco Alberoni (1998).

Dans cette section, le rapport à l'avenir des participant·e·s est abordé à la lumière des réponses qu'ils et elles m'ont offertes concernant leurs projections futures.

Le futur n'est pas un sujet qui est d'emblée abordé par l'ensemble des participant·e·s, au contraire. C'est à la fin de l'entretien, lorsque je demande « *Quels sont vos plans d'avenir pour votre couple?* » qu'il apparaît alors clair que tous les couples n'entretiennent pas le même rapport avec l'avenir et la projection de leurs relations. Certain·e·s partenaires, certains couples, ne se projettent pas, ou peu, et ce, même si leur engagement conjugal est sincère. Il est à noter que la durée de la relation n'est pas garante du degré de projection. Par exemple, Didier dont le couple s'est formé il y a environ 10 ans répond à ma question sur les plans d'avenir pour son couple en disant : « *Plans d'avenir, vous savez, c'est-à-dire... Bon jusqu'à présent ça va, mais on n'a pas élaboré vraiment des plans pour le futur...* ». Chez les participant·e·s dont les couples se sont formés il y a plus de cinq ans que j'ai rencontré·e·s, il y avait d'ailleurs peu de « plan » à long terme.

### **6.3.1 Quand avenir rime avec vieillesse**

Le thème de la vieillesse s'est invité à différents moments dans les discours des participant·e·s et de manière plus récurrente pour certain·e·s. Toutefois, lorsque l'avenir a été abordé, l'aspect de la vieillesse a systématiquement été abordé.

Tel qu'abordé au deuxième chapitre, la vieillesse se pose pour les individus plus souvent en lien avec un problème de santé qu'à un âge chronologique particulier. En concordance avec ces études, les participant·e·s de ma recherche ne semblent pas se considérer comme étant vieux ou vieille, étant des personnes actives et qui n'ont pas ou peu de problèmes de santé. Certain·e·s le disent explicitement : « *je ne suis pas vieille non plus* » (Line). Le vieillissement, s'il est parfois entrevu comme quelque chose qui ne se vit pas au présent, demeure toutefois pour plusieurs une préoccupation : « *C'est dur un peu de vieillir pis de voir le regard des autres, moi dans mon cœur j'ai à peu près 40 ans, pour vrai là, mais tu regardes dans le miroir pis tu te dis : "estik". C'est ça c'est dur...* » (Brigitte).

La préoccupation à l'égard de la vieillesse prend néanmoins une importance particulière dans les discours des participant·e·s lorsqu'il est question de l'avenir. L'anticipation de celui-ci apparaît inévitablement liée à l'anticipation de sa propre vieillesse. Plusieurs participant·e·s

évoquent leurs souhaits concernant leur état de santé futur ainsi que dans certains cas celui de leur partenaire. Cela n'est pas étonnant si l'on considère les résultats des études montrant la vieillesse comme étant plus souvent appréhendée par le domaine de la santé, c'est-à-dire par les pertes liées à sa santé et à sa mobilité (Cavalli et Henchoz, 2009). Rejoignant d'une certaine façon l'idée que l'amour insuffle un sentiment de jeunesse, le couple est vu dans certains cas comme un moyen pour conserver la forme physique et la santé :

Veiller à t'sais quand il y en a un qui a moins le goût d'aller dehors, qui en a un pour dire « eille ça fait longtemps qu'on n'est pas aller dehors là ». Pis il faut se fixer des buts comme mettons « on vas-tu dîner au refuge ? », on s'amène un lunch, on peut même dormir là si on veut, se fixer des buts comme ça, des buts d'activités [...]. Se stimuler pour rester actif, ça c'est clair. Je ne veux surtout pas m'éteindre parce que je vieillis. -  
Line

Les participant·e·s tiennent des propos qui s'inscrivent parfois en concordance avec l'injonction du « vieillissement réussi », notamment en se responsabilisant pour leur état de santé : « *si je m'assois dans ma chaise pis que je mange des chips et que je bois du coke, c'est pas ça qui va m'aider. C'est vrai pareil.* » (Brigitte) et en souhaitant « rester jeune » le plus longtemps possible.

Former un nouveau couple lorsqu'on est plus âgé semble néanmoins amener une certaine réflexion quant à son vieillissement et celui de son partenaire, notamment en ce qui concerne la maladie et les pertes liées à l'autonomie. Comme le raconte Line, la question peut même se poser avant la mise en couple :

Le fait aussi que « ah mais l'autre vas-tu devenir malade ? » t'sais s'il a eu des mauvaises habitudes de vie toute sa vie, est-ce que c'est moi qui va arriver dans sa vie pour le soigner? Mais t'sais nous autres ont est chanceux chacun de notre bord là parce qu'on ne vit pas ça ni un ni l'autre, on a vraiment des santés parfaites, ça c'est vraiment le fun, ça c'est sûr que si j'avais eu à dealer avec je l'aurais fait, mais ça je n'ai pas cette inquiétude-là. Ça c'est vraiment agréable.

Pour l'ensemble des partenaires rencontré·e·s, l'autonomie personnelle est valorisée à l'intérieur du couple. Ainsi, la perspective de vieillir en inquiète certain·e·s, qui craignent de ne pas pouvoir maintenir cette autonomie qu'ils et elles affectionnent.

Se projeter dans 5 ans ou 10 ans présente davantage d'incertitudes pour les participant·e·s, tant en ce qui concerne leur couple que sur le plan plus individuel. Il semble qu'il soit difficile d'anticiper aussi loin : « *Bon écoutez, quand on est à 69 ans, comme on dit dans 10*

*ans c'est déjà du long terme, c'est du très long terme, c'est-à-dire qu'on arrive au bout du rouleau* » (Didier). Pour les personnes veuves, la maladie et la mort sont des perspectives d'autant plus incertaines :

C'est la fatalité ou je ne sais pas comment appeler ça, c'est le destin. Ben écoute ben, qu'est-ce que tu veux... Il n'y a rien à foutre là-dessus... Pis peut-être qu'on va vivre ensemble [avec sa conjointe actuelle] pendant 20 ans, 30 ans pis peut-être ça va être demain. On ne le sait pas du tout, du tout, du tout. Ma mère a vécu jusqu'à 100 ans, la sienne est rendue à 94... Mais nos conjoints sont partis tôt, au début de la soixantaine, donc. - André

Les participant·e·s sont dans une perspective davantage « au jour le jour » pour leur couple, comme pour leur avenir, même si évidemment certaines personnes ont plus d'attentes, d'aspirations ou de plans pour les années à venir que d'autres. Les personnes veuves ne semblent pas entretenir plus de craintes que les autres participant·e·s par rapport à l'avenir. Même au contraire, ces personnes semblent accepter l'incertitude de l'existence et donc de la vieillesse.

### **6.3.2 Futur proche**

De manière générale, les récits des participant·e·s ne présentent par leurs couples comme étant particulièrement orientés vers le futur. Cependant, il est possible de penser que la conjugalité implique inévitablement une certaine forme de projection en raison sa dimension d'engagement. Que l'engagement soit seulement d'ordre symbolique et moral, ou encore accompagné d'une certaine forme d'engagement matériel, l'engagement conjugal implique un certain futur. Ce futur peut être très rapproché lorsqu'il est question d'un engagement au quotidien et doit donc se réactiver de jour en jour, comme il peut être plus lointain.

Outre s'engager dans leur relation conjugale, les femmes semblent particulièrement résolues à ne pas rester dans une relation qui ne fonctionnerait pas ou qui ne leur conviendrait plus. Cela est peut-être d'autant plus vrai pour celles qui ont eu des expériences conjugales plus difficiles par le passé :

Je veux changer ma vision d'avant de dire « ah oui quand on est avec quelqu'un c'est pour toujours ». Non, on n'a pas à penser comme ça. Non, présentement on est très heureux ensemble, ça va très bien, mais on ne sait pas ce que l'avenir réserve, mais je ne veux pas m'en faire pour l'avenir ou décider pour l'avenir. Présentement on est super bien pis en tout cas si ça continue de même c'est sûr qu'on va probablement passer un bon moment ensemble, on va sûrement être longtemps ensemble parce que je pense que chacun de notre côté on fait ce qu'il faut pour que ce soit bon. - Line

La crainte de se retrouver encore dans une situation inconfortable, une relation douloureuse ou insatisfaisante ne les a cependant pas empêché·e·s de former un nouveau couple, mais cela ne veut pas dire qu'elles souhaitent être en couple « à n'importe quel prix ».

Les projets évoqués par les participant·e·s sont souvent plus concrets soient des projets du quotidien ou qui concernent un futur « rapproché ». Pour plusieurs participant·e·s, l'avenir ne fait pas vraiment l'objet d'une planification de leur part. Lorsque je les questionne à ce sujet, certaines personnes souhaitent que leur vie conjugale puisse être telle qu'elles la vivent aujourd'hui ou encore qu'elle ait évolué, mais qu'elle soit tout aussi épanouie.

Ça va être comme c'est là. On voyage pis on profite de la vie. Pis là, des bonheurs simples; on peut regarder un coucher de soleil ensemble, hier on regardait le croissant de lune avec Vénus à côté. Lui est sur le bord de l'eau ça c'est un bel attrait, on se promène en ponton, on se baigne, on partage aussi beaucoup les activités familiales de part et d'autre [...]. On est le plus souvent possible ensemble. - Joséphine

Lorsqu'il est question de l'avenir, le logement semble un thème plus incertain pour les couples en *VCCS*. Plusieurs personnes rencontrées se questionnent à savoir si elles conserveront leur maison ou si elles déménageront dans plus petit ou encore à loyer. Et, alors, si elles déménagent est-ce qu'elles en profiteront pour aménager avec leur conjoint·e du même coup? À cet effet, plusieurs personnes se questionnent, mais ne souhaitent pas trouver de réponse puisque, comme certaines le soulignent, à quoi bon trop prévoir quand on ne sait pas de quoi demain est fait.

Ainsi, pour la majorité des participant·e·s, le couple s'ancre davantage dans un présent que dans le futur. Pour l'ensemble des participant·e·s, l'idée de « *profiter* » de la vie et de « *continuer d'être heureux [heureuse]* » est au centre de leurs préoccupations pour le futur : « *Faut profiter, il ne faut pas exagérer, mais modérément il faut profiter de la vie pis aider pis s'aider aussi. Moi j'aime la vie !* » (Pierre-Paul). Les décisions, concernant l'avenir de leur couple et leur avenir, ne sont bien souvent pas établies. Plusieurs participant·e·s affirment « *laisser couler* » les choses.

Dans certains cas, il semble que l'un·e des partenaires souhaite parfois prendre certaines décisions, mais qu'il ou elle doit faire preuve de patience. Concernant l'idée de vivre ensemble, Pierre-Paul dit : « *Je pense que ça mijote pis je serais peut-être prêt à faire certains compromis si ça l'intéressait vraiment, sinon entre temps on va continuer à être heureux comme*

*ça t'sais puis... On va voir qu'est-ce que l'avenir nous réserve* ». L'on peut penser que ce sont justement les décisions du quotidien qui forment les fondements d'un engagement, en engagement certes davantage écrit au présent, mais qui n'exclue pas pour autant le futur.

### 6.3.3 Futur lointain

Pour la grande majorité des participant·e·s, leur première union était davantage dans cette idée d'un engagement « pour le meilleur et pour le pire », et ce, même quand les personnes se sont divorcées ou séparées. Ce qui n'est pas nécessairement le cas de leur relation actuelle. Comme présenté ci-haut, le futur ne fait pas toujours l'objet d'une projection détaillée, ni immuable. Toutefois, il est important de souligner que cela ne signifie pas nécessairement que les participant·e·s n'envisagent pas que leur relation puisse durer « jusqu'à la fin de leurs jours ». Le flou entourant l'avenir, loin d'indiquer un désintérêt ou un manque d'engagement, révèle plutôt le champ des possibles que se laissent ouvert les participant·e·s, tant pour eux et elles-mêmes, que pour le couple.

Les couples sont orientés vers des projets qui ne sont pas toujours réalisés dans l'immédiat, mais qui demeurent souvent flous. Plusieurs personnes ont parlé de leurs projets de voyage dont certains vont se concrétiser très prochainement, mais aussi de projets de voyage pour les années à venir :

Si ça continue à aller bien, j'espère, pis on pense que oui aussi là, il veut vendre pis venir s'installer ici vraiment et puis... Ouin. Pis on a des voyages là, des voyages de planifiés, [...] puis, on espère juste qu'on va pouvoir être santé pis être ensemble le plus longtemps possible. [Rire] - Mathilde

Que ça dure, oui, Mathilde m'en parle souvent, elle veut, elle dit « maintenant que je t'ai trouvé, je ne veux pas te perdre » pis moi je sais comment ça peut être, ça peut venir vite, tellement vite. Ça on ne peut pas rien faire, notre plan d'avenir c'est de durer, de profiter. – Jules

L'idée de « finir sa vie ensemble » présente pour certaines personnes un souhait, même si cela n'est pas forcément un engagement « définitif » : « [c'est] *pour être heureux, pour vivre la fin de notre vie de la manière la plus époustouflante possible* » (Joséphine).

De plus, le souhait qu'ont plusieurs personnes que leur relation se poursuive durant toute la période de la vieillesse introduit l'idée que celle-ci pourrait être de longue durée – encore

pour de nombreuses années, voire plusieurs décennies. Avec humour, plusieurs personnes ont fait allusion à cette longévité inégalée :

Je faisais des farces avec elle [sa conjointe actuelle] au début pis encore des fois je lui dis « on va être bon encore un bon 28 ans ensemble pis ça va me donner 95, pis à 95, je ne saurai plus si tu es ma sœur ou ma blonde faque ». [Rire] - Pierre-Paul

### ***Et à quand le mariage?***

L'engagement fait l'objet d'une large attention lorsqu'il est question de la conjugalité. Bien que le mariage ait perdu en popularité, il demeure porteur d'une symbolique forte, et ce, même pour les couples en union libre (Belleau, 2011). Plusieurs études sur le veuvage aux âges avancés se sont intéressées aux désirs de remariage des veufs et des veuves qui n'étaient majoritairement pas en couple, mais qu'en est-il des personnes qui ont vécues l'expérience de *remise en couple* dans la soixantaine? Est-ce que les discours des participant·e·s se rapprochent de ceux identifiés dans l'étude de Caradec (2004)?

Dès les premières minutes de l'entretien, Yves raconte son état d'esprit lorsqu'il a eu envie de chercher à rencontrer quelqu'un après de nombreuses années de célibat :

Un moment donné j'ai voulu avoir le goût, c'est plus pour avoir une compagne de vie, quelqu'un avec qui partager ce qu'on vit et j'avais le goût à nouveau de devoir tenir compte de quelqu'un dans ma vie plutôt que d'avoir juste à m'occuper de moi.

Et plus tard, concernant son couple actuel, il dit : « *Je compte aller dans cette aventure-là, moi mon souhait c'est qu'on vieillisse, qu'on finisse notre vie ensemble. C'est mon souhait.* » Ainsi, lui et sa conjointe ont même déjà parlé de se marier. Bien qu'Yves et sa conjointe vivent aujourd'hui ensemble, il ne pense pas que leur couple en soit rendu-là, mais il espère qu'un jour peut-être ils feront le choix de se marier.

L'étude de Caradec (2004) présentée au troisième chapitre s'est penchée sur cette question et a dégagé une « logique de fidélité au mariage » qui s'exprime de deux façons différentes chez les couples formés après 50 ans. Dans les couples du corpus, cette logique de fidélité voulant que les partenaires ne se *remarient* pas par fidélité à leur défunt·e époux ou épouse n'a pas été observée.

Tandis que pour la majorité des couples, le mariage n'est pas réellement envisagé, ou cela sous la forme d'une plaisanterie avec leur partenaire pour signifier qu'ils et elles considèrent

leur relation actuelle comme tout autant importante. Certaines personnes affirment que cela n'a jamais été une option dans leur couple actuel et des personnes divorcées comme Didier et Brigitte insistent sur le fait que le mariage ne leur donne plus du tout envie. Néanmoins, après avoir dit : « *Jamais de la vie!* », Brigitte se ravise :

La seule affaire, mais ça c'est vraiment par intérêt, si mettons tsé pour les pensions là, mettons que demain matin... Ça ça pourrait être une raison que je me remarie, mettons que demain matin ils disent : « Bon ben Brigitte dans 6 mois tu vas mourir », ma pension pis toute je le marierais pour qu'il ait la moitié de mes affaires.

Le mariage semble pour la majorité des participant·e·s davantage associé à l'idée de former une famille ou encore à un rite de passage religieux. Pour nombreuses personnes rencontrées, le mariage n'est pas gage d'un engagement plus sérieux.

À nos âges, qu'est-ce que le mariage voudrait dire, je ne sais pas, on est engagé l'un envers l'autre, ça serait pour faire une grosse fête pis dire au monde entier qu'on s'aime, mais je pense que j'aimerais mieux un petit voyage plutôt que... - Joséphine

Aucun·e des participant·e·s ne sont marié·e·s puisque cela était un des critères de la recherche. Toutefois, seulement une minorité ont même abordé le sujet avec leur partenaire actuel·le.

L'unique « exception » est le cas du couple de Jules et Mathilde, qui ne sont pas mariés, mais qui ont tout de même décidé de s'offrir des joncs. Mathilde est d'ailleurs l'unique participante qui n'a jamais été mariée. À ce sujet, elle dit : « *Moi je n'ai jamais été mariée, même avec le père de mes enfants, ce n'était pas la mode là, quand j'étais jeune on ne se mariait pas. Ben surtout les gens qui étaient un petit peu rebelles là, moins conventionnels.* » Au sujet de l'idée des joncs, Mathilde raconte d'ailleurs que Jules lui a offert une bague lors d'une fête de Noël devant des proches. Il ne demeure toutefois pas question d'un mariage officiel, ni même l'idée que cela symbolise réellement des fiançailles. Il reste que l'on peut y avoir une certaine symbolique d'une union profonde. Concernant les plans d'avenir pour son couple, Mathilde dit : « *on espère juste qu'on va pouvoir être santé pis être ensemble le plus longtemps possible.* ». Quant à Jules il dit :

Notre plan d'avenir c'est de durer, de profiter [...]. Pis faut respecter l'autre. Pis le plan d'avenir c'est ça « prendre soins, take care », si tu prends soins, elle va prendre soins pis... C'est ça. Pis il ne faut pas s'oublier non plus, faut que ça soit égal, faut pas se perdre, faut rester soi, faut être là pour soi et pour l'autre, en tout cas...

Le futur, bien qu'incertain, est présent dans leur vision de leur couple même si les deux partenaires ne sont pas dans une logique du « pour le meilleur et pour le pire » autrefois associée au mariage.

Malgré un horizon temporel inévitablement plus limité qu'à 20 ans, les couples formés dans la soixantaine ne sont pas forcément ancrés dans la logique du « jusqu'à ce que la mort nous sépare », pas plus que dans une logique de simple compagnonnage, en couple « pour passer le temps ». Les participant·e·s ont tous et toutes des projets pour leur couple, même si parfois ils concernent davantage le quotidien que l'avenir. Par ailleurs, les incertitudes concernant la vieillesse amènent les partenaires à formuler leurs projections pour leur couple davantage comme des souhaits que comme de véritables plans d'avenir. Cela étant dit, les sentiments amoureux n'en sont pas amoindris et la volonté que leurs relations se poursuivent le plus longtemps possible est bien réelle. Les incertitudes quant à la relation conjugale des participant·e·s semblent en partie liées à celles découlant de leur santé et leur autonomie ainsi que celles de leur partenaire.

## **6.4 La mise en couple aux âges avancés : rapports de genre et parcours de vie**

Cette lecture exposée ici est l'occasion de revenir au cœur de ma problématique et de revenir sur des éléments spécifiques qui me permettront de répondre aux objectifs de recherche. Que nous apprennent ces analyses lorsqu'on les envisage sous l'angle des rapports de genre et de l'approche des parcours de vie?

### **6.4.1 Opportunités et défis en tout *genre* pour le couple**

Au premier chapitre de ce mémoire, nous avons vu que, même bien dissimulé dans l'idéologie romantique, le couple hétérosexuel est un lieu où se reproduisent de nombreux

rapports de pouvoir entre hommes et femmes<sup>35</sup>. Les transformations survenues dans la sphère conjugale dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle ont bien entendu contribué à modifier ces rapports. Cependant, il demeure que le couple continue à mettre en scène des rôles sociaux genrés. De plus, les valeurs du couple contemporain mettent peut-être de l'avant l'égalité entre les partenaires, mais il demeure que dans la réalité certains rapports de pouvoir demeurent présents ; c'est pourquoi un des objectifs de cette recherche est d'explorer les rapports de genre liés à cette expérience sociale particulière. Qu'est-ce que la mise en couple dans la soixantaine peut nous indiquer sur les rapports de genre? Est-ce que l'avancée en âge peut avoir des effets sur ces rapports dans le cadre de relations hétérosexuelles?

D'abord, comme nous avons vu, les normes liées à l'âge ainsi que les représentations de la vieillesse sont présentes dans les discours des participant·e·s. Cela ne signifie toutefois pas que les personnes endossent totalement celles-ci, pas plus qu'elles ne se laissent déterminer par celles-ci. Les participant·e·s montrent aussi comment en les nommant, ils et elles peuvent s'en distancier. Les croisements entre les rapports liés à l'âge et les rapports de genre semblent influencer différemment les récits des hommes et des femmes rencontrées.

Lorsque la sexualité a été abordée, la plupart des hommes ont soutenu qu'en vieillissant cet aspect devenait moins axé sur la performance et davantage sur le bien-être. Ce changement est en partie attribuable au processus de sénescence, mais pas uniquement. L'expérience acquise semble leur avoir permis de se distancier de certaines normes de la masculinité qui dans la jeunesse leur permettait moins d'affirmer leur besoin de tendresse et d'affection. Même au-delà de la sexualité, certains se sont décrits comme étant maintenant davantage tourné émotionnellement vers leurs partenaires. Cette plus grande ouverture est, selon certains participants, attribuable à un changement de perspective sur le couple et l'engagement. Cela en lien avec une volonté plus grande de partager une intimité conjugale que plus tôt dans l'âge adulte :

Maintenant c'est un ensemble de bien-être que je vois comme l'amour t'sais, tu penses à faire des projets ensemble [...]. Quand tu es plus jeune, je pense qu'elle était ben

---

<sup>35</sup> Avant d'aller plus loin dans la présentation des analyses des rapports de genre exprimés et observés dans les récits des participant·e·s, je tiens à préciser de nouveau que l'utilisation des catégories hommes et femmes sont faits dans un but de généralisation sociologique et ne sont en aucun cas des propos visant à l'essentialisation de ces catégories.

différente de ça ma perception parce qu'à partir du moment que j'ai divorcé pis après ça là je ne recherchais pas nécessairement l'amour, je me disais regarde, des bonnes relations ça va ben, puis, on verra. Je n'avais pas le besoin d'être absolument en couple, quand ça arrive, ça arrive, sinon ça arrive pas, [...] ma perception est différente définitivement. – Pierre-Paul

Les femmes ont quant à elles exprimé davantage de craintes concernant l'idée de former un nouveau couple dans la soixantaine. Deux des participantes n'étaient pas à la recherche d'un partenaire et s'étaient même plutôt exclues du « marché de la séduction ». Au contraire, si certains hommes ont aussi exprimé des craintes liées à l'idée de réintégrer ce marché de la séduction aux âges avancés, ils ne se sont pas auto-exclus pour autant. Certains soulignent même qu'après avoir fait quelques rencontres, ils ont pris conscience de leur « valeur » sur ce marché.

À divers moments durant les entretiens, les participant·e·s font référence aux normes de genre, notamment dans le cadre des relations de couple. Ces références au genre peuvent aider à comprendre les rapports de genre vécus dans le cadre de leurs expériences présentes et aussi mieux les comprendre plus largement en rapport avec les parcours de vie lorsque les participant·e·s comparent avec des expériences passées.

Les rôles sociaux des hommes et des femmes semblent influencés par les transitions et changements qui surviennent dans le parcours de vie. Les normes sociales avec la vieillesse sont, à certains égards, moins différenciées selon le genre que plus tôt dans le parcours de vie. La retraite a comme effet de « rapprocher » les hommes et les femmes dans la sphère privée. Les changements dans les rôles sociaux des hommes et des femmes font dire à plusieurs personnes qu'elles ont l'impression d'être libérées de certaines pressions genrées :

Moi je trouve que les hommes que j'ai connus sauf exception, ils n'étaient pas à l'aise dans la proximité là, dire comment on se sent ou dire leurs problèmes. Mais je pense que ça l'a quelque chose à avoir avec l'époque de notre vie. Nous les deux on est contents de notre vie professionnelle qu'on a eue, on a aimé ça, on s'est épanouis là-dedans, là c'est fini, on n'a plus rien à prouver. Là c'est le temps de, de s'occuper de nos enfants, de faire des voyages, de s'occuper des autres [...]. Mais, on a plus rien à prouver pis on n'a pas de stress. Quand on a des grosses jobs pis des enfants pis une maison, il y a beaucoup plus de fatigue pis de stress, là on fait un petit somme l'après-midi [rire]. Ce n'est pas fatigant! On est plus ouvert à l'autre aussi à cause de ça. -Mathilde

Concernant les représentations du couple hétérosexuel, mais aussi et peut-être surtout les attentes qui en découlent, celles-ci se voient modifiées en vieillissant. L'avancée en âge semble favoriser un assouplissement des différences genrées liées au couple hétérosexuel. Les

partenaires évoquent une rencontre entre deux individus et mettent de l'avant le caractère socialement libéré de leur relation.

L'ensemble des participant·e·s prône l'autonomie individuelle comme étant une valeur importante dans le couple. Cependant, la manière par laquelle s'exprime cette valeur dans les récits semble présenter des différences genrées. Les hommes insistent aussi dans leurs discours sur l'importance de l'autonomie individuelle, mais dans les pratiques du couple cette valorisation semble avoir peu de portée. Ils parlent principalement de leurs besoins de maintenir certaines activités et relations, surtout au niveau de leur temps personnel. Tandis que les femmes l'associent davantage à une indépendance matérielle et économique. Cela a pour effet d'influencer les décisions entourant les arrangements et les pratiques du couple concernant plusieurs dimensions de leur vie conjugale.

Ainsi, le type d'arrangement adopté par les couples aux âges avancés semble davantage influencé par les motivations des femmes que celles des hommes. Par exemple, en ce qui concerne le mode de cohabitation, les femmes ont exprimé des motifs plus nombreux pour maintenir leur domicile séparé, et ce, même pour celles qui vivent aujourd'hui en cohabitation simple :

Mais je ne me verrais pas avec quelqu'un dans la maison tout le temps, je suis trop bien toute seule. Pis des fois on en parle, pis je lui dis : « on a le meilleur des deux mondes », moi en tout cas... Quand je me suis séparée, c'est toujours ça que je voyais dans ma tête, tu sors avec quelqu'un, quand tu es tanné « va-t'en chez vous, bye ». Mais ce n'est jamais arrivé qu'on se dise ça là. - Brigitte

Les femmes semblent voir dans le domicile partagé davantage un fardeau qu'une liberté tandis que chez les hommes cela semble davantage mitigé :

Je serais peut-être prêt à faire certains compromis si ça l'intéressait vraiment, sinon entre temps on va continuer à être heureux comme ça. Puis on va voir qu'est-ce que l'avenir... Il n'y pas de "il faut absolument rester ensemble". Qu'est-ce qui faut faire c'est absolument rester heureux, rien que ça. – Pierre-Paul

Par ailleurs, les femmes ont toutes parlé de leur expérience de vie seule ou même d'être propriétaire de leur propre domicile comme d'une expérience d'indépendance importante. Elles valorisent toutes ces expériences, certaines insistant même sur le fait que cela leur a permis de se sentir vraiment libres. Dans le cas de Line en particulier, acheter une maison pour elle seule,

sans personne d'autre (et surtout sans conjoint), a été pour elle un point tournant dans sa trajectoire de vie. Elle raconte :

Je suis vraiment tombée en amour avec cette maison-là, c'était mes affaires, moi qui avait choisi toute seule, vraiment j'étais consciente que je venais de faire un grand tournant dans ma vie, c'était fini de me faire manipuler ou de me faire leurrer ou de me leurrer moi-même, non je reprenais ma vie en main, je reprenais mon pouvoir, il n'y a plus personne qui viendrait briser ce pouvoir-là que je reprenais.

La distance a été un motif important dans le choix de Line d'emménager avec Yves son conjoint actuel. Elle dit : « *je trouvais ça très fatigant des valises tout le temps tout le temps, j'ai trouvé ça difficile, on a passé comme 2 ans, plus que 2 ans comme ça dans les valises* ». Elle se sentait prête à aménager avec son partenaire, mais elle pense que leur situation résidentielle a certainement influencé leur décision. Quant à Yves, la forme en *VCCS* n'est pas un mode permanent qui lui convient:

L'autre fois Line m'a dit : « je me demande si c'est pas plus simple, si je n'aimerais pas mieux ça ». Elle pour elle, c'est une formule qu'elle trouve intéressante, moi je lui ai dit : « moi Line, c'est sûr que non, si ça avait été le choix à long terme, si ça avait été le choix que toi tu ferais, qu'on reste chacun dans nos maisons, je ne pense pas qu'on aurait pu aller plus loin, moi ce n'est pas ça que je veux vivre. »

Mais ce ne sont pas tous les hommes qui comme Yves sont de cet avis. Certains d'entre eux souhaitent un jour cohabiter avec leur conjointe, une transition qui ne doit cependant pas s'effectuer au prix de leur relation. D'autres participants éprouvent comme les femmes rencontrées des réticences à l'égard du projet de cohabitation.

En outre, les femmes insistent davantage sur le fait qu'elles ne resteraient pas dans une situation conjugale douloureuse, pénible ou tout simplement qui n'est plus épanouissante. Elles ont toutes connu des périodes récentes de vie en solo et sont prêtes à en vivre de nouveau si de telles situations pouvaient survenir. Cela est peut-être une opportunité qu'elles n'avaient pas plus tôt dans leur parcours de vie à cause des attentes et des normes sociales concernant la vie conjugale et familiale des femmes, ainsi que de leur intériorisation. L'engagement qu'elles ont envers leur couple s'inscrit dans un engagement du quotidien, c'est-à-dire qui se renouvelle continuellement et qui n'est pas pris pour acquis : « *Je ne veux plus jamais avoir peur pour la sécurité t'sais me sentir insécure, me dire nous autres c'est pour toujours. Non. Je ne veux pas rentrer dans l'insécurité pis pour l'instant c'est bon.* » (Line). Cet engagement est, comme nous l'avons vu dans la revue de littérature, lié aux transformations survenues dans la conjugalité au

cours des dernières décennies. Les hommes aussi inscrivent leur engagement conjugal dans cette même dynamique de manière générale, bien que pour certains participants l'engagement pour la vie et l'engagement du quotidien coexiste dans leurs récits. Néanmoins, les hommes fondent visiblement moins cet engagement sur un besoin de se sentir indépendant et libre que les femmes.

Les récits des participant·e·s font donc écho aux propos de Barusch qui écrit dans son ouvrage *Love Stories of Later Life*: « Late life may reduce gender differences in love. With advanced age we are freed from some of the constrictions of traditional gender roles » (2008: 35). À la lumière de mes analyses, l'avancée en âge offre, tant aux hommes qu'aux femmes la possibilité de se détacher de certaines représentations de la féminité et de la masculinité ancrées dans les relations hétérosexuelles. Cette distanciation concerne plusieurs domaines importants de la vie conjugale : la sexualité, les rapports de genre et l'autonomie. Cela étant dit, il est important de souligner que cette prise de distance ne s'exprime pas de la même manière dans le discours des hommes et des femmes.

#### **6.4.2 Le temps passe, les opportunités restent**

Bien entendu, l'âge ne définit pas entièrement les relations conjugales, et ce, que l'on ait 20 ou 60 ans. Cependant, vivre une mise en couple lorsque l'on est plus vieux ou plus vieille semble tout de même influencer l'expérience conjugale. Ce n'est pas l'âge chronologique, mais plutôt la temporalité de cette expérience dans le parcours de vie ainsi que les trajectoires de vie des individus qui marquent cette expérience. Les normes liées à l'âge et les préjugés âgistes qui y sont liés continuent donc aussi d'agir comme référence pour les individus. Ces normes, tout comme celles liées à la vieillesse, demeurent saillantes, même si tous et toutes désirent s'en détacher, avec plus ou moins de succès. Comment un regard posé sur les parcours de vie vient-il éclairer le sens que les participant·e·s donnent à leur relation?

D'abord, concernant les représentations liées à la formation d'un nouveau couple plus tard dans le parcours de vie - telles que repérées dans les récits des participant·e·s-, il est clair que ces dernières ne s'inscrivent pas en concordance avec les préjugés âgistes voulant que la vie amoureuse et la vieillesse soient incompatibles. Cependant, les normes liées à l'âge, particulièrement celles à l'égard des relations intimes, sont présentes dans les discours. Les

participant·e·s ne disent pas « on s'aime comme des vieux » pour témoigner de leur amour, puisque l'amour est encore associé à la jeunesse. Cela ne les empêche pas de s'aimer, heureusement, et ne les a pas empêchés de former un nouveau couple dans la soixantaine.

Les expériences individuelles accumulées en vieillissant font dire à certaines personnes qu'il devient alors plus aisé de déconstruire certaines représentations sociales : « *les idées sur l'amour, c'est peut-être faussé parce que tu l'as moins vécu quand t'es plus jeune que quand t'es plus vieux* » (Pierre-Paul). Les participant·e·s soulignent que par le passé, au moment de former un couple, certaines attentes sociales étaient présentes :

Moi quand j'étais jeune, moi c'est sûr que je voulais une famille, c'est ça qui primait pis je cherchais un homme qui aurait des valeurs semblables aux miennes pour qu'on puisse élever nos enfants ensemble, mais là cet objectif-là n'est pas du tout dans le décor, là c'est l'amour pour l'amour, pour se faire plaisir! -Joséphine

Former un couple dans la soixantaine n'est donc pas nécessairement plus « facile ». À tout le moins, les participant·e·s soulignent les ressources que leur offrent leurs expériences, qu'elles soient plus heureuses ou plus pénibles. Si leurs relations passées ont été heureuses, les participant·e·s peuvent essayer de les reproduire tandis que dans le cas contraire les personnes veulent essayer de faire les choses différemment. Les personnes voulant inscrire leur relation actuelle davantage en rupture avec leurs trajectoires conjugales passées soulignent les avantages qu'elles ont au présent, dont la meilleure connaissance d'elle-même et de leurs besoins.

Ensuite, les récits des couples formés dans la soixantaine s'inscrivent souvent en rupture avec les trajectoires conjugales des partenaires. Cela semble particulièrement liée à la temporalité de leur mise en couple et non à la « nature » des sentiments éprouvés pour leurs partenaires actuel·le·s. Certaines continuités sont aussi présentes dans leurs récits bien que les ruptures apparaissent plus nombreuses. Le moment de leur mise en couple dans leurs parcours de vie est décrit comme favorable. Plusieurs personnes soutiennent que la conjugalité est d'une certaine manière plus « libérée ».

Former un nouveau couple dans la soixantaine semble être une expérience marquée à la fois par son caractère plus libéré, notamment de certaines pressions présentes à l'âge adulte, et

ce tant sur le plan personnel que conjugal. Le couple ne porte plus les mêmes aspirations pour les partenaires, par exemple pour Brigitte :

C'est sûr que ce n'est pas pareil aussi, tu sais quand tu te maries que tu veux avoir tes enfants, tu veux avoir un bon mari, un bon père, là c'est d'autre chose, là c'est plus, là c'est plus dirigé vers le loisir, être bien, être relaxe, calme pis sûrement que mes attentes ne sont pas pareilles là. Je veux juste être bien dans le fond, t'sais je ne veux pas que ce soit compliqué.

L'ensemble des participant·e·s relèvent cette même volonté de vivre une relation conjugale qui se veut « simple », sans penser que cela est nécessairement « facile » sachant le « travail » que requiert le maintien d'une relation amoureuse harmonieuse et épanouissante. L'emphase mise sur l'importance d'une « bonne communication » en est un exemple. La mise en couple aux âges avancés, en étant libérée de certaines pressions, offre enfin de nouvelles possibilités notamment en ce qui concerne le mode en *VCCS*, celui-ci pouvant devenir permanent dans l'optique où il constitue un arrangement qui permet aux partenaires de négocier « la bonne distance ».

Malgré cela, il y a aussi des contraintes et des défis comme dans toutes relations, mais aussi certaines plus particulières au fait de former un couple plus tard dans le parcours de vie. Concilier les vécus de chacun·e des partenaires, leurs entourages, leurs activités ou encore s'accommoder au niveau des biens matériels et du style de vie, dont les dépenses, ne s'avèrent pas toujours facile. À l'entrée de l'âge adulte, les partenaires qui décident de former un couple ont beaucoup à construire ensemble tandis que plus tard il en a beaucoup derrière soi qui se doit alors être conjugué et harmonisé. Il s'agit peut-être davantage d'une *reconstruction* que d'une construction, car outre les libertés découlant de cette expérience, le défi est d'approprier et d'allier des vécus différents qui se sont construits séparément. Les participant·e·s, à leur façon, veulent trouver des moyens de faire coexister leurs passés ou du moins ce qu'ils et elles en gardent. Ainsi, certaines personnes soulignent qu'avoir des points communs – une certaine culture ou des valeurs, mais aussi intérêts et activités –, dans le présent comme dans le passé, avec leur partenaire actuel·le, facilite leur relation. De plus, on peut penser que le sentiment de liberté éprouvé peut également s'avérer source d'un sentiment de deuil ou à tout le moins d'un renoncement contraint. L'absence de certaines pressions, comme celle de fonder une famille, s'avère parfois vécues comme une limite à certains égards. Certes, toutes les relations

conjugales, voire toutes les relations posent des défis, mais la *remise* en couple amène des difficultés qui lui sont propres.

Puis, dans les discours des partenaires rencontré·e·s, le futur s'est invité moins rapidement et moins spontanément dans les récits de manière générale. Les relations conjugales des participant·e·s ne sont pas que « présent » et « passé », le futur est aussi un aspect avec lequel ils et elles composent.

Plus jeune, fonder un foyer c'était avoir des enfants, mais là on n'est plus là nous. J'ai le goût qu'on fonde un foyer dans ce sens que l'amour qu'on a ensemble devienne un foyer qui va amener de la chaleur humaine aux personnes qu'on va côtoyer, qui vont venir ici, qu'on va aller voir etc. C'est un peu ça je dirais moi le projet que j'ai le goût. C'est pour ça que je me dis que, c'est pas parce qu'on est plus avancé en âge que cet amour-là est juste un amour de fin de vie, on tough la run jusqu'au bout, ça n'a pas de rapport. Au contraire, c'est de faire un foyer pis que, ce qu'on vit puisse se propager si on peut dire un peu, que cet amour-là qu'on vit qui est fort puisse en éclairer d'autres aussi pis vivre la vie simplement, c'est un peu ça. -Yves

L'amour n'est pas qu'un attachement dans le présent, il est aussi une projection. Cette projection est parfois plus incertaine, voire inquiétante. Mais le futur n'est jamais totalement absent du couple. Pour plusieurs personnes, l'avenir de leur couple en est davantage un qui ne nécessite pas de longue vue; elles préfèrent « naviguer à vue ». Cependant, cela ne signifie pas pour autant que ces personnes conçoivent leur relation comme étant un « passe-temps » ou un rempart contre la solitude, bien au contraire. L'ensemble des participant·e·s ont déjà expérimenté la vie en solo et croient à l'adage qu'il vaut mieux être seul·e que mal accompagné·e. Ils et elles sont donc là par désir et mu·e·s par la volonté de s'épanouir dans cette relation.

L'expérience de la mise en couple dans la soixantaine, à la lumière des récits des participant·e·s, apparaît, tout autant que dans le cas des plus jeunes, marquée par la recherche d'un équilibre entre autonomie personnelle et engagement conjugal. Si le besoin d'intimité conjugale est important, il ne se fera pas au détriment de l'épanouissement personnel. Toutefois, même pour les couples qui se sont formés dans la soixantaine, l'engagement du quotidien, décrit comme étant à la base du couple contemporain, est non seulement présent mais aussi valorisé.

Ainsi, former un nouveau couple dans la soixantaine semble se poser généralement davantage en rupture qu'en continuité avec la trajectoire conjugale passée. Les différences entre les relations passées et présentes ne sont pas uniquement liées aux relations en tant que telles, bien au contraire. Certes, les partenaires ne sont pas mêmes ni, bien souvent, la qualité de ces

relations. Toutefois, de nombreuses différences sont attribuables à d'autres éléments. Les bagages plus importants et les expériences accumulées, ainsi que la phase plus tardive dans laquelle survient la nouvelle relation peuvent constituer des avantages et des contraintes pour la nouvelle relation. Mais, somme toute, outre les inévitables défis que pose une mise en couple tardive, l'âge semble plutôt constituer, pour les participant·e·s, un élément favorable à cette nouvelle relation.

## Conclusion générale

Au terme de ma maîtrise en sociologie, mon impression demeure similaire à celle que j'avais à la fin de ma première session au baccalauréat : la position du ou de la chercheur·e en sociologie s'avère toujours inconfortable. Ne pouvant s'extraire du monde social, le ou la sociologue ne peut s'arracher à la réalité sociale. Par le fait même, m'intéresser au couple a souvent été confrontant notamment en ce que l'expérience de recherche me ramenait à ma propre intimité et aux questionnements individuels qui lui sont liés. Ainsi, la réalisation de ce mémoire m'a menée à questionner le rôle du couple ainsi que ses formes et ses frontières.

Parallèlement, étudier les couples formés dans la soixantaine m'a permis de porter mon attention sur les normes liées à l'âge, à l'âgisme et la subjectivité de ces expériences. Bien que la vieillesse soit une réalité qui nous concerne tous et toutes, les représentations sociales de celle-ci la présente sous la forme d'altérité nous poussant ainsi à croire que les vieux et les vieilles ne sont pas nous et, en quelque sorte, ne le seront jamais. L'âgisme a ceci de particulier par rapport aux autres systèmes de discrimination qu'il nous amène à discriminer les personnes que nous deviendrons. Cela a pour effet de nuire à nos possibilités d'action collective au présent (Calasanti, 2008). Interroger la mise en couple aux âges avancés à partir des récits de vie de sexagénaires permet selon moi d'apporter un éclairage nouveau aux temporalités de la conjugalité et leur ancrage dans les normes de genre.

Ma question de recherche avait pour but de cerner « comment se vivent et s'expriment les rencontres et la quotidienneté de couples hétérosexuels, en union libre, lorsque ceux-ci se sont formés dans la soixantaine ». Les résultats de mes analyses m'ont permis de mettre en évidence quatre grands constats. Ces derniers sont résumés ici.

### *1. Histoires d'amour, histoires de vie*

L'étude des relations conjugales aux âges avancés nécessite de porter une attention particulière à la temporalité. Les expériences de mise en couple dans la soixantaine des

personnes rencontrées pour cette recherche montrent bien comment le « moment » de la rencontre ainsi que les trajectoires de vie influencent celles-ci.

Les relations des couples formés dans la soixantaine se comprennent notamment à l'aune des expériences passées. Les participant·e·s, à divers degrés, inscrivent leurs expériences présentes en rapport avec leurs relations passées et plus largement avec leurs trajectoires de vie. Au moment de raconter leur relation conjugale actuelle, plusieurs personnes rencontrées ont débuté leur récit en faisant un « détour » par une relation conjugale passée ou par leur trajectoire amoureuse dans son entier. Dans les récits des autres personnes interviewées, même si les expériences passées ne se sont pas invitées dès le départ, toutes sans exception ont fait allusion à des relations passées, entre autres, afin de s'en servir comme élément de comparaison.

Certes, la formation plus tardive d'un nouveau couple dans le parcours de vie ne peut se comprendre uniquement à la lumière des expériences de mise en couple vécues au début de l'âge adulte. En effet, les rencontres, les sentiments amoureux, les formes conjugales adoptées peuvent se comparer à tous âges. Cependant, les expériences de mise en couple dans la soixantaine comportent plusieurs particularités en lien notamment avec la phase du parcours de vie dans laquelle les partenaires se rencontrent, mais aussi en lien avec leurs expériences personnelles passées. Ces expériences qui en vieillissant sont d'autant plus nombreuses et qui font que « ultimately, we are what we love, and in later life, to a great extent, we are what we have loved » (Barusch, 2008 : 181). Ainsi, pour comprendre les expériences conjugales aux âges avancés, il s'avère primordial de prendre en compte la phase de l'existence dans laquelle sont les partenaires.

Les trajectoires conjugales des couples formés dans la soixantaine peuvent s'avérer plus complexes que celles des couples plus jeunes. En effet, la longueur du chemin déjà parcouru par les partenaires implique une accumulation plus grande de « bagages » relationnels, émotionnels et matériels. Et ces derniers peuvent peser lourd dans la balance lors des arbitrages qui sont inévitablement à faire dans la vie conjugale. Cela étant dit, il faut préciser que ces bagages ne sont pas nécessairement des fardeaux à traîner. Au contraire, comme nous l'avons constaté, ceux-ci peuvent également être des ressources précieuses pour les couples. Les partenaires peuvent ainsi être apaisés par les leçons du passé.

Enfin, une autre dimension importante de la temporalité lorsque l'on s'intéresse à la conjugalité aux âges avancés se rapporte aux phases de vie. Faire couple lorsque se trouvent plus largement derrière soi les responsabilités parentales et professionnelles ouvre sur de nouvelles possibilités, de nouveaux projets, et, surtout, des façons différentes de « faire la vie à deux ». La vie conjugale peut alors offrir une part d'invention, des libertés « retrouvées », de nouvelles opportunités. Toutefois, l'amour aux âges avancés, c'est également l'engagement de deux personnes dont les mondes se sont construits séparément et dont les phases de vie peuvent ne pas correspondre. La mise en couple dans la soixantaine semble donc avoir le potentiel d'être délivrée de la pression de devoir construire et réussir sa vie. Néanmoins, cette « liberté retrouvée » n'empêche en rien d'autres pressions sociales telle que celles liées au « vieillissement réussi ».

S'intéresser aux trajectoires de vie permet d'ancrer les expériences conjugales présentes dans un contexte « existentiel » plus large. Ceci nous offre une compréhension décloisonnée des âges de la vie, nous permettant de mieux saisir les liens qui existent entre eux-ci.

## ***2. Au-delà de l'âgisme : des récits amoureux***

Les normes et les représentations sociales de la vieillesse sont des références puissantes pour les individus. Et malheureusement, ces normes et représentations sont, la plupart du temps, négatives.

Bien que les participant·e·s ne se considèrent pas nécessairement comme « vieux » ou « vieilles », la vieillesse et les normes qui lui sont associées sont apparus comme des points de repère majeurs dans leurs récits. Deux postures ont été observées à leur égard : la distanciation ou l'endossement. Ces deux postures, bien que contraires, peuvent être présentes dans un même discours. Cette tension s'explique par l'ambivalence des représentations de la vieillesse qui pousse ainsi les individus à prendre leur distance de celles qui sont plus péjoratives (Marchand, Quéniart et Charpentier, 2010). Il y a dans les représentations ambivalentes de la vieillesse matière à prendre et à laisser pour faire sens de sa propre expérience.

Si amour et sexualité sont très largement associés à la jeunesse, les récits des participant·e·s ont montré avec éloquence qu'amour et vieillesse ne sont absolument pas

incompatibles. Pas plus que ne le sont sexualité et vieillesse. Leurs récits ont montré autant de tendresse que de passion, autant d'expériences plus apaisées et harmonieuses que d'expériences enflammées et ardentes. Toutefois, le préjugé selon lequel les sentiments amoureux sont l'apanage de la jeunesse dans la pensée occidentale est puissant, se retrouvant même dans les discours des participant·e·s. Comme André, qui dès les premières minutes de l'entretien, le sourire fendu jusqu'aux oreilles, s'exclame : « *On est en amour depuis ce temps-là, par-dessus la tête comme deux ados, c'est fou, c'est fou comme ça!* ». La folie est jeune. La sagesse est vieille. Ces images dichotomiques sont parties prenantes de notre conception de la réalité et les participant·e·s à ma recherche ne font évidemment pas exception. Heureusement, ces représentations n'ont pas délégitimé à leurs yeux leurs vécus amoureux et à la limite elles les ont, selon moi, peut-être rendues d'autant plus spéciales.

Nous avons vu que la temporalité agit sur les récits conjugaux à bien des égards, tant du point de vue du temps parcouru que du moment présent. Ce rapport avec leur passé et leur présent est généralement perçu comme favorable pour leur relation conjugale. Le rapport à l'avenir s'est lui aussi avéré révélateur, mais davantage par son absence. Les participant·e·s, bien qu'âgé·e·s dans la soixantaine, ont intégré à différents degrés que le nombre d'années à venir était moins important que le nombre d'années passé. Il est intéressant de constater que, malgré que les participant·e·s soulignent le moment favorable dans lequel ils ont formé leur couple, la vieillesse semble tout de même amener une certaine ombre lorsqu'il est question de projeter leur vie de couple dans le futur.

### ***3. Réinventer le couple et les rapports de genre***

L'avancée en âge a le potentiel de réduire les différences générées vécues dans les relations amoureuses en permettant aux individus de réinventer les rapports de genre au sein de leurs « nouveaux » couples.

À l'instar des normes liées à l'âge, les normes de genre sont présentes dans les récits des participant·e·s comme références. Et tout comme celles liées à la vieillesse, ces normes ne sont pas nécessairement endossées ni totalement rejetées par les individus.

La phase de la vie dans laquelle les participant·e·s vivent leurs relations conjugales semble permettre une plus grande fluidité dans les rapports de genre au sein des couples. La vieillesse, comme période du parcours de vie, apparaît être pour les hommes et les femmes rencontré·e·s propice à des rapports plus égalitaires. Devenus moins opposés, les rôles sociaux genrés peuvent être redéfinis, ce qui rappelle les propos de Barsuch (2008 : 35) : « later life can cause a blurring of traditional gender divisions ». En étant délivré de certaines attentes sociales très genrées associées à « l'âge adulte », les couples semblent avoir moins de pression à ce sujet.

De plus, une certaine fluidité dans le rapport que les participant·e·s entretiennent individuellement avec les normes de genre a aussi été constaté. En effet, il semble que les personnes sont plus en mesure de prendre leur distance avec certaines normes sociales genrées. Les récits présentent des apprentissages concernant les représentations sociales entretenues à l'égard des hommes et des femmes notamment dans les couples hétérosexuels. Plusieurs participant·e·s ont affirmé avoir, par le passé, reproduits certains comportements basés sur des « clichés » conjugaux enracinés dans le genre. Ne leur convenant pas, ils et elles ont été en mesure de s'en distancier davantage aux âges avancés.

La question du genre teinte évidemment l'intimité sexuelle. La sénescence a inévitablement un effet sur la vie sexuelle et nécessite parfois certains ajustements pour les partenaires. En prenant distance vis-à-vis certaines normes de genre, ces ajustements ont pu être décrits comme une redécouverte de leur sexualité sous des angles renouvelés et non comme une fatalité. La prise de distance avec les normes d'une sexualité patriarcale – axée sur la performance, hiérarchisant les actes sexuels et niant le désir des femmes – semble donc potentiellement favorisée avec l'avancée en âge.

#### ***4. Entre autonomie et fusion : le meilleur des deux mondes***

« Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait », tel est l'adage. Cependant, en ce qui concerne ma recherche, j'ai envie d'affirmer que non seulement vieillesse sait, mais vieillesse peut. En effet, les valeurs associées à la conjugalité des jeunes adultes sont endossées par les plus vieux, mais plus encore, elles semblent être davantage investies.

Les récits des participant·e·s soutiennent des valeurs conjugales qui sont généralement associées aux générations plus jeunes. La transformation de l'intimité dans la modernité annoncée par Giddens (1992) à la fin du 20<sup>e</sup> siècle porte une vision fondamentalement différente des relations personnelles. La « relation pure », proposition idéaltypique faite par l'auteur de la relation conjugale, met en scène deux partenaires libres et égaux qui par leur relation trouvent les conditions propices à la construction de soi et l'épanouissement personnel. Ainsi, l'autonomie de chacun·e des partenaires est centrale afin qu'ils et elles soient en mesure de mettre fin à la relation lorsque celle-ci n'offre plus les conditions requises. L'engagement y est constamment renégocié.

Ces valeurs d'autonomie et d'égalité dans la sphère intime sont souvent associés aux groupes plus jeunes de la population. Pourtant, comme nous l'avons vu dans la revue de littérature, ces valeurs ont été insufflées par la génération des baby-boomers, et de sorte que les personnes ayant activement pris part aux transformations sociales survenues dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle sont les personnes âgées d'aujourd'hui. Il n'est dès lors pas étonnant que ces valeurs soient présentes dans les discours des participant·e·s. Et, même si elles n'en ont pas forcément été les portes étendards à l'époque précise de ces bouleversements sociaux, les personnes rencontrées peuvent avoir adhéré à celles-ci depuis.

Mais plus encore, les participant·e·s, au-delà d'endosser ces valeurs, semblent être en meilleur posture qu'auparavant pour les investir dans leur couple. Tel qu'abordé dans le premier constat, la temporalité doit être prise en compte dans l'étude de la conjugalité. Ayant accès à des ressources accumulées (matérielles, émotionnelles, relationnelles) durant des décennies et n'ayant plus la pression de « construire sa vie », les personnes formant un nouveau couple aux âges avancés sont potentiellement mieux outillées pour vivre une relation amoureuse qui s'apparenterait à une « relation pure ». Plusieurs participant·e·s soutiennent même avoir toujours valorisé cette vision de l'amour où s'unissent deux partenaires totalement libres et égaux, mais qu'ils et elles sont aujourd'hui davantage en mesure de le vivre.

Malgré cela, comme nous l'avons vu au chapitre 1, le désir d'autonomie individuelle dans le couple est mis en tension avec un besoin d'engagement des partenaires. En effet, simultanément aux valeurs de la relation pure, l'idéal conjugal comporte également un besoin de fusion (de Singly, 2003). Et, en écho à ces théories, les récits des participant·e·s ne sont pas

qu'indépendance puisque les individus recherchent aussi dans leur couple un sentiment d'appartenance et un certain besoin de stabilité. Les partenaires semblent dès lors être à la recherche d'un équilibre entre intimité personnelle et intimité conjugale.

Ces quatre constats sont bien évidemment interreliés. Ils forment un tout qui est ici artificiellement « mis à plat » pour l'exercice de ce mémoire. Aussi, il me faut souligner qu'ils se limitent à la problématique spécifique de cette recherche. S'ils sont plutôt positifs, il ne faudrait pas penser que l'expérience de la vieillesse aujourd'hui est, dans son ensemble, vécue aussi « librement ». Comme nous l'avons vu, même les nouvelles injonctions au *bien vieillir* sont davantage une négation de la vieillesse. Ainsi, ces pressions exercées limitent le potentiel de vivre sa vieillesse dans toutes ses nuances.

Le regard sociologique offre ses propres perspectives sur ses objets d'étude. Bien que confrontant par moment, ce regard a le potentiel de changer nos perceptions sur nos rapports, même les plus intimes. En effet, la vieillesse et l'intimité sont des enjeux qui nous concernent toutes et tous. Ce n'est qu'en osant regarder au-delà des préjugés âgistes que nous pourrions peut-être commencer à voir le potentiel de la vieillesse. Voir la vieillesse non pas comme une résignation, une fatalité, mais la vieillesse comme une période de la vie avec ses possibilités, toutes ses continuités et ses ruptures, ses deuils et ses joies.

## Bibliographie

- B. DANDURAND, Renée. « La famille n'est pas une Île. Changements de société et parcours de vie familiale », dans *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis.*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 1992, p. 357-83.
- . « Un univers familial en changement », *Cah. Rech. Sociol.*, n°14, 1990, p. 117–124.
- . *Le mariage en question: essai sociohistorique*, Québec: Institut québécois de recherche sur la culture; Ville Saint-Laurent, Québec: Diffusion Prologue, 1988.
- . « La monoparentalité au Québec : aspects socio-historiques », *Int. Rev. Community Dev. Rev. Int. Action Communaut.*, n°18, 1987, p. 79-85.
- BARTHE, Jean-François, Serge CLÉMENT et Marcel DRULHE. « Vieillesse ou vieillissement ? Les processus d'organisation des modes de vie chez les personnes âgées », *Int. Rev. Community Dev.*, n°23, 1990, p. 35.
- BARUSCH, Amanda S. *Love Stories of Later Life: a Narrative Approach to Understanding Romance*, New York, Oxford University Press, 2008.
- BECK, Ulrich. « Je suis moi : oppositions, relations et conflits entre les sexes à l'intérieur et à l'extérieur de la famille », dans *La société du risque : Sur la voie d'une autre modernité*, coll. Alto, Paris, Aubier, 2001, p. 217-37.
- BELLEAU, Hélène. *Quand l'amour et l'État rendent aveugle: le mythe du mariage automatique*, Presses de l'Université du Québec, 2011.
- BERNIER, Léon. « L'amour au temps du démariage », *Sociol. Sociétés*, vol. 28, n°1, 1996, p. 47–61.
- BERTAUX, Daniel. *Le récit de vie*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Armand Colin, coll. 128 : sociologie, 2010.
- BESSIN, Marc. « Parcours de vie et temporalités biographiques: quelques éléments de problématique », *Inf. Soc.*, n°6, 2010, p. 12–21.
- BICKEL, Jean-François et Stefano CAVALLI. « De l'exclusion dans les dernières étapes du parcours de vie », *Gérontologie Société*, n°3, 2002, p. 25–40.
- BILLETTE, Véronique, Jean-Pierre LAVOIE, Anne-Marie SÉGUIN et Isabelle VAN PEVENAGE. « Réflexions sur l'exclusion et l'inclusion sociale en lien avec le vieillissement.

- L'importance des enjeux de reconnaissance et de redistribution », *Frontières*, vol. 25, n°1, 2012, p. 10-30.
- BROWN, Susan L., I. Fen LIN, Anna M. HAMMERSMITH et Matthew R. WRIGHT. « Later Life Marital Dissolution and Repartnership Status: A National Portrait », *J. Gerontol. B. Psychol. Sci. Soc. Sci.*, 30 avril 2016.
- BUTLER, Robert N. *Why survive?: Being old in America*, Harper & Row, 1975.
- BYTHEWAY, Bill. « Ageism », dans *The Cambridge Handbook of Age and Ageing*, Malcolm L. Johnson, Cambridge University Press, 2005, p. 338-45.
- CALASANTI, Toni M. « A feminist confronts ageism », *J. Aging Stud.*, vol. 22, n°2, 2008, p. 152-57.
- CALASANTI, Toni M. et Kathleen F. SLEVIN. *Gender, Social Inequalities, and Aging*, Walnut Creek, Rowman Altamira, 2001.
- CARADEC, Vincent. « L'épreuve du grand âge », *Retraite Société*, n°52, 23 octobre 2007, p. 11-37.
- . *Vieillir après la retraite : approche sociologique du vieillissement*, Paris, Presses universitaires de France, 2004.
- . *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Armand Colin, Paris, Armand Colin, coll. 128: Sociologie, 2001.
- . *Le couple à l'heure de la retraite*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Le Sens Social, 1996a.
- . « Les formes de la vie conjugale des jeunes couples "âgés" », *Population*, vol. 51, n°4-5, 1996b, p. 897-927.
- CAVALLI, Stefano. « Modèle de parcours de vie et individualisation », *Gérontologie Société*, n°4, 2007, p. 55-69.
- CAVALLI, Stefano et Karine HENCHOZ. « L'entrée dans la vieillesse: Paroles de vieux », dans *Transitions dans les parcours de vie et construction des inégalités*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2009.
- CHAZANFARREON, Sofie et Graham BORELL. « Intimacy and Autonomy, Gender and Ageing: Living Apart Together », dans *Intimacy in later life*, Transaction Publishers, New Jersey, Davidson and Graham Fennell, editors., 2004, p. 1-18.
- CLAIR, Isabelle. *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, coll. 128 : sociologie, 2015.

- CONNIDIS, Ingrid Arnet. « Intimate Relationships », dans *Age Matters: Re-Aligning Feminist Thinking*, 2006, p. 123.
- CONNIDIS, Ingrid Arnet, Klas BORELL et Karlsson Sofie GHAZANFAREEON. « Ambivalence and Living Apart Together in Later Life: A Critical Research Proposal », *J. Marriage Fam.*, vol. 79, n°5, 29 mai 2017, p. 1404-18.
- CORBEIL, Christine et Francine DESCARRIES. « La Famille : une institution sociale en mouvance », *Nouv. Prat. Soc.*, vol. 16, n°1, 2003, p. 16-26.
- COUTURIER, Eve-Lyne et Julia POSCA. *Tâches domestiques : encore loin d'un partage équitable*, Note socio-économique, Note socio-économique, Montréal, Institut de recherche et d'informations socio-économiques, 2014.
- DALLAIRE, Louise, Joanie MIGNEAULT et Paul MARCHAND. *Portrait statistique des familles au Québec*, Québec, Ministère de la Famille et des Aînés, 2011.
- DAVIDSON, Kate. « Gender Differences in New Partnership Choices and Constraints for Older Widow and Widowers », dans *Intimacy in later life*, Transaction Publishers, New Jersey, Kate Davidson and Graham Fennell, editors., 2004, p. 65-83.
- . « Late life widowhood, selfishness and new partnership choices: a gendered perspective », *Ageing Soc.*, vol. 21, n°3, 2001, p. 297-317.
- DAYER, Caroline. « Des savoirs mutants aux public'actions », *SociologieS*, 24 juin 2014.
- DE BEAUVOIR, Simone. *La vieillesse*, Gallimard, 1, Paris, coll. idées, 1970.
- DE JONG GIERVELD, Jenny. « Intimacy and Autonomy, Gender and Ageing: Living Apart Together », dans *Intimacy in later life*, New Jersey, Transaction Publishers, 2004, p. 85-103.
- DE SINGLY, François. *Le soi, le couple et la famille*, Nathan, Paris, 2005.
- . « Intimité conjugale et intimité personnelle : À la recherche d'un équilibre entre deux exigences dans les sociétés modernes avancées », *Sociol. Sociétés*, vol. 35, n°2, 2003, p. 79-96.
- DEVILLÉ, Anne. « Théry Irène, Le démariage. Justice et vie privée, 1993 », *Droit Société*, vol. 28, n°1, 1994, p. 744-47.
- DORLIN, Elsa. « Épistémologies féministes », dans *Sexe, genre et sexualités, Introduction à la théorie féministe*, coll. Philosophies, Paris, Presses Universitaires de France, 2008, p. 9–31.

- DUNCOMBE, Jean et Dennis MARSDEN. « Love and Intimacy: The Gender Division of Emotion and 'Emotion Work' », *Sociology*, vol. 27, n°2, 1993, p. 221-41.
- DYKSTRA, Pearl A. et Jenny de Jong GIERVELD. « Gender and Marital-History Differences in Emotional and Social Loneliness among Dutch Older Adults », *Can. J. Aging Rev. Can. Vieil.*, vol. 23, n°2, ed 2004, p. 141-55.
- FLEURY, Charles. « Le bénévolat chez les personnes de 55 ans et plus et participation sociale », *Données Sociodémographiques En Bref*, vol. 17, n°1, octobre 2012, p. 10-12.
- GEE, Ellen M. et Gloria M. GUTMAN. *The Overselling of Population Ageing. Apocalyptic Demography, Intergenerational Challenges, and Social Policy.*, Toronto, Oxford University Press, 2000.
- GESTIN, Agathe. « Temps, espaces et corps à la retraite: des paradoxes à penser », *Homme Société*, vol. 1, n°147, 2003, p. 169–190.
- GHERGHEL, Ana et Marie-Christine SAINT-JACQUES. *La théorie du parcours de vie. Une approche interdisciplinaire dans l'étude des familles*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013.
- GIDDENS, Anthony. *La transformation de l'intimité: sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Paris, Hachette littérature, coll. Pluriel Sociologie, 1992.
- GUILLAUMIN, Colette. « Pratique du pouvoir et idée de Nature (1) L'appropriation des femmes », *Quest. Féministes*, n°2, 1978, p. 5-30.
- GUILLEMARD, Anne-Marie. « De la retraite mort sociale à la retraite solidaire », *Gérontologie Société*, vol. 25 / n° 102, n°3, 2002, p. 53-66.
- HAMEL, Jacques. « Quelques réflexions sur les baby-boomers d'hier et d'aujourd'hui », *Que Sont Baby-Boomers Devenus*, 2009, p. 51–68.
- HENCHOZ, Caroline. « La production quotidienne de l'amour en Suisse et au Québec : Comptabilités intimes », *Sociol. Sociétés*, vol. 46, n°1, 2014, p. 17-36.
- HOCHSCHILD, Arlie Russell. « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale », *Travailler*, n°9, 2003, p. 19-49.
- . *The Second Shift*, Penguin Books, 1989.
- HOLSTEIN, Martha B. « On Being an Ageing Woman », dans *Age Matters: Re-Aligning Feminist Thinking*, New York, Routledge, 2006, p. 313-31.

- HOOGLAND, Aasha I. « Continuity of change : The dynamic of beliefs, values, and the aging experience », *J. Aging Stud.*, n°32, 2015, p. 32-39.
- ILLOUZ, Eva. *Pourquoi l'amour fait mal : l'expérience amoureuse dans la modernité*, Points, 2014.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. « Divorces selon la durée du mariage et taux de divortialité, Québec, 2006 à 2008 », 2015. En ligne au : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/mariages-divorces/509.htm>.
- JACKSON, Stevi. *Heterosexuality in question*, London, Sage, 1999.
- JAMIESON, Lynn. « Intimacy transformed? A critical look at the pure relationship' », *Sociology*, vol. 33, n°3, 1999, p. 477-494.
- JUTEAU-LEE, Danielle. « Visions partielles, visions partiales : visions des minoritaires en sociologies », *Sociol. Sociétés*, vol. 13, n°2, 1981, p. 33-48.
- KAUFMANN, Jean-Claude. *L'entretien compréhensif - 4e éd.*, 4e édition, Armand Colin, 2016.
- . *Sociologie du couple*, 5e édition, Paris, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je ?, 1993.
- KELLERHALS, Jean, Éric WIDMER et René LEVY. « Mesure et démesure du couple », *Cohésion Crises Résilience Dans Vie Couples Paris Payot*, vol. 274, 2004 1982.
- KING, Neal. « The lengthening list of oppressions », dans *Age Matters: Re-Aligning Feminist Thinking*, New York, Routledge, 2006, p. 47-72.
- KOREN, Chaya. « Continuity and Discontinuity : The Case of Second Couplehood in Old Age », *The Gerontologist*, vol. 51, n°5, 1 octobre 2011, p. 687-98.
- LAGRAVE, Rose Marie. « L'impensé de la vieillesse : la sexualité », *Genre Sex. Société*, n°6, 1 décembre 2011.
- . « Ré-enchanter la vieillesse », *Mouvements*, n°59, 28 août 2009, p. 113-22.
- LALIVE D'ÉPINAY, Christian Lalive et Stefano CAVALLI. « Changements et tournants dans la seconde moitié de la vie », *Gérontologie Société*, n°2, 2007, p. 45-60.
- LAMOUREUX, Diane. « Nos luttes ont changé nos vies : l'impact du mouvement féministe », dans *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis.*, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. (sous la direction de Gérard Daigle et Guy Rocher), Montréal, 1992, p. 693-711.

- LAPIERRE-ADAMCYK, Évelyne, Céline LE BOURDAIS et Nicole MARCIL-GRATTON. « Vivre en couple pour la première fois : la signification du choix de l'union libre au Québec et en Ontario », *Cah. Qué. Démographie*, vol. 28, n°1-2, 1999, p. 199-227.
- LASVERGNAS, Isabelle. « Repères dans l'évolution d'une épistémologie féministe », *Cah. Rech. Sociol.*, vol. 4, n°1, 1986, p. 5.
- LE BOURDAIS, Céline et al. « The changing face of conjugal relationships », *Can. Soc. Trends*, n°11-008, 2000, p. 14–17.
- LE BOURDAIS, Céline, Évelyne LAPIERRE-ADAMCYK et Alain ROY. « Instabilité des unions libres : Une analyse comparative des facteurs démographiques », *Rech. Sociographiques*, vol. 55, n°1, 2014, p. 53-78.
- LE BOURDAIS, Céline, Ghyslaine NEILL et Nicole MARCIL-GRATTON. « L'effet du type d'union sur la stabilité des familles dites " intactes " », *Rech. Sociographiques*, vol. 41, n°1, 2000, p. 53-74.
- LEMIEUX, Denise. « La formation du couple racontée en duo », *Sociol. Sociétés*, vol. 35, n°2, 2003, p. 59.
- . « L'âge adulte, ses seuils, ses rituels et ses frontières incertaines: récits de vie de femmes dans la trentaine », *Rech. Féministes*, vol. 9, n°2, 1996, p. 43–64.
- MARCHAND, Isabelle, Anne QUÉNIART et Michèle CHARPENTIER. « Vieillesse d'aujourd'hui : les femmes âgées et leurs rapports aux temps », *Enfances Fam. Génér.*, n°13, 2010, p. 59-78.
- MARTIN-MATTHEWS, Anne. « Revisiting widowhood in later life: Changes in patterns and profiles, advances in research and understanding », *Can. J. Aging Rev. Can. Vieil.*, vol. 30, n°03, 2011, p. 339–354.
- MEMBRADO, Monique. « Les expériences temporelles des personnes âgées : des temps différents? », *Enfances Fam. Génér.*, n°13, 2010, p. i-xx.
- MILAN, Anne et Nora BOHNERT. *La situation des personnes âgées dans les ménages*, Recensement en bref, Recensement en bref, 4, Statistique Canada, 2012.
- MILAN, Anne, Irene WONG et Mireille VÉZINA. *Nouvelles tendances dans le mode de vie et la conjugalité des personnes âgées d'aujourd'hui et de demain*, Regards sur la société canadienne, Regards sur la société canadienne, Statistique Canada, 2014.

- MILES, Matthew B. et A. Michael HUBERMAN. *Analyse des données qualitatives*, Paris, De Boeck Supérieur, 2003.
- PAILLÉ, Pierre et Alex MUCCHIELLI. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Armand Colin, Paris, coll. U: Sciences humaine & sociales, 2003.
- PIAZZESI, Chiara. « Présentation : Tout sauf l'« amour » ou porter un regard sociologique sur l'intimité amoureuse1 », *Sociol. Soci233t233s*, vol. 46, n°1, 2014, p. 5-14.
- REMAURY, Bruno. *Le beau sexe faible*, Partage du savoir, Paris, Grasset, 2000.
- SAINT-JACQUES, Marie-Christine et al. « La diversité des trajectoires de recombinaison familiale : Une perspective québécoise », *Polit. Soc. Fam.*, vol. 96, n°1, 2009, p. 27-40.
- STEVENS, Nan. « Re-engaging: New Partnerships in Later-Life Widowhood », dans *Intimacy in later life*, New Jersey, Transaction Publishers, 2004, p. 47-63.
- THÉRY, Irène. *Le démariage : justice et vie privée*, Paris, Odile Jacob, 1993.
- TRINCAZ, Jacqueline. « Les fondements imaginaires de la vieillesse dans la pensée occidentale », *L'Homme*, vol. 38, n°147, 1998, p. 167-89.
- TURCOTTE, Martin. « Être aidant familial : quelles sont les conséquences? », 2013a, p. 16.
- . *Living apart together*, Statistiques Canada, 2013b.
- VAN DE VELDE, Cécile. *Sociologie des âges de la vie*, Armand Collin, Paris, coll. 128 : sociologie, 2015.
- WADA, Mineko, Laura HURD CLARKE et Julia ROZANOVA. « Constructions of sexuality in later life: Analyses of Canadian magazine and newspaper portrayals of online dating », n°32, 2015, p. 40-49.

## Annexe 1 Tableaux statistiques des données de 2011

**Tableau 5: Répartition en pourcentage de personnes âgées de 60 ans et plus en couple au Québec en 2011 (%)**

	<b>60–64 ans</b>	<b>65–69 ans</b>	<b>70–79 ans</b>	<b>80 ans et plus</b>
<b>Hommes</b>	73,71	73,34	74,70	65,85
<b>Femmes</b>	63,90	59,85	49,10	23,46
<b>Ensemble</b>	68,69	67,31	60,86	39,83

Tableau effectué sur la base des données brutes du recensement de 2011 de Statistique Canada.  
En ligne : <https://goo.gl/sH6d5A>

**Tableau 6: Répartition en pourcentage de personnes âgées de 60 ans et plus en union libre au Québec en 2011 (%)**

	<b>60–64 ans</b>	<b>65–69 ans</b>	<b>70–79 ans</b>	<b>80 ans et plus</b>
<b>Hommes</b>	15,27	12,20	7,94	4,30
<b>Femmes</b>	11,05	7,47	3,81	1,28
<b>Ensemble</b>	13,11	9,75	5,71	2,44

Tableau effectué sur la base des données brutes du recensement de 2011 de Statistique Canada.  
En ligne : <https://goo.gl/sH6d5A>

## Annexe 2 Grille d'entretien

Tout d'abord, j'aimerais vous remercier d'avoir accepté de me rencontrer et de m'accorder ce moment pour me partager vos expériences. Je m'intéresse aux expériences de mise en couple qui ont cours plus tard dans le parcours de vie. Plus particulièrement, je veux explorer la rencontre et le quotidien de couples qui se sont formés après 60 ans. Mon projet vise à en savoir plus sur cette expérience et donc, j'aimerais que vous me parliez de votre vécu, votre parcours et parcours personnel et conjugal. Surtout n'hésitez pas à préciser autant de détails que vous le voulez. Votre identité sera gardée confidentielle. Aucune information permettant de vous identifier, vous ou vos proches, ne sera partagée. Est-ce que cela vous convient encore si j'enregistre l'entrevue? Avez-vous des questions pour moi avant de commencer, d'autres précisions sont-elles nécessaires? Si cela vous convient, nous pourrions maintenant commencer.

### PREMIÈRE PARTIE – Récit de vie

1. Pouvez-vous me parler de votre couple et de son histoire?

*Si besoin :*

- *Racontez-moi la rencontre avec votre conjoint*
- *Comment vous-sentiez vous à ce moment-là (moment de la rencontre) ?*
- *Pouvez-vous me raconter vos débuts comme couple?*

Mémo : Lieu, contexte social, sentiments ressentis, occupation, statut, nature initiale de la relation, attentes suite à la rencontre.

2. Racontez-moi votre quotidien comme couple.

*Si besoin :*

- *Parlez-moi de vos activités, autant celles que vous faites à deux que séparément.*

Mémo : Activités communes et séparées, prises de décisions dans le couple, représentations de leur couple, partage des tâches (repas, entretien du domicile, rendez-vous chez le médecin), entourage.

3. J'aimerais que vous me parliez de votre parcours amoureux.

*Si besoin :*

- *Pouvez-vous me parler de vos partenaires antérieurs?*

Mémo : Unions précédentes ; leurs dynamiques, le quotidien conjugal, le sens qu'ils donnent à ces relations, anciens partenaires, et s'il y a lieu description des périodes de solitude.

4. Décrivez-moi comment vous concevez une relation amoureuse.

*Si besoin :*

- *Parlez-moi des valeurs que vous associez à une bonne relation conjugale.*

Mémo : Représentations amoureuses, qualités chez un partenaire, vision de l'amour, conceptions du couple

## **SECONDE PARTIE – Entretien compréhensif**

Relation actuelle

- 1.1 Pourquoi avez-vous décidé de (re)former un couple?
- 1.2 Quels sont les points forts de votre relation?
- 1.3 Quels sont les difficultés de votre relation?
- 1.4 Comment décririez-vous votre couple?
- 1.5 Comment exprimez-vous votre amour pour votre partenaire?
- 1.6 Comment décririez-vous l'intimité corporelle que vous avez développée ensemble?
- 1.7 Avez-vous déjà songé à la séparation? (Et votre partenaire?)

Si cohabitation (une résidence)

- 2.1 Comment s'est prise la décision de vivre ensemble?
  - 2.1.1 Aviez-vous des appréhensions vis-à-vis ce changement?
  - 2.1.2 Comment vous sentiez-vous au début de votre cohabitation?
- 2.2 Comment organisez-vous les tâches ménagères?

Si le couple ne cohabite pas (double résidence)

- 3.1 Comment partagez-vous le temps et les visites entre vos deux domiciles?
  - 3.1.2 Partagez-vous certaines tâches et responsabilités?
- 3.2 Avez-vous déjà discuté de la possibilité de vivre ensemble?

Les rapports à l'entourage

- 4.1 Comment avez-vous annoncé à votre entourage votre nouvelle relation ?
  - 4.1.2. Aviez-vous des appréhensions par rapport aux réactions de votre entourage quant à l'annonce de cette nouvelle relation?
- 4.2 Est-ce que les réactions de votre entourage ont eu des effets sur votre relation ?
- 4.3 Est-ce qu'il y a certains changements avec votre entourage que vous croyez attribuables à votre relation actuelle?

Comparaison avec les modalités conjugales antérieures

- 5.1 Est-ce vous constatez des différences entre vos relations amoureuses passées et votre relation présente ?
  - 5.1.2 Avez-vous l'impression d'avoir plus d'autonomie et d'indépendance avec votre partenaire actuel ou au contraire? Pourquoi?

5.2 Est-ce que vos sentiments envers votre partenaire actuel ont des ressemblances et/ou des différences avec des partenaires antérieurs ? (Si applicable, selon trajectoire amoureuse racontée dans la partie récit de vie)

5.3 Quelle place diriez-vous que votre passé conjugal occupe dans votre relation actuelle ? (S'il y a eu des relations amoureuses par le passé)

#### Vieillesse et vie amoureuse

6.1 Est-ce que vous diriez que l'amour est différent pour vous maintenant que lorsque vous étiez plus jeune?

6.2 Avez-vous des craintes en lien avec votre âge et le fait former un nouveau couple?

Lesquels? Pourquoi pensez-vous?

6.3 Est-ce que vous ressentez qu'il y a une gêne entourant la vie amoureuse des personnes plus âgées et surtout lorsque celle-ci sort du cadre d'une relation matrimoniale de longue durée?

6.3.1 Si oui, comment est-ce qu'elle se manifeste?

6.4 Avez-vous un conseil que vous donneriez à un jeune concernant l'amour et le couple?

Lequel?

#### Avenir

7.1 Quels sont vos plans d'avenir pour votre couple?

7.1.1 Que pensez-vous d'une éventuelle cohabitation?

7.1.2 Quelles sont vos réflexions concernant le mariage dans votre relation actuelle?

7.2 Personnellement comment voyez-vous votre avenir? (Dans 5 ans? Dans 10 ans ?)

#### Ouverture

8.1 Avez-vous autres choses que vous aimeriez me parler pour mon projet ?

8.2 Fréquentez-vous des ami-e-s dont le couple s'est formé après 60 ans?

#### Informations personnelles

Nom des partenaires

Âges des partenaires

Durée de la relation

États matrimoniaux (veuf-ve ? divorcé-e ? célibataire ?) Et possibles détails

Nombre d'enfants

Occupation

État de santé

Éducation

Lieu de naissance

Lieux de résidence

# Annexe 3 Formulaire de consentement



## FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

### « Jeunes amours aux âges avancés : exploration de la mise en couple après 60 ans »

Chercheuse étudiante : Chloé Dauphinais, étudiante à la maîtrise, Département de sociologie, Université de Montréal  
Directrice de recherche : Isabelle Van Pevénage, professeure associée, Département de sociologie, Université de Montréal

Vous êtes invité(e) à participer à un projet de recherche. Avant d'accepter, veuillez prendre le temps de lire ce document présentant les conditions de participation au projet. N'hésitez pas à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

#### A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

##### 1. Objectifs de la recherche

Ce projet de recherche vise à mieux comprendre l'expérience de la mise en couple aux âges avancés. Plus particulièrement, cette recherche porte sur les rencontres et le quotidien de couples hétérosexuels qui se sont formés après 60 ans ainsi que sur le sens que ces partenaires donnent à leur relation conjugale. Pour ce faire, je compte recueillir les témoignages d'une dizaine de personnes dont le couple s'est formé après 60 ans et qui ne sont pas mariés.

##### 2. Participation à la recherche

Votre participation consiste à accorder une entrevue à l'étudiante-chercheuse qui vous questionnera sur votre trajectoire amoureuse, la rencontre de votre couple actuel et votre quotidien avec votre partenaire. L'entrevue devrait durer de 75 à 105 minutes. Cette entrevue sera enregistrée, avec votre autorisation, sur support audio afin d'en faciliter ensuite la transcription.

##### 3. Risques et inconvénients

Il n'y a pas de risque particulier à participer à ce projet. Il est possible cependant que certaines questions puissent raviver des souvenirs liés à une expérience désagréable. Vous pourrez à tout moment refuser de répondre à une question ou même mettre fin à l'entrevue. Par ailleurs, si vous souhaitez un soutien psychologique, vous pouvez appeler **l'organisme Tel-Écoute (Tél-écoute : 514.493.4484 ou Tél-ainés : 514.353.2463 ou Sans-frais : 1.877.353.2460)**

##### 4. Avantages et bénéfices

Il n'y a pas d'avantage particulier à participer à ce projet. Vous contribuerez cependant à une meilleure compréhension de l'expérience de l'entrée en couple après 60 ans et plus largement de la conjugalité.

##### 5. Confidentialité

Les renseignements personnels que vous me donnerez demeureront confidentiels. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée. De plus, chaque participante et participant à la recherche se verra attribuer un code permettant de vous identifier que seule l'étudiante-chercheuse pourra connaître et qui seront détruits 7 ans après la fin de mon projet. Seules les données ne permettant pas de vous identifier seront conservées après cette période.

## 6. Compensation

Votre participation est volontaire et n'implique pas une compensation de quelque nature.

## 7. Droit de retrait

Votre participation à ce projet est entièrement volontaire et vous pouvez à tout moment vous retirer de la recherche sur simple avis verbal et sans devoir justifier votre décision, sans conséquence pour vous. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec l'étudiante-chercheuse au numéro de téléphone indiqué ci-dessous.

À votre demande, tous les renseignements qui vous concernent pourront aussi être détruits. Cependant, après le déclenchement du processus de publication, il sera impossible de détruire les analyses et les résultats portant sur vos données.

## B) CONSENTEMENT

### Déclaration du participant ou de la participante

- Je comprends que je peux prendre mon temps pour réfléchir avant de donner mon accord ou non à participer à la recherche.
- Je peux poser des questions à l'étudiante-chercheuse et exiger des réponses satisfaisantes.
- Je comprends qu'en participant à ce projet de recherche, je ne renonce à aucun de mes droits ni ne dégage les chercheurs de leurs responsabilités.
- J'ai pris connaissance du présent formulaire d'information et de consentement et j'accepte de participer au projet de recherche.

Signature du participant(e) : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

### Engagement de l'étudiante-chercheuse

J'ai expliqué à la participante ou au participant les conditions de participation au projet de recherche. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et je me suis assurée de la compréhension du participant. Je m'engage à respecter ce qui a été convenu au présent formulaire d'information et de consentement.

Signature de la chercheuse : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

**Pour toute question relative à l'étude, ou pour vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec Chloé Dauphinais au numéro de téléphone [REDACTED] ou à l'adresse courriel [REDACTED].**

Pour toute préoccupation sur vos droits ou sur les responsabilités des chercheurs concernant votre participation à ce projet, vous pouvez contacter le Comité d'éthique de la recherche en arts et en sciences par courriel à l'adresse [ceras@umontreal.ca](mailto:ceras@umontreal.ca) ou par téléphone au 514 343-7338 ou encore consulter le site Web <http://recherche.umontreal.ca/participants>.

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal en appelant au numéro de téléphone 514 343-2100 ou en communiquant par courriel à l'adresse [ombudsman@umontreal.ca](mailto:ombudsman@umontreal.ca) (**l'ombudsman accepte les appels à frais virés**).

